

Le conflit du bilinguisme: la pire menace à l'unité du pays depuis 34 ans

Le conflit provoqué par le programme fédéral de bilinguisme dans les communications aériennes au Québec constitue, selon le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, la pire menace contre l'unité nationale que le Canada ait connue depuis la dernière guerre mondiale.

M. Trudeau a tenu ces graves propos aux Communautés, hier, en faisant allusion à la crise de la Conscription qui avait profondément divisé le pays en 1942. Il a dit que son gouvernement, tout en accordant priorité à la sécurité aérienne, ne pouvait céder sur le principe du bilinguisme.

Tandis que les dirigeants de la Canadian Air Traffic Control

Association (CATCA) se réunissent pour décider de leur attitude après avoir rencontré le ministre des Transports, M. Otto Lang, à Ottawa, M. Trudeau déclarait aux Communautés que si on acceptait le principe du bilinguisme au Canada, il fallait aussi accepter sa mise en pratique et, par conséquent, les coûts et les inconvénients que cela représente. (On trouvera en page 4 le texte de l'interview accordée par M. Trudeau à la presse après le débat aux Communautés).

En chambre, les partis politiques ont échoué dans leur tentative de mettre au point une entente selon laquelle tous les parlementaires appuient la politique linguistique du gouvernement à

la condition que la sécurité passe avant toute chose.

A ce sujet, M. Trudeau a admis que toute la politique de bilinguisme qui a caractérisé son gouvernement pourrait être remise en cause par l'électorat canadien et il a demandé aux députés de renseigner au mieux leurs électeurs sur le litige actuel qui risque de déboucher sur une crise aiguë qui diviserait le Canada.

Le premier ministre a dit qu'il concevait fort simplement la situation actuelle du conflit des langues dans les communications aériennes. Pour lui, il s'agit d'une question technique et les enquêteurs établiront si l'usage du français est compatible ou non

Voir page 6: menace

La réunion du cabinet qui devait se tenir à 21 h 30 hier soir, en raison de la crise du transport aérien, a été contremandée sans que les participants à la rencontre entre les représentants de la CATCA et le ministre des Transports, M. Otto Lang, aient annoncé la moindre possibilité de règlement. On a simplement fait savoir, en fin de soirée, que les négociations se poursuivaient, sans signe de déblocage imminent.

Paralysés, Air Canada et CPA mettent à pied quelque 20,000 employés

Tandis que les pourparlers s'engageaient hier à Ottawa entre les dirigeants de l'association des contrôleurs aériens et le ministre des Transports au sujet de la politique d'implantation du bilinguisme dans les communications aériennes, la circulation aérienne au pays restait largement paralysée par la grève des pilotes.

La compagnie CP Air a fait savoir hier, qu'à compter de minuit elle mettait à pied tout son personnel syndiqué et non-syndiqué, soit environ 6,500 employés à

travers le pays. La veille, Air Canada avait mis à pied temporairement ses 12,000 employés syndiqués.

La majorité des compagnies étrangères ont acheminé leurs vols sur Montréal et Toronto où les contrôleurs sont à leur poste conformément à une injonction émise en fin de semaine dernière mais l'Air Line Pilots Association (ALPA) qui représente les pilotes américains a recommandé à ses membres de ne pas circuler dans le ciel canadien jugé non sûr à cause du mouvement de protestation des contrôleurs contre la politique gouvernementale canadienne.

En conséquence Eastern Airline, qui assure 16 liaisons quotidiennes entre Montréal et New York, a dû acheminer ses vols à Burlington, au Vermont, pour servir Montréal et à Niagara Falls, dans l'Etat de New York, pour servir Toronto.

Les passagers qui détiennent des billets d'Eastern doivent absolument se rendre à Dorval pour se conformer aux formalités de douanes et d'immigration avant d'être transportés par autobus à Burlington.

Ceux qui n'ont pas de billets peuvent se rendre à Burlington en auto et acheter leurs billets au comptoir de l'aéroport.

La société américaine Delta, qui relie Montréal à l'est des États-Unis, a fait savoir qu'elle maintenait ses services, ses pilotes ne suivant pas la directive de l'ALPA. Chez Allegheny les avions s'arrêtent à Burlington. Dans l'ouest du pays, la compagnie américaine Northwest a obtenu une ordonnance d'une cour américaine obligeant ses pilotes à voler au Canada mais les deux autres sociétés américaines qui desservent l'Ouest canadien ont annulé leurs opérations canadiennes.

Les vols de CP Air et d'Air Canada sont tous annulés, au Québec, pour les vols intérieurs, tout demeure normal puisque la compagnie québécoise fonctionne comme d'habitude, ses pilotes n'étant pas membres de la CALPA et les tours de contrôle du Québec étant ouvertes et bilingues là où la loi le permet. Nordair a maintenu aussi ses horaires grâce à une injonction émise contre les pilotes.

Entre-temps, dans les Maritimes, la

Voir page 6: Paralysie

La bataille de la peine de mort se poursuit

OTTAWA (Le Devoir) — "Que se passera-t-il désormais, quand un policier tirera du pistolet sur un suspect?" Cette question, c'est le député conservateur Gordon Towers qui la posait hier, en Chambre des communes, en l'adressant au Soliciteur général, M. Warren Allmand. Ce dernier, calme comme il l'est toujours, a répondu que les hommes de la Gendarmerie royale n'appartenaient pas au type de policier "qui tire avec l'intention de tuer". "Mais si le même suspect passe dans le sillage de la balle?", a repris M. Towers. Imperturbable: "C'est une question strictement hypothétique," a répondu M. Allmand.

Le Comité de la justice des Communautés a mis fin sur ce court échange, hier, à trois heures d'une ennuyeuse séance de questions que les conservateurs se sont évertués à faire porter sur diverses hypo-

Voir page 6: Peine de mort

Le mouvement de colère des ouvriers fait reculer Varsovie

VARSOVIE (par Reuter et AFP) — Le président du conseil polonais, M. Piotr Jaroszewicz, a annoncé hier soir à la télévision que le gouvernement avait décidé d'annuler les augmentations des prix qui avaient été annoncées la veille et d'examiner à nouveau la question.

Ces augmentations, dont certaines atteignent cent pour cent, avaient provoqué dans la journée un vaste mouvement de grèves et de protestations qui risquaient de devenir particulièrement graves pour le régime.

Protestant contre ces hausses exceptionnelles qui mettaient fin à cinq années de gel des prix, de très nombreux ouvriers déclenchèrent un mouvement de grève à Varsovie qui fit rapidement tache d'huile en province.

Certains ouvriers ont arraché des rails sur des voies ferrées autour de Varsovie,

ce qui a immobilisé le rapide Paris-Varsovie. Les grévistes avaient menacé de ne pas libérer le train tant que le gouvernement n'annulerait pas les hausses annoncées.

A l'usine des tracteurs "Ursus", les ouvriers avaient déclaré: "Nous sommes en grève et d'autres usines de Pologne sont en grève, y compris dans les ports de la Baltique. Nous nous contactons mutuellement pour affirmer notre solidarité".

Un mouvement de grève a affecté aussi les usines d'automobiles "Zeran", dans la banlieue de Varsovie, apprend-on de bonne source.

Le mécontentement des quelque quinze mille travailleurs de l'établissement, dont il est difficile d'évaluer l'ampleur, aurait, tout comme à l'usine d'Ursus, été provoqué par la hausse des prix des produits alimentaires.

par Pierre O'Neill

A l'occasion de la Saint-Jean, le Mont Royal est devenu dépotoir, champ de débauches orgiaques et a sacrifié les plus beaux arbres de sa forêt aux vendanges.

Aujourd'hui, dernier jour des festivités, le programme comporte "La grande fête du soleil", un événement pour les petits et les grands enfants, à la découverte des formes, des couleurs, de l'espace, du magique et de la fascination. Un hommage

Voir page 6: Saint-Jean

D'autre part, apprend-on de même source, des arrêts de train ont été également provoqués par la population sur la ligne Cracovie-Varsovie.

La relève du matin, quelque cinq mille ouvriers, s'est jointe spontanément à la protestation de ses camarades de nuit et ce fut alors la grève générale.

Selon des témoins oculaires, vers neuf heures (locales - 08h00 GMT), quelques centaines d'ouvriers ont obstrué les voies du chemin de fer électrique passant à proximité de l'établissement, obligeant ainsi tous les convois, y compris des trains express, à s'arrêter. En fin d'après-midi, un impressionnant embouteillage de trains à l'arrêt s'était formé sur plusieurs dizaines de kilomètres.

Le chef du gouvernement a fait une apparition surprise à la télévision où il a

Voir page 6: Varsovie

Tout cela au grand dam du président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau qui, passant outre au danger de se retrouver dans le camp des oppresseurs, s'indignait à voix assez haute devant la timidité de ses troupes. Il est rentré chez lui subit, en colère.

Pour coccasse qu'il puisse sembler, l'incident peut avoir des effets désagréables sur le déroulement des négociations, surtout à la table des enseignants de l'élémentaire-secondaire.

Les secrétaires de la Mauricie ont en effet l'intention de maintenir leur ligne de

piquetage jusqu'à ce qu'elles obtiennent satisfaction (elles veulent un salaire minimum de \$165), et leur problème n'étant pas réglé tard hier soir, elles pourraient se retrouver ce matin à la porte du Conseil général de la CEQ, puis à nouveau de la Commission de négociation qui veut reprendre ses travaux dans l'après-midi.

La réunion d'hier soir était cruciale, les participants devant y préparer une réponse à la dernière "hypothèse" patronale sur la tâche des enseignants. Les négociateurs en recommandant cependant le rejet et il semble qu'ils n'aient pas de

difficulté à l'obtenir.

"Cette hypothèse n'est qu'un réaménagement et ne nous offre pas un professeur de plus", de dire une source très proche des négociateurs. Celui-ci confirmait ainsi quelques déclarations du porte-parole patronal à la table de l'élémentaire-secondaire, M. Michel Crête qui, au début de la semaine, avait affirmé que sa partie ne travaillait pas à une contre-proposition formelle sur la tâche, mais plutôt à une refonte de ses dernières propositions qui la rapprocherait des principes défendus

Voir page 6: Enseignants



Quand l'orage surprend, on se laisse parler d'amour dans les sous-bois...

(Photo Alain Renaud)

L'envers de la Saint-Jean

par Pierre O'Neill

A l'occasion de la Saint-Jean, le Mont Royal est devenu dépotoir, champ de débauches orgiaques et a sacrifié les plus beaux arbres de sa forêt aux vendanges.

Aujourd'hui, dernier jour des festivités, le programme comporte "La grande fête du soleil", un événement pour les petits et les grands enfants, à la découverte des formes, des couleurs, de l'espace, du magique et de la fascination. Un hommage

Voir page 6: Saint-Jean

au soleil en compagnie de clowns, de jongleurs et de musiciens. Avec le concert donné hier après-midi sur l'herbe par le groupe des "Petits Violons", la Fête du soleil promet d'être l'un des meilleurs moments de la Saint-Jean.

Mais voir dans ces quatre jours d'orgies la fête nationale des Québécois, c'est pour le moins abusif. Il serait plus juste de parler de festival pop, de Woodstock québécois ou encore du grand paradedestruction de la jeunesse.

A cette "partouze" pour adolescents, les plus vieux sont à peine tolérés, sauf aux grands spectacles des Vigneault, Deschamps, Léveillé, Lévesque, Charlebois et Julien, qui ne sont, de toute manière, que du déjà vu. Pour le reste, c'est la drogue, l'alcool et l'amour en plein air. Voilà le "trip" auquel sont conviés les plus jeunes. Ainsi que l'indique la police, l'âge moyen des victimes se situe autour de 17 ans, mais il s'en trouve aussi qui ont à peine 13 ans.

Les baisses d'assistances sont symptomatiques: les chiffres record de 300,000 du mercredi soir a fait place à un maigre 125,000 le jour même de la Saint-Jean. Et ça n'a pas dépassé hier les 100,000. Même les organisateurs reconnaissent que la pluie y est pour peu et ne fait que rafraîchir contre la canicule. Il faut donc trouver ailleurs l'explication. A la clôture des festivités, ce soir, on sera encore loin du million cinq cent mille personnes que la Saint-Jean de l'an dernier avait attirées sur la montagne.

Les pourvoyeurs de drogue (pushers) sont nombreux et actifs. Plus la fête avance, plus ils sont coûteux. Et quand les jeunes n'ont plus de quoi payer, ils sollicitent la générosité des plus vieux. Un refus risque de déclencher l'agressivité. Voilà qui explique la tentative de meurtre survenue jeudi au Lac aux Castors contre un homme de 29 ans, venu à la rescousse

de son ami que trois adolescents armés de couteaux s'approprièrent à dévaliser.

Les plus graves cas d'intoxication viennent du mélange d'alcools et d'hallucinogènes. Une de ces victimes, souffrant d'une fracture du crâne, demeure inconsciente à l'hôpital Royal Victoria, depuis un saut périlleux du haut de la falaise, à proximité du chalet. Avant de s'élancer, le jeune homme s'est écrié: "I am a bird". Selon M. Normand, ça n'a pas marché parce que l'anglais n'est pas reconnu

aux fêtes de la Saint-Jean.

Ce que les plus tolérants qualifient d'excellente psycho-thérapie de masses a valu des statistiques officielles éloquentes pour les trois premiers jours de festivités. On a bu plus de 100,000 bouteilles de bière. Pres de 500 cas de blessures légères ont été dénombrés.

Pour se protéger contre la fraîcheur de la dernière nuit, les jeunes ont eu recours aux petits feux de camp. Il y en avait par-

Voir page 6: Saint-Jean

Liban: des Casques blancs libyens dans la guerre civile?

(par AP, Reuter et AFP) — Les violents combats qui durent depuis quatre jours autour des deux camps de réfugiés palestiniens enclavés dans le secteur chrétien de Beyrouth se sont étendus hier à la quasi-totalité de la capitale et de ses faubourgs.

La radio des Kataëb libanais a affirmé que quatre soldats libyens avaient été tués jeudi au cours de l'attaque lancée par les forces musulmanes contre le quartier chrétien d'Ain Rummaneh, en représailles de l'offensive des forces chrétiennes contre le camp palestinien de Tel Zaatar.

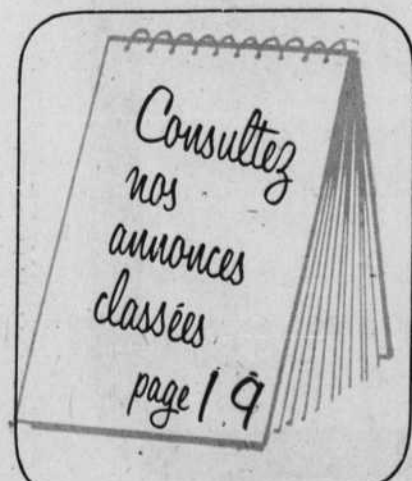
La radio dénonce la participation des "Casques blancs" libyens de la force in-

ter-arabe de maintien de la paix aux combats et précise que les corps des quatre victimes n'ont pu être récupérés, comme preuve, en raison des tirs de leurs adversaires.

Les affrontements se poursuivent et des incendies menaçants font rage dans plusieurs faubourgs où le ciel est obscurci par des volutes de fumée, indique Radio-Beyrouth passée aux mains des musulmans et captée à Nicosie.

Outre les 200 morts et blessés de la nuit, les affrontements qui se sont déroulés dans la matinée et l'après-midi ont fait des "dizaines de tués et de blessés", rap-

Voir page 6: Liban



Enseignants: la CEQ affronte un commando...

par Lise Bissonnette

QUEBEC — Petit coup de théâtre au début de la réunion de la Commission de négociation de la CEQ hier soir: au Holiday Inn de Sainte-Foy, devant la salle de délibérations, une ligne de piquetage empêchait les participants d'entrer! Trois secrétaires à l'emploi d'un syndicat régional de la Mauricie étaient venues manifester contre leurs "patrons syndicalistes" qui ont effectivement reculé devant ce farouche commando féminin et annulé leur rencontre.

Tout cela au grand dam du président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau qui, passant outre au danger de se retrouver dans le camp des oppresseurs, s'indignait à voix assez haute devant la timidité de ses troupes. Il est rentré chez lui subit, en colère.

Pour coccasse qu'il puisse sembler, l'incident peut avoir des effets désagréables sur le déroulement des négociations, surtout à la table des enseignants de l'élémentaire-secondaire.

Les secrétaires de la Mauricie ont en effet l'intention de maintenir leur ligne de

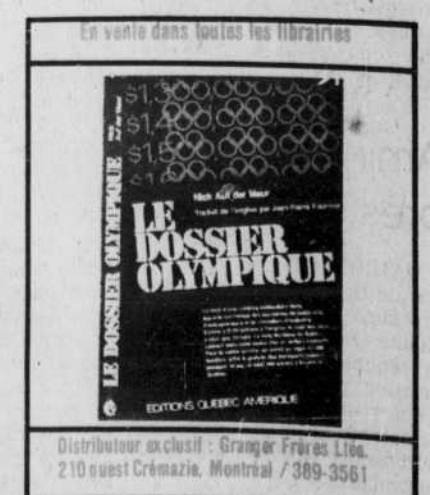
piquetage jusqu'à ce qu'elles obtiennent satisfaction (elles veulent un salaire minimum de \$165), et leur problème n'étant pas réglé tard hier soir, elles pourraient se retrouver ce matin à la porte du Conseil général de la CEQ, puis à nouveau de la Commission de négociation qui veut reprendre ses travaux dans l'après-midi.

La réunion d'hier soir était cruciale, les participants devant y préparer une réponse à la dernière "hypothèse" patronale sur la tâche des enseignants. Les négociateurs en recommandant cependant le rejet et il semble qu'ils n'aient pas de

difficulté à l'obtenir.

"Cette hypothèse n'est qu'un réaménagement et ne nous offre pas un professeur de plus", de dire une source très proche des négociateurs. Celui-ci confirmait ainsi quelques déclarations du porte-parole patronal à la table de l'élémentaire-secondaire, M. Michel Crête qui, au début de la semaine, avait affirmé que sa partie ne travaillait pas à une contre-proposition formelle sur la tâche, mais plutôt à une refonte de ses dernières propositions qui la rapprocherait des principes défendus

Voir page 6: Enseignants



Le sommet occidental de Porto Rico 36 heures pour sonder l'économie mondiale

Paris (AFP) — Du bon usage de la reprise économique: tel pourrait être le titre général de la conférence économique au sommet qui se réunira à Porto Rico de demain midi à lundi après-midi, à l'invitation du président Gerald Ford, comme suite au sommet de Rambouillet.

On y retrouvera le président Valéry Giscard d'Estaing, le chancelier d'Allemagne fédérale, Helmut Schmidt, le chef de gouvernement japonais, Takeo Miki. Entre-temps, M. Harold Wilson a été remplacé comme premier britannique par M. James Callaghan, qui se trouvera naturellement à San Juan de Porto Rico. L'Italie, à peine sortie d'élections historiques, sera représentée par son premier ministre, M. Aldo Moro.

Enfin, M. Trudeau, nouveau arrivant, figurera pour le Canada à la table de conférence. Quant à la Communauté économique européenne en tant que telle, après des péripéties, elle paiera de son absence des divergences persistantes.

Cette rencontre au sommet a été incontestablement désirée par l'administration américaine. Pour redorer le blason

électoral du président Gerald Ford, disent les méchantes langues. En fait, pour redorer un blason, encore faudrait-il qu'une telle conférence eût un éclat exceptionnel. On ne peut s'attendre à rien de tel dans une matière aussi ardue et technique qu'une conférence économique et monétaire. Du reste, tout le monde, y compris ceux qui étaient réticents initialement, s'accordent maintenant à considérer que cet échange de vues présenterait une utilité incontestable après un printemps riche en nouveautés économiques et monétaires, bonnes ou mauvaises, et devant un avenir que les prémices de la relance ne suffisent pas à éclaircir entièrement.

En tête de l'ordre du jour figure donc la reprise économique. Elle est incontestable. Elle est vigoureuse. Et même, d'une certaine façon, elle a surpris les experts économiques et les dirigeants politiques par sa rapidité et par son ampleur.

Dans la foulée, le commerce international s'est, lui aussi, distingué et est loin des mois sombres qui avaient marqué les années précédentes. Mais on est bien forcé de constater que le renouveau de l'activité écono-

mique internationale est bien loin de tout régler. Il s'agit d'abord de savoir qui va profiter de cette relance. Les nations pauvres, et dans chaque pays les classes pauvres frappent de plus en plus vigoureusement à la porte de la salle à manger; on l'a bien vu, soit aux Nations unies, soit encore à Nairobi.

La reprise est sans doute une condition nécessaire pour limiter le chômage, mais il s'avère qu'elle n'est pas une condition suffisante. L'absorption de chômeurs par la production ne peut être laissée à des mécanismes économiques automatiques qui roulent de moins en moins facilement mais doit être le fruit d'une politique volontaire. On en parlera à Porto Rico.

Dans un ordre d'idées différent, il est légitime sans doute que la consommation au sens large du terme bénéficie du renouveau, mais des études récentes, comme celle de la Banque des règlements internationaux, tirent la sonnette d'alarme: il ne faudrait pas trop sacrifier les investissements productifs et la modernisation de l'appareil de production. Toujours le même problème: le gâteau a belle allure, mais les difficultés s'accroissent au moment du

partage.

Enfin, l'inflation. C'est vraiment le diable dans la demeure. Que ce soit en période de récession ou en période de reprise, cette menace pèse en permanence sur les systèmes économiques. Il ne sera pas facile de déloger ce démon qui a résisté à bien des exorcismes. Ce qui rend l'affaire particulièrement ardue, c'est que les taux d'inflation sont extrêmement différents selon les nations. On cite en exemple le bon élève allemand qui a maintenu le danger dans des limites très raisonnables. On montre du doigt le mauvais élève anglais qui s'est servi jusqu'à une date récente de sa dévaluation monétaire sauvage pour essayer d'exporter sa propre crise, jusqu'au moment où il a bien fallu faire appel à la solidarité monétaire. En fait, une lutte coordonnée contre l'inflation supposerait une coordination profonde des politiques économiques, y compris à l'intérieur des Etats (par exemple la politique salariale) et nous voici très loin du compte.

Que le sommet de Porto Rico s'organise autour d'un thème central, à savoir celui de la

reprise, n'exclut cependant pas différents problèmes épineux qui ont longtemps occupé ces mois derniers gouvernants et experts. Il s'agit de l'évidence de la crise monétaire avec la chute accélérée de la livre, enrayée au bord du gouffre et la santé insolente, voire inquiétante, du franc suisse.

Il s'agit des affaires commerciales, ce qui donnera l'occasion aux Français et aux Européens de s'élever contre tout renouveau de protectionnisme américain, comme M. Fourcade l'a fait récemment avec quelque humeur devant l'OCDE réunie à Paris.

Il s'agit encore des relations avec les pays en voie de développement, ce qui met en jeu des approches diplomatiques et des sensibilités différentes, entre par exemple les Etats-Unis, passablement agacés par les rebuffades qu'ils ont essuyées à Nairobi, et la France.

Quant à l'énergie, l'apaisement relatif sur le front du pétrole ne peut suffire à désamorcer la bombe. La relance réclame du pétrole. Cela va peser sur les prix. Il va falloir se revoir. On s'attend dans ce

cadre que M. Henry Kissinger invite la France à dire son mot lors d'une confrontation internationale organisée dans le cadre de l'Agence internationale de l'énergie, organisme auquel Paris, ordinairement, ne participe pas.

Tout cela plus quelques sujets mineurs pouvant déborder les aspects proprement économiques et monétaires, font bien du travail pour bien peu d'heures de délibération. Il s'agit en somme de tester la valeur du système des concertations qui a été mis en place à Rambouillet, ce qui d'ailleurs suscite quelques différends sur la conception même de ce système, les Américains étant plutôt partisans de l'institutionnaliser et les Français de lui conserver toute sa souplesse.

On pense inévitablement, devant la complexité des problèmes économiques et la rapidité des délibérations, à ce mot de Jean Cocteau: "Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs". Mais ce serait assez injuste car, sans créer totalement la diplomatie, tant s'en faut, de la reprise, de ses conséquences et de certains apaisements monétaires, il est certain que les pourparlers peuvent atténuer les revers et confronter les victoires.

De Gaulle et le directoire atlantique à Trois

PARIS (AFP) — Le texte du mémorandum dans lequel le général de Gaulle, ancien président de la République française, proposait en septembre 1958 un directoire atlantique à trois, Etats-Unis, Grande-Bretagne et France, a été rendu public pour la première fois dans son intégralité.

La revue de l'Institut Charles-de-Gaulle, "Espoir", a obtenu ce document de l'"Eisenhower Library" qui, aux Etats-Unis, vient de publier un grand nombre de documents sur le général Eisenhower.

Dans ce mémorandum, un important document d'histoire contemporaine, le général de Gaulle proposait à ses deux interlocuteurs, le président Eisenhower et le premier ministre MacMillan, un directoire non plus à deux, mais à trois, pour l'Alliance atlantique, faute de quoi la France sortirait de l'OTAN. La réponse négative de ses deux partenaires devait conditionner toute la politique du général de Gaulle à l'égard des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'ensemble des problèmes du monde libre.

Dans ce texte de trois pages dactylographiées, le général de Gaulle explique d'abord que l'Alliance atlantique ne répond plus aux nécessités du temps, et qu'au lieu de se limiter au seul secteur de l'Atlantique-nord, l'organisation devrait s'étendre à toute la surface de la terre.

D'autre part, l'ancien président de la République française constate dans ce mémorandum que le monopole occidental de l'armement atomique allait bientôt cesser d'appartenir aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, puisque la France était sur le point de faire éclater sa première bombe, et qu'en conséquence cette situation devrait permettre à la France de participer aux décisions de l'Alliance.

Vorster s'en tient à son idée: les émeutes raciales visaient à empêcher son voyage

JOHANNESBOURG (par Reuter) — Le bilan officiel des émeutes qui se sont déroulées en Afrique du sud la semaine dernière est de cent soixante-seize morts, dont deux blancs, et mille cent trente-neuf blessés. Douze cent quatre-vingt dix-huit noirs ont été arrêtés par les forces de l'ordre, a annoncé hier M. James Kruger, ministre sud-africain de la Police.

Il a assuré que le dirigeant de la manifestation étudiante qui avait déclenché les émeutes n'était pas lui-même étudiant. Les forces de l'ordre, "agissant en état de légitime défense", l'ont abattu, a dit M. Kruger sans préciser l'identité de ce leader.

Le ministre a démenti qu'un millier de noirs aient été "assassinés", comme l'avait déclaré mercredi un porte-parole de la commission de l'ONU contre l'apartheid. "Nombre de noirs ont été tués par des émeutiers noirs, et beaucoup des victimes ont été atteintes par des balles de calibre 22, qui n'est pas une arme de la police", a-t-il ajouté.

M. John Vorster a réaffirmé

pour sa part à Bonn que les récentes émeutes d'Afrique du sud avaient été l'oeuvre de "saboteurs" qui voulaient empêcher ses entretiens de Bavière avec M. Henry Kissinger.

"Je ne crois pas qu'il ont réussi du tout. Ils ne voulaient pas que je vienne et je suis venu. C'était leur seul objectif", a ajouté le premier ministre sud-africain qui a conféré la veille avec le secrétaire d'Etat américain.

Lors d'une conférence de presse, d'une demi-heure à l'ambassade d'Afrique du sud, M. Vorster a sorti de sa mallette un exemplaire du "Daily Express", journal londonien de droite. Il a lu un article avançant la thèse de l'action de provocateurs lors des émeutes des cités-dortoirs africaines. Les contacts avec M. Kissinger se sont révélés très fructueux et servent la cause de la paix en Afrique australe, a ajouté M. Vorster qui s'est refusé à plu-

sieurs reprises à préciser si les entretiens avaient débouché sur des accords pour régler les problèmes de la région.

M. Vorster s'est borné à dire qu'aucun progrès n'avait été enregistré sur la Namibie, avant les entretiens, des responsables américains avaient dit que M. Kissinger tenterait de persuader M. Vorster d'accélérer le processus d'indépendance de la Namibie.

Le sort de la Namibie est entre les mains de la conférence constitutionnelle ouverte il y a six mois, qui doit décider de la date de l'indépendance, a précisé M. Vorster. Les responsables de la conférence, a-t-il dit, ont caché que cela pourrait intervenir d'ici trois ans.

Le chef du gouvernement sud-africain a par ailleurs fait l'apologie de la politique des huit foyers nationaux africains du pays (les anciens bantoustans): "Dans ces Etats, il y aura plus de liberté pour les noirs que dans beaucoup de pays africains d'aujourd'hui". Le Transkei, dont l'indépendance est

prévue le 26 octobre prochain, sera plus viable du point de vue de l'économie, de l'alphabetisation, du niveau de vie et du revenu individuel, que les 40 ou 50 Etats représentés en ce moment aux Nations unies", a-t-il ajouté.

Pretoria, a-t-il poursuivi, a la ferme intention de continuer la normalisation avec les Etats d'Afrique noire. "Nous avons jeté certains ponts avec les pays africains qui ont permis l'ouverture de certains canaux de communications avec eux et résisteront à l'épreuve du temps".

En réponse à une question, M. Vorster a déclaré que son pays avait développé sans aide étrangère sa propre technique d'enrichissement de l'uranium qui serait utilisée à des fins pacifiques. Interrogé sur d'autres fins de l'énergie nucléaire, il a répondu qu'il n'avait jamais envisagé d'autres utilisations et que cela n'apparaissait pas nécessaire.

Au moment de la conférence de presse, quelques heures avant le départ de R.F.A. de M. Vorster, sept manifestants ont

été appréhendés après avoir vidé un baquet de sang animal dans la salle.

L'Afrique du sud a émis une protestation auprès du gouvernement ouest-allemand après les propos sur l'Afrique du sud tenus devant la presse par le porte-parole du gouvernement de la R.F.A., M. Klaus Boelling.

Dans une lettre adressée au ministre des Affaires étrangères, l'ambassade d'Afrique du sud s'élève contre le fait que le secrétaire d'Etat, M. Boelling, ait fait allusion à des sujets devant être traités par le chancelier Helmut Schmidt lors de sa rencontre avec le premier ministre sud-africain, M. John Vorster, avant même d'avoir pu constater que ces thèmes avaient bel et bien été abordés au cours des entretiens.

M. Boelling avait indiqué qu'au cours des conversations, le chancelier ouest-allemand ferait allusion à l'évolution menaçante de la situation en Afrique australe. Cette référence a été abandonnée dans le communiqué sur les entretiens.

Menace de boycottage des JO de Montréal

La France au banc des accusés à l'OUA

PORT-LOUIS (Reuter) — Le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), M. William Etaki-Mboumoua, s'en est violemment pris à la France, hier, au cours de la deuxième journée du conseil ministériel de l'Organisation, réuni à l'île Maurice.

Il a condamné son contrat de livraison de deux centrales nucléaires à l'Afrique du sud, la façon dont elle a procédé à la décolonisation aux Comores, en permettant à la quatrième île de l'archipel, Mayotte, de demeurer dans le giron français, et ses projets pour l'indépendance de Djibouti.

Le secrétaire général a accusé la France d'être, avec les Etats-Unis, complice de l'Afrique du sud dans sa politique de répression contre les Noirs de ce pays en apportant une "contribution objective à la consolidation du régime inhumain de l'apartheid" et en violant de façon scandaleuse les résolutions des Nations-unies.

"Ces complicités, ces allian-

ces", a-t-il dit viennent "de se manifester de manière particulièrement éclatante avec la conclusion récente de contrats entre, d'une part, la France et l'Afrique du sud, et, d'autre part, les Etats-Unis et l'Afrique du sud, pour la construction de centrales nucléaires. La fourniture des réacteurs nucléaires et la livraison d'une importante quantité d'uranium enrichi.

"Les armes nucléaires qui sortiraient inévitablement de ces centrales ne serviraient pas seulement à mater la rébellion légitime des nationalistes de l'Afrique du sud, mais représentent une menace permanente pour la paix et la sécurité des Etats indépendants d'Afrique", a-t-il affirmé.

"Ceci est grave, d'autant plus grave, qu'il s'agit de la France, des Etats-Unis, pays qui proclament à satiété leur attachement aux principes des droits de l'homme, de l'autodétermination, pays qui développent en même temps une coopération d'une grande intensité avec les

Etats africains libres", a poursuivi M. Etaki-Mboumoua.

Il a estimé qu'il fallait aussi dénoncer certains pays africains complices de l'Afrique du sud, malgré les résolutions de l'OUA et sans même "l'excuse d'un environnement géopolitique implacable et inévitable".

Parmi les sujets de préoccupation des Africains il a cité au premier chef "la balkanisation cynique des Comores et la pression militaire d'un colonialisme nostalgique".

"Nous dénonçons toujours cette agression perpétrée contre un Etat souverain", a-t-il dit, en ajoutant: "Mais nous devons aussi apporter au peuple frère des Comores les moyens de toutes natures lui permettant d'intensifier la lutte politique en faisant prendre conscience aux populations de Mayotte des motivations criminelles, des manœuvres colonialistes de division, et de l'exigence de l'unité".

Evoquant enfin Djibouti, il a dit que le territoire "s'achemi-

nait, peut-être par des voies tortueuses, vers son indépendance".

"Il nous incombe", a-t-il dit, "de faire preuve de vigilance pour que l'indépendance attendue ne soit pas une habile opération de récupération par la puissance coloniale, mais une entreprise consciencieusement organisée par tous les représentants légitimes du territoire, et notamment les mouvements de libération reconnus par l'OUA".

La réunion ministérielle a adopté par ailleurs un ordre du jour de quarante-huit points dont de nombreux portent sur la situation en Afrique australe, notamment en Afrique du sud.

Les émeutes des villes noires sud-africaines seront examinées sous la rubrique: "Massacre d'Africains par le régime fasciste d'Afrique du sud". Un autre point de l'ordre du jour concerne les relations sportives entre la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du sud. De source proche de la conférence, on déclare que les pays membres

de l'OUA pourraient décider de boycotter toutes les épreuves olympiques de Montréal où seraient engagés des sportifs néo-zélandais. Mais, le climat de militantisme est tel qu'on estime même qu'ils pourraient aller plus loin et envisager de boycotter l'ensemble des Jeux ou du moins tenter d'en faire exclure la Nouvelle-Zélande.

Le Benin a fait adopter un point traitant du respect des résolutions de l'Organisation. De même source, on précise que ce point viserait certains pays d'Afrique noire qui continuent, malgré les recommandations de l'Organisation, à entretenir des relations, directement ou indirectement, avec Pretoria. (On estime qu'un tiers des pays membres de l'OUA sont dans ce cas).

Par ailleurs, les questions de Djibouti et du Sahara occidental ont été inscrites à l'ordre du jour et sont susceptibles, prévoit-on, de provoquer des accrochages entre les pays membres de l'OUA.

À Vietnam unifié, nouvel emblème

SINGAPOUR (par Reuter et AFP) — L'Assemblée nationale vietnamienne, qui siègeait depuis la veille à Hanoi, a égaré hier de propositions visant notamment à doter le pays d'un nouveau nom — "république socialiste du Vietnam" — ainsi que d'un drapeau, d'un emblème et d'un hymne national

nouveaux, a rapporté la radio de Hanoi.

La station, captée à Singapour, a indiqué qu'il avait été aussi proposé que Hanoi devienne la capitale du Vietnam unifié et que Saigon soit désormais appelée Ho Chi Minh Ville.

La radio de Hanoi a précisé que l'hymne national proposé est intitulé "Tien Qua Ca" (soldats en avant). Il s'agit d'un vieux chant révolutionnaire datant de la lutte contre le régime colonial français dans les années quarante et cinquante.

Le drapeau comporte une étoile jaune à cinq branches sur fond rouge, auxquels s'ajoutent, pour l'emblème, deux épis et une roue dentée représentant l'agriculture et l'industrie.

M. Le Duan, qui, en sa qualité de premier secrétaire du Parti des travailleurs (Lao Dong) est l'un des hommes les plus puissants du pays, a lu un rapport

politique intitulé: "Le peuple entier du Vietnam est uni pour construire un Vietnam socialiste unifié".

L'assemblée nationale vietnamienne est chargée d'élaborer une nouvelle constitution et de mettre en place l'appareil gouvernemental d'un pays qui aura été pendant plus de trente années déchiré par la guerre.

La civilisation de consommation du Vietnam n'est pas en soi une chose condamnable, tout dépend des moyens par lesquels on y parvient: telle est en substance la réflexion qu'a livrée M. Le Duan, aux députés de l'assemblée nationale du Vietnam réunifiée.

M. Le Duan, a déclaré qu'il fallait s'efforcer, d'ici quinze à vingt ans, d'achever pour l'essentiel de construire les assises matérielles et techniques du socialisme.

En revanche, M. Le Duan a

fastigié tous ceux qui au Sud "ont un niveau de vie dépassant de loin les possibilités économiques du pays" et qui ont profité d'une économie factice, reposant

sur la mort et la dépravation. "Il faut que ces compatriotes reviennent à la réalité, a-t-il dit, et qu'ils vivent du fruit de leur propre travail".

Enlevé par le FBI

NEW YORK (AFP) — Le "New York Times" révèle que le FBI (sûreté fédérale) avait organisé l'enlèvement d'un militant de gauche pour l'intimider et l'obliger à freiner ses activités politiques.

Le "Times" affirme que cet incident, de même que plusieurs autres de même nature, se sont produits au cours des cinq dernières années et, sans la nommer, cite comme source de ses informations "une personne bien placée au sein du FBI".

Selon le journal, le militant de gauche avait été passé à tabac par les agents du FBI dont il ne soupçonnait pas l'identité. Ils s'étaient faits passer pour des extrémistes d'extrême-droite qui voulaient l'obliger à cesser de protester contre l'intervention américaine au Vietnam.

L'enlèvement d'espions étrangers opérant sur le sol des Etats-Unis serait chose courante, poursuit le Times. C'est de bonne guerre, aurait déclaré la source du journal, et ça se pratique de part et d'autre.



Sur les rives du lac des Deux-Montagnes.
• Entourés d'arbres et de verdure. • A 30 minutes du centre-ville. • De superbes appartements de 1 à 3 chambres à coucher • Spacieux, luxueux et magnifiquement construits. • Insonorisés et climatisés. • Avec foyer et chauffage électrique. • Balcon et porte-patio. • Piscine chauffée et sauna. • Salles de gymnastique et de récréation. • Stationnement intérieur. • Et de nombreux autres avantages...

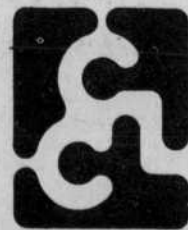
Combien vous coûterait une maison sur le bord du lac des Deux-Montagnes, avec terrain boisé et aménagé de 100.000 P², piscine chauffée, sauna, salles de lavage, de travail, de gymnastique et de jeux entièrement équipées, bar, foyer intérieur et extérieur, et terrain de jeux pour les enfants dans le sous-bois? Une fortune, n'est-ce pas? Non! Pour seulement \$45.000 vous pouvez devenir propriétaire d'un appartement au condominium Chatur, à Deux-Montagnes. Le condominium c'est la formule d'habitation de l'avenir. Vous bénéficiez de tous les avantages d'un appartement de grand standing. Vous profitez de tous les privilèges que procure la propriété. Sans souffrir des inconvénients propres aux maisons individuelles. Venez visiter le condominium Chatur. Sur les rives du lac des Deux-Montagnes.

- Situation idéale.
- Compacteur à déchets.
- Chambre de bain en céramique.
- Salon et salle à manger séparés.
- Contrôle individuel du chauffage et de la climatisation.
- Entrée de câble TV.
- Grands espaces de rangement.
- Téléphone intérieur.
- 39 unités seulement.
- Possibilités de financement.

condominium chatur

Un nouvel art de vivre.

Angle 18^e avenue et Lakebreeze, Deux-Montagnes, Québec. Pour prendre rendez-vous, téléphonez à 472-3415/472-3960



Chatour Construction Ltée
140 St-Eustache
St-Eustache (Québec)

Amine Dada président à vie

NAIROBI (Reuter) — Le conseil de défense de l'Ouganda a proclamé hier le maréchal Idi Amin Dada président à vie de la république ougandaise. La décision a été annoncée lors d'une réunion mixte du conseil de défense et du gouvernement retransmise en direct à la radio ougandaise.

éditorial

Souci de la sécurité ou fanatisme?

On se demandait hier si, dans le conflit actuel de l'air, les principaux intéressés obéissent vraiment à des préoccupations sécuritaires ou s'ils n'entendent pas s'attaquer à la politique même du bilinguisme.

On devrait savoir d'ici quelques heures ce qu'il en est, à ce propos, des pilotes et des contrôleurs du trafic aérien. Au cours de ses discussions d'hier avec les porte-parole des deux groupes, le ministre fédéral des Transports, M. Otto Lang, a en effet accepté d'élargir à leur demande le mandat des deux commissaires appelés à examiner les conditions dans lesquelles pourra être implanté le bilinguisme dans les services aériens du gouvernement fédéral au Québec. Une fois acquis ces élargissements qu'ils tenaient pour essentiels, une fois acquise également la promesse renouvelée du gouvernement qu'aucun changement ne sera apporté aux règlements actuels sans l'aval express des commissaires-enquêteurs, les justifications qui pouvaient excuser la grève illégale des pilotes perdent toute réalité. S'ils décident malgré tout de rester en grève, on saura qu'ils obéissent à des motifs autres que ceux qu'ils invoquent publiquement. De ces motifs auxquels le gouvernement ne saurait céder pour aucune considération, le Globe and Mail d'hier fournissait dans son édition une illustration tragiquement éloquente.

Sous la signature commodément anonyme de "Voice of Canada League", un groupe inconnu de citoyens anglophones avaient retenu une page complète du Globe and Mail de vendredi afin d'y présenter leur version du litige actuel. Or, ne serait-ce que parce qu'ils ont eu des contacts étroits avec les pilotes et les contrôleurs du trafic aérien, leur prose est fort instructive quant à l'idée qu'ils se font de concepts délicats comme la discrimination, le racisme, les droits culturels, le bilinguisme et l'unité du Canada.

Le thème-clé de cette page publicitaire est évidemment la sécurité du public-voyageur. Parlant des grévistes qui causent un tort énorme à l'économie du Canada, les auteurs ne manquent pas de souligner "que ces hommes agissent à leurs propres frais afin de protéger leur propre vie, ainsi que celle de leurs êtres chers et du public contre le gouvernement". Suif un passage libelleux où ils insinuent malicieusement que la France aurait été le théâtre de quelques-uns des plus graves accidents d'aviation parce qu'on y pratique le bilinguisme dans les tours de contrôle, on cherche cependant en vain dans le texte de la Voice Canada League le moindre passage qui pourrait être accepté comme un début de preuve à l'appui des prétentions des pilotes et des contrôleurs au Canada même. Le texte est farci d'impératifs catégoriques qui ne prouvent rien, d'hypothèses farfelues qui précèdent la plupart du temps de prémisses fausses. On y cherche en vain des arguments qui traitent directement du problème qui se pose au

Québec et qui en traitent surtout en des termes qui se rapprochent quelque peu de la réalité.

A lire ce manifeste, on croirait que les pauvres anglophones sont victimes d'une cruelle discrimination linguistique au Canada même. Si tout cela ne menaçait pas d'être pris au sérieux par des milliers de Canadiens, il y aurait tout juste lieu d'en rire. Tout comme il y aurait lieu de tourner en ridicule la prétention des auteurs du manifeste voulant que les mesures prises ou envisagées par le gouvernement fédéral dans le domaine des services aériens s'inscrivent dans un vaste programme de subversion visant à détourner de leur but et de leur esprit les institutions du Canada.

Il y a malheureusement lieu de s'inquiéter de cette renaissance du fanatisme. Car outre qu'elle trahit l'existence de sentiments qu'on croyait en déclin, elle montre que, loin d'être morts, ces sentiments s'alimentent aujourd'hui à maints prétextes, souvent très variables. Le conflit actuel, signalait hier M. Trudeau, a fait voir l'existence dans le pays "d'un courant profond et sourd de méfiance à l'endroit de la politique de bilinguisme". Pour appuyer cette constatation, le premier ministre n'aurait pu trouver meilleur exemple que la page publiée le même jour dans le Globe and Mail par cette association familière avec les griefs des pilotes et des contrôleurs qui s'appelle la "Voice of Canada League".

Dans l'application de la politique de bilinguisme au domaine de l'aviation, de nombreuses erreurs ont sans doute été commises. Les plus récentes et les plus déplorables ont eu lieu en relation avec la création de la commission chargée d'enquêter sur les conditions qui devront présider à l'implantation du bilinguisme dans les tours de contrôle.

Le gouvernement qui a commis ces erreurs doit être soumis à la critique vigoureuse et sans quartier non seulement de ceux qui sont appelés à en porter les conséquences mais aussi de la presse et des partis d'opposition. Mais on semble oublier trop facilement, dans certains milieux, dont le Globe and Mail, qu'un devoir permanent de retenue et de modération s'impose à tous les citoyens responsables quand ils discutent de sujets directement reliés à l'unité du pays.

Depuis quelques mois, on attaque sans scrupule à peu près tous les aspects de l'action du gouvernement fédéral qui mettent en cause soit des hommes politiques francophones, soit des secteurs directement reliés au bilinguisme. A force de monter en épingle tel aspect comique mais secondaire ou tel écart croûtilant mais fort peu pertinent au débat public, on finit imperceptiblement par discréditer les politiques mêmes dont on prétendait au début ne mettre en cause que certaines modalités. Cela peut être de bonne guerre au plan électoral, mais à la longue, c'est l'unité du pays que l'on attaque et mine à chaque fois qu'on en traite de manière irresponsable.

Les porte-parole des pilotes et d'un certain secteur de l'opinion anglophone ont fait valoir avec force jusqu'à présent les considérations sécuritaires qui plaident en faveur d'une grande prudence dans l'implantation du bilinguisme dans les tours de contrôle des aéroports. On leur demande seulement d'accorder autant d'attention aux arguments non moins importants qui pressent le gouvernement d'agir dans le sens d'un élargissement du bilinguisme au sein du monde de l'aviation.

Les zélotes de la Voice of Canada League s'inquiètent à juste titre des vies qui pourraient être mises en danger par une imposition inconsiderée de politiques linguistiques imprudentes dans les tours de contrôle. Leur est-il même venu à l'esprit que des vies ont depuis longtemps été mises en danger au Québec même par l'interdiction systématique dont le français a été l'objet dans ces lieux? Une vie francophone vaudrait-elle moins, par hasard, qu'une vie anglophone?

Ne serait-ce que pour dissiper une fois pour toutes les malentendus graves qu'avait provoqués son accession trop facile au pouvoir en 1968, il fallait peut-être que, huit ans plus tard, M. Trudeau soit témoin d'excès de démagogie et de défis honteux et sauvages qui montrent comment demeure lente l'évolution de ce pays qu'il croyait avoir conquis. Les frustrations que l'on ressentait plus dangereuses que celles que l'on laisse éclater au grand jour. En ce sens, la grève illégale des pilotes aura, sous certains aspects, l'effet d'une sorte de "catharsis" qui devrait permettre à ce pays de se ressaisir dans la voie de la raison.

Mais la presse que soit ramenée au niveau technique où elle pourra être résolue l'épineuse question du bilinguisme dans les services aériens. Il presse tout autant qu'ayant obtenu l'assurance qu'une enquête impartiale et complète aura lieu et qu'aucun changement important n'interviendra entre-temps, les pilotes remettent en marche les services aériens sans lesquels le Canada n'est plus qu'une vaste juxtaposition de provinces coupées les une des autres.

Au Québec, certains, comme le président de la SSJB de Montréal, ne voient évidemment dans les difficultés qui ont surgi avec la grève des pilotes qu'une confirmation nouvelle de l'impossibilité du "rêve canadien". Loin d'être négligeables, ces éléments sont nombreux et bien organisés. Et les événements actuels ne font pas tort à leur cause, loin de là. Mais plus nombreux encore sont les Québécois qui maintiennent leur confiance envers M. Trudeau dans cette affaire. Toute solution digne et raisonnable que le chef du gouvernement et ses collègues pourront trouver sera accueillie ici avec intérêt et respect. Il ne leur serait cependant pas pardonné de concéder le moindre pouce de terrain au fanatisme, où qu'il loge.

Claude RYAN

La bataille du bilinguisme

Trudeau: on verra si les gens y croient

Voici la transcription des remarques du premier ministre aux journalistes, hier, à Ottawa telle qu'établie par le service de presse de son bureau:

Q: M. Trudeau, vous semblez interpréter l'immobilité de la CALPA et de la CATCA dû au fait que, en somme, vous ne comprenez pas pourquoi ces gens-là n'attendent pas le rapport final de la commission Chouinard-Sinclair, et vous interprétez cela comme étant une question plus d'unité nationale, en somme, que de sécurité comme ils l'algèment à travers les médias.

R: Oui, je vois la chose assez simplement: ou bien c'est une question technique et on ne peut pas garantir la sécurité par des vols dans les deux langues. Si c'est cela, ce qu'on trouve techniquement, eh bien on continuera de voler uniquement en anglais. Mais si on peut voler d'une façon bilingue, si les tours de contrôle et les pilotes peuvent choisir l'anglais ou le français dans les aéroports de Québec sans qu'il n'y ait aucun danger pour la sécurité, à ce moment-là cela devient une question de principe.

Comment est-ce qu'on répond à la question de principe? Si un pilote francophone du Québec ne peut pas voler dans sa province (dans notre province, on parle en français à un contrôleur francophone, sachant qu'il n'y a aucun danger pour la sécurité) je trouve qu'on rejette le bilinguisme d'une façon absolument catégorique et à ce moment-là, je pense que les Québécois ont le droit de se demander: Bien, à quoi ça tient toutes ces déclarations formelles sur le bilinguisme? C'était seulement de la théorie ou c'est de la pratique?

Q: C'est donc dire que l'allocation que vous avez prononcée mercredi soir pour rétablir les faits au sein du Canada anglais aurait tombé dans l'oreille d'un sourd?

R: Bien, on verra. Les parties en cause sont en train de négocier à l'heure actuelle avec le ministre des Transports, il se peut que ce soit là aussi une question de méfiance, une question d'interprétation erronée de la réalité, mais on répète à qui veut l'entendre que la sécurité doit venir d'abord. Comme je l'ai dit à la télévision et à la radio l'autre soir, si j'ai le choix d'atterrir en français ou en sécurité, j'aime mieux atterrir en sécurité, mais si je peux atterrir sécuritairement et en français, alors je n'ai aucune objection à ce que j'atterrisse en français...

Q: Est-ce que le choix se pose vraiment entre la sécurité et le français? Est-ce qu'il y a une contradiction entre le fait d'atterrir en français et la sécurité? On a l'impression que lorsqu'on invoque l'argument de sécurité on es-

saie de dire que le français dans les communications aériennes, c'est synonyme d'insécurité.

R: C'est ce que les techniciens nous disent. C'est pourquoi nous avons nommé une commission d'enquête, c'est pourquoi nos experts au ministère des Transports sont en train, avec des machines très compliquées, d'étudier tous les cas possibles où la sécurité peut être en jeu si on emploie plus qu'une langue. Et ce qu'on dit, c'est que si la sécurité ne peut pas être préservée, eh bien il n'y aura pas de bilinguisme. Et je suis convaincu que les pilotes canadiens et les Canadiens français en général, les pilotes francophones, sont les premiers à le comprendre. Personne ne tient à voler dans des conditions où sa vie est en danger. Et si ça suppose que tout le monde se parle une langue unique, eh bien tout le monde parlera une langue unique. Bien c'est ce qu'il faut étudier.

On sait que dans d'autres pays on vole dans plus qu'une langue. Est-ce que c'est parce qu'ils ont moins de vols, est-ce que leurs gens sont plus intelligents, est-ce que leurs machines sont plus compliquées? Je ne le sais pas, mais on va étudier cela. Mais si c'est possible sans atteinte à la sécurité, même en ajoutant à la sécurité, si c'est possible d'opérer dans le Québec dans les deux langues, je ne vois pas comment est-ce que quiconque puisse s'y opposer. A moins, en effet, qu'ils disent: Eh bien, on ne croit pas vraiment au bilinguisme.

Q: Il y a plusieurs années que la loi des langues officielles est en vigueur: est-ce que vous avez l'impression de reculer dans le temps et de refaire tout le débat sur le bilinguisme encore une fois?

R: Oui, je pense que oui. La réponse est qu'il faudra constamment répéter et faire comprendre ce qu'on entend par bilinguisme. Remarque bien que les fautes ne sont pas uniquement d'un côté dans ce domaine. On trouve encore dans les bureaux de poste de Montréal des gens qui refusent de servir un client en anglais, par bêtise, par fanatisme. Et malheureusement la province de Québec n'a pas appuyé notre politique du bilinguisme. Cela aurait été plus facile pour nous à Ottawa de vendre le bilinguisme au pays si on avait eu l'appui massif des Québécois. Mais à partir du moment où les Québécois disent: "Ah, cela on s'en lave les mains, c'est à vous à Ottawa de vendre cette politique-là, nous, chez nous, on va s'occuper de notre propre petite affaire", cela ne nous aide pas beaucoup. Je ne parle pas juste du gouvernement. Je parle des Québécois, je parle des médias, qui nous ont souhaité bonne chance avec le bilinguisme et on

ne voit pas une très grande croyance à la gageure bilingue sortant du Québec. Et ça, évidemment, ça nous enlève des appuis.

Q: Parlant de gens qui vous ont souhaité bonne chance, l'opposition a appuyé le principe de la loi des langues officielles, mais on n'a pas tellement l'impression qu'en ce moment elle vous aide dans la tâche de convaincre les pilotes et les contrôleurs aériens de retourner au travail.

R: Eh bien, M. Clark et M. Broadbent ont fait une déclaration assez catégorique demandant aux pilotes de retourner au travail. Dans ce sens-là ils nous aident, ils nous appuient. Ils soulèvent, à mon impression, des questions qui créent des entreprises en diversion lorsqu'ils parlent du coût, et des choses semblables. Je ne trouve pas que cela aide beaucoup, mais sur le fond, ils ont appuyé le gouvernement et c'est maintenant aux pilotes eux-mêmes à comprendre.

Q: M. Clark vous a accusé de faire de la provocation en disant que les pilotes sont opposés au principe même du bilinguisme.

R: M. Clark peut toujours se débrouiller avec ses accusations. Moi je pense que ma position est très claire.

Q: Jusqu'à quel stade allez-vous demeurer conciliant avec CATCA?

R: Eh bien, on n'a pas le choix. On ne peut pas céder là-dessus. On ne peut pas dire tout à coup: Eh bien, le bilinguisme, on ne l'applique pas à partir du moment où un groupe pilotes et bien payé au pays s'y oppose. Le gouvernement est le gouvernement, la politique du bilinguisme a été appuyée par tous les partis en Chambre. On ne peut pas permettre qu'un groupe si puissant et influent soit-il, contrecarre la volonté du Parlement.

Q: Est-ce qu'on doit anticiper que lors de la prochaine élection générale le bilinguisme revendra comme étant un des items majeurs de votre campagne?

R: Oh, qui sait? Je pensais bien qu'on l'avait mise de côté cette question-là, en '68, au moment où le pays a appuyé une politique de bilinguisme. Mais une politique de bilinguisme, cela ne veut pas dire seulement en théorie, cela veut dire que dans les faits, il faut l'appliquer. Puis des fois, ça coûte cher, puis des fois ça cause des difficultés. Alors c'est là qu'on verra si les gens y croient vraiment ou pas. S'ils n'y croient pas, certainement qu'il faudra refaire la campagne là-dessus, parce que le Parti libéral, qui est identifié au bilinguisme serait balayé si les gens s'opposent au bilinguisme, si on ne peut pas leur faire comprendre pourquoi il en va de l'unité du pays.

La SSJB de Montréal: le sursis s'épuise

A l'issue d'une séance de son conseil général, la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal, par son président, M. Jean-Charles Desroches, a émis hier le communiqué suivant:

La guérilla déclenchée par les pilotes et contrôleurs aériens du Canada anglais contre l'usage du français dans le ciel québécois rappelle à tous les Québécois qui l'avaient peut-être oublié, que seul l'Etat québécois peut vraiment garantir leur langue sur leur propre territoire.

En d'autres termes, le Québec n'est pas la béquille du français, mais bien sa locomotive et seuls des égarements passagers ou des accès de fièvre ont pu laisser croire qu'il en irait autrement.

M. Pierre-Elliott Trudeau avait déjà dit sur les ondes de Radio-Canada qu'il irait tout simplement vivre aux États-Unis si jamais la politique du bilinguisme from coast to coast ne trouvait pas preneur au Canada anglais. Les délinquants linguistiques que sont les pilotes et contrôleurs aériens en sont même rendus à vouloir empêcher l'usage du français même au Québec. M. Trudeau se prépare-t-il à faire ses valises?

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal croit depuis longtemps déjà que le bilinguisme pan-canadien est un rêve en couleurs. Rêve généreux peut-être, mais rêve impossible de toute manière. Ce rêve des fédéralistes québécois qui à Ottawa aura eu pour résultat d'avoir donné un sursis de quelques années au Canada-Uni et d'avoir retardé l'échéance historique de la rencontre des Québécois avec leur destin national. Car c'est le propre des Québécois de donner sa chance au coureur.

Tout semble indiquer que le coureur est en train d'épuiser ses chances. Ainsi, tant et aussi longtemps que les Québécois se sont contentés de miettes de respect pour leur identité nationale française, genre chèques bilingues, le Canada anglais a donné certaines apparences de tolérance, mais dès qu'il s'agit de choses sérieuses, nos voisins du Canada anglais ne jouent plus. Ils veulent reprendre leurs billes et s'en aller jouer entre eux.

Et ainsi, ce que la Saint-Jean-Baptiste de Montréal répète depuis des années, que l'avenir des franco-

Voilà page 6: Bilinguisme

L'ancien et le nouveau

La foi d'Abraham

par JEAN MARTUCCI

L'histoire d'Abraham donne le vertige. "Quand je me mets à réfléchir sur Abraham", écrivait Kierkegaard, "je suis comme anéanti... Je ne peux comprendre Abraham; en un sens, je ne peux rien apprendre de lui sans en rester stupéfait".

Si on s'en tient à la critique, l'histoire et l'archéologie, Abraham n'a rien d'exceptionnel. Il n'est qu'une goutte dans la mer humaine des migrations massives qui secouèrent la Mésopotamie et reflueront jusqu'en Égypte, dans la première moitié du second millénaire avant Jésus-Christ. Nomade en voie de sédentarisation, il parcourt la terre de Canaan. Avec le temps, les traditions historiques d'Israël en firent l'ancêtre de tous les Israélites. On relia son départ de Mésopotamie à une volonté divine. On lutta contre les rites cananéens d'immolation d'enfants en racontant que Yahvé lui-même était intervenu à la dernière minute pour qu'Isaac ne fût pas sacrifié par son père.

Mais l'approche historico-critique, pour légitime qu'elle soit dans un premier temps, ne rend pas vraiment compte de la signification biblique de l'histoire d'Abraham ou de quelque autre page de la Bible. Car Abraham, pour la Bible, c'est d'abord celui qui "partit sans savoir où il allait" et celui qui, "mis à l'épreuve, offrit résolument, par la foi, Isaac en sacrifice, alors même que c'est son fils unique qu'il sacrifiait, alors même qu'il avait reçu les promesses disant que c'est en lui, Isaac, qu'il aurait une postérité pour son nom" (Épître aux Hébreux). Abraham prit le risque de quitter sa patrie et le risque de monter au mont Moriyya. Dans l'un comme dans l'autre cas, il ne tenait pas en main la certitude rationnelle de l'issue et même, dans le sacrifice d'Isaac, il allait accomplir

un geste qui compromettrait irrémédiablement l'accomplissement de son espérance.

Abraham fait du paradoxe le tissu même de son existence. Celui qui ne désire que se fixer va de campement en campement. Celui qui veut une descendance est prêt à immoler son fils unique. Dieu lui-même n'apparaît à Abraham que sous l'angle du paradoxe car son propre commandement de sacrifier Isaac se dedit à la dernière minute. Et, dans le cœur d'Abraham, le paradoxe est vécu jusqu'au paroxysme car la joie inonde Abraham, qu'il sacrifie vraiment son fils et qu'un bélier le remplace miraculeusement. Abraham ne peut être saisi qu'à travers ces attitudes qui frisent l'absurde. "Ou bien", écrit Kierkegaard, "il nous faut biffer d'un trait l'histoire d'Abraham, ou bien il nous faut apprendre l'effroi du paradoxe inouï que fait le sens de sa vie, afin de comprendre que notre temps peut être joyeux comme tout autre, s'il a la foi".

"C'est par la foi seulement qu'on ressemble à Abraham", écrit encore Kierkegaard, toujours dans "Crainte et tremblement". La foi part toujours sans savoir où elle va car elle est essentiellement un risque. Elle va par mille détours à travers les sentiers sinueux de notre existence nomade. Elle croit au pays où se fixera sa descendance, mais nulle preuve ne satisfait alors la raison car "la foi, dit encore Kierkegaard, "commence précisément où finit la raison". La foi commande même qu'on soit prêt à sacrifier ses points d'appui et qu'on accepte de voir en Dieu les plus angoissants contraires. Mais elle inonde de joie le cœur de l'homme car elle lui fait découvrir dans le Dieu d'Abraham et d'Isaac un Dieu "capable même de relever d'entre les morts" (Épître aux Hébreux).

LIBRE OPINION

La solution des conflits de travail ne réside pas dans l'injustice

par SERGE MARTEL

Je travaille comme aide-infirmier dans une clinique de la ville. Cette grève, qui vient de sévir dans la plupart des services hospitaliers et qui n'est pas encore réglée définitivement, me touche de près mais sûrement pas autant que tous ces gens qui ont besoin de soins. Les opérations chirurgicales jugées nécessaires sont reportées à plus tard. Cela s'est avéré fatal dans certains cas, les soins sont négligés et les hospitalisés sont renvoyés chez eux à la hâte. Ceux qui ont le plus besoin d'aide se retrouvent pratiquement seuls et sans aide.

Comme tant d'autres, l'injustice me révolte. Présentement, je suis contre cette grève et ne suis pas le seul. Je comprends que plusieurs puissent se sentir lésés dans leur droit à une situation plus confortable, mais de là à utiliser des malades, des blessés, comme levier, pour avoir gain de cause dans leurs revendications, il y a une marge! Ce que l'on fait là, c'est du chantage. Et je souligne ici que cela se produit dans un des pays où le niveau de vie est déjà des plus élevés dans le monde, et où les salaires sont en général bien suffisants, si l'on considère la multiplicité des faux besoins que l'on se plaît à entretenir.

C'est le comble de l'inconséquence, de la stupidité ou de la mauvaise volonté. On nous fait examiner à la loupe tous nos petits bobos pour en faire des griefs contre les patrons et le gouvernement et des prétextes au dévouement collectif qui engendrent en des actes très discutables tel l'utilisation de tiers comme levier dans des revendications. Mais on se garde bien d'attirer notre attention sur tout ce dont nous jouissons et abusons déjà, sur notre responsabilité actuelle, très réelle, de la situation que vivent des millions d'hommes, ceux qui croissent et meurent dans la misère noire de la faim, de la soif de la vermine et de la maladie, à cause de notre apathie et de notre consommation effrénée. On ne nous parle pas beaucoup des milliers de nos frères, qui sont pris dans le tourbillon infernal de la guerre, sur plus du tiers du globe. Mais on nous parle beaucoup de nos petits bobos. Ce serait très drôle si ce n'était pas si tragique et si bien planifié. Car on n'enflamme pas les masses aussi facilement et l'on n'arrive pas aussi bien à en faire ce que l'on veut avec des considérations de ce genre.

Le grand tort de ces beaux apôtres modernes que veulent

être nombre de nos syndicalistes et politiciens, des deux côtés, c'est de se gargariser de faux problèmes, trop souvent, et d'éviter soigneusement les vrais, ceux devant lesquels on se sent naturellement désarmé et pour la solution desquels il faut nécessairement reconnaître ses propres limites et faire appel à ce qu'il y a de meilleur dans l'homme. J'ai la ferme conviction que, pour des hommes dignes de ce nom, il y a moyen de discerner les vraies valeurs et les vraies priorités des fausses, les absolues, des relatives.

Parmi ces valeurs et ces priorités, je vois le respect de la vie, de la souffrance; je vois aussi l'amour du prochain. Je pense aux valeurs évangéliques qu'un trop grand nombre se sont empressés de balancer, les jugeant inefficaces. Ou sont-ils, en effet, le respect et l'amour, dans cette grève où tant de malades sont laissés à eux-mêmes ou confiés à une équipe réduite au strict minimum, où tant de salles d'urgence sont évacuées ou n'accueillent que les cas d'extrême urgence parce qu'elles ne peuvent plus faire autrement? Je ne parle pas de tous ceux qui sont restés au poste, ils étaient débordés de travail, dans bien des cas et leur dévouement était admirable. Je parle de ceux et celles qui proposent et soutiennent, par leur vote, de telles mesures, sans trop se préoccuper de toutes les conséquences de leur geste, sauf de celles qui les intéressent. Beaucoup, parmi eux sont sincères mais manquent de discernement. Les

moyens que l'on prend deviennent pires que les maux contre lesquels on les emploie.

C'est vrai, il y a de graves injustices dans notre société, il faut en prendre conscience et se mettre résolument à la tâche pour les faire disparaître. Mais nous n'y arriverons jamais en utilisant nous-mêmes l'injustice. Celle qui se produit envers les malades, actuellement, est criante. Qu'on cesse de s'en servir! Si vraiment nous sommes des hommes, nous pouvons sûrement arriver à travailler efficacement pour la justice, à tous les niveaux, sans mépriser les droits des uns et des autres, surtout ceux des moins favorisés. C'est dans l'amour et la vérité que nous devons diriger nos efforts. Que ceux qui n'y croient pas méditent sur les guerres passées et présentes, afin de voir ce que résout la haine et la violence. Il est urgent plus que jamais de redonner aux valeurs évangéliques la place qui leur revient. Sans elles, ni les manifestations, ni les grèves, ni les interventions du gouvernement ou de l'opposition, ni aucun effort humain, aussi courageux et louable soit-il, ne sauraient produire des résultats qui répondent aux besoins de tout l'homme.

Il faut de l'action, cela est incontestable, mais il faut d'abord une réflexion sérieuse. Sans elle, l'action n'est qu'agitation stérile et même nuisible. Il faut aussi au moins un peu d'humilité, pour ne pas vouloir tout régler soi-même.

la parole du jour

"S'il pouvait y avoir un inspiré qui forge un mensonge prophétisant vin et boisson, il serait le baveur du peuple que voilà!" — Michée 2,11

"Vous êtes la lumière du monde" — Matthieu, 5,14

"Mieux vaut vivre à deux que seul, puisqu'il y a alors meilleur salaire dans le travail. En cas de chute, l'un relève l'autre; mais je plains l'isolé qui tombe et n'a personne pour le relever" — Qobélet 4,9-10

"Que de fois n'ai-je pas entendus vos propres et quels pénibles consolateurs vous faites! Y aura-t-il une fin à ces paroles en l'air? Et quelle maladie que ce besoin de répondre! Moi aussi, je pourrais parler comme vous, si c'étaient vous qui étiez là où j'en suis. Je saurais vous accabler de discours... et vous reconforter en paroles!" — Job 16,2-5 (cinquième siècle avant JC).

"Si quelqu'un ne commet pas d'écart de langage, c'est un homme parfait: il est capable de refréner tout son corps. Quand nous mettons aux chevaux un mors dans la bouche pour nous en faire obéir, nous dirigeons tout leur corps... Bêtes sauvages et oiseaux, reptiles et animaux marins de tout genre sont domptés et ont été domptés par l'homme. La langue, au contraire, personne ne peut la dompter: c'est un fleau sans repos." — Épître de Jacques 3, 2-8 (entre 50 et 60 après JC).

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Tésorier: Bernard Laroque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$52 par année; six mois: \$28. À l'étranger: \$57 par année; six mois: \$31; trois mois: \$19. Éditions du samedi: \$15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$13,35 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

Les difficultés de la démocratie au Québec

Pourquoi le Québec est plus difficile à gouverner que les autres provinces

Claude Ryan publiait dans Le Devoir du 1er juin un texte sur la "gouvernabilité" du Québec. Il y soulignait quatre points qui, selon lui, rendent plus difficile le gouvernement du Québec. Ce sont:

1 — la disproportion entre les moyens dont dispose le gouvernement et les tensions auxquelles il est soumis du fait qu'il existe au Québec une conscience nationale;

2 — la présence de deux grands groupes linguistiques;

3 — l'entrée en scène d'un parti indépendantiste qui conteste le cadre de l'action politique;

4 — les problèmes posés par les relations de travail dans les secteurs public et parapublic.

Je ne veux pas discuter ici la pertinence de ces facteurs mais jeter un regard sur les fondements de notre société démocratique. Il importe en effet de bien voir dans quel cadre et dans quels processus prend forme l'acte de gouverner et de se demander si les actes de gouvernement sont conformes ou non avec ce cadre et ces processus.

Les causes profondes du malaise politique au Québec

Au-delà des spécificités de l'environnement politique québécois, deux faits principaux hypothéquent la gouvernabilité du Québec:

1) le fait que les citoyens n'aient à toutes fins pratiques aucun recours contre l'Etat et ceci se retrouve dans à peu près tous les pays industriels;

2) le fait que le gouvernement Bourassa ait peu à peu perdu sa légitimité aux yeux de beaucoup d'entre nous par un usage dictatorial de son pouvoir au mépris de l'esprit démocratique et en favorisant systématiquement les intérêts économiques de groupes sociaux assez clairement définis.

De tous les côtés et ce depuis au moins vingt ans, les grands penseurs de notre temps se sont attachés à souligner à quel point nos systèmes politiques et économiques maltraitaient et la démocratie et le fonctionnement humain des systèmes humains. De la cybernétique (Norbert Wiener, The Human Use of Human Beings, 1954), à la biologie (Barry Commoner, The Closing Circle, 1971), en passant par

ce penseur d'un autre temps, Paul Goodman, par Yvan Illich et par ce merveilleux Macroscopie du biologiste français Joel de Rosnay, sans oublier l'économie avec E.F. Schumacher (Small is Beautiful, 1973), la raison, retrouvant les sentiments humains, démontre à quel point le pouvoir s'est éloigné des hommes concrets pour se concentrer et se centraliser illégalement à l'abri des droits du peuple, à l'abri du gouvernement du peuple, traduction littérale du mot "démocratie".

1984, la triste mélancolie de Georges Orwell, s'est déjà réalisée à bien des égards. Notre système social, politique et économique n'a plus grand chose à voir avec l'accomplissement de la nature humaine. Le pouvoir, concentré aux mains de quelques-uns, sans que personne ait vraiment voulu déléguer les responsabilités que ce pouvoir implique ou s'est accaparé, est tellement lourd à manipuler qu'il est bien à l'abri de toute contestation personnelle. Il ne peut plus être manipulé qu'à travers de larges ensembles et le temps de réponse entre l'apparition d'un problème et la solution est tellement long que des dommages irréparables sont causés sans que personne puisse intervenir à temps. D'où les frustrations légitimes débouchant parfois sur la violence ou la transgression des lois, ou bien, beaucoup plus souvent, sur la démission totale de la conscience civique.

Nous pouvons prendre l'exemple de l'aménagement urbain et de la spéculation foncière pour illustrer la lourdeur de l'appareil démocratique actuel. Nous assistons depuis plusieurs années à la démolition de grands logements anciens et à la construction de buildings dont la seule raison d'être est de faire rouler le capital. Ni le bien-être des citoyens, ni le respect d'un environnement humain n'entrent en ligne de compte. Or ces constructions sont des atteintes aux droits de l'homme, à son droit au bonheur, elles détruisent quelque chose qui n'est pas inscrit dans la loi mais qui fait partie de l'intégrité humaine.

De quels recours pratiques le citoyen jouit-il dans cette circonstance pour faire respecter ses droits? Changer de gouvernement!!! Mais ce moyen est hors de proportion avec l'objet de l'action à entreprendre, alors que c'est sa rue ou son quartier qui est en jeu. Il y a là manifestement une inadéquation entre le litige et le ca-

dre imposé pour le résoudre.

La concentration du pouvoir entraîne une profonde inefficacité dans la solution de la plupart des problèmes et ceci entraîne à son tour une tendance à l'instabilité des systèmes. Le fonctionnement optimal des systèmes a été mis en lumière par la cybernétique et la biologie grâce auxquelles l'on voit qu'un système ne peut jouir de la stabilité qu'avec une gestion décentralisée et de multiples contrôles qui permettent de nuancer, de filtrer et d'appliquer efficacement les ordres.

Or comment fonctionne notre système "démocratique"? Par une concentration de pouvoir, d'informations et de capitaux jamais atteinte encore dans l'histoire humaine. Cette caractéristique est commune à presque tous les systèmes politiques de la planète, ce qui entraîne la similitude (au-delà des formes) des sociétés industrielles. Démocraties "populaires" et démocraties "bourgeoises" concentrent le pouvoir de la même façon, aliènent les hommes de la même façon et produisent de la même façon. Il reste toujours la Chine, bien sûr, différente mais beaucoup trop différente pour n'en retenir que l'essentiel: son fonctionnement apparemment décentralisé.

A la lumière de ces quelques considérations sur le pouvoir dans nos systèmes démocratiques, je vais maintenant examiner quel a été et est toujours le comportement du gouvernement Bourassa.

Le pouvoir contre la démocratie.

La première grande faute du gouvernement Bourassa fut sans doute l'annonce du projet de la Baie James au cours d'une assemblée partisane. Non seulement les études préliminaires n'étaient pas encore terminées mais le commun des mortels ne connaissait même pas l'existence du projet. D'un projet impliquant la collecti-

par
CHRISTIAN LAMONTAGNE

■ L'auteur de cette libre opinion a été tour à tour journaliste, soudeur et animateur social. Il est présentement chômeur. M. Lamontagne a étudié la philosophie à l'université du Québec à Montréal.

vité par son coût et ses conséquences, on venait de faire une entreprise privée.

Ce comportement, loin d'être corrigé à la suite de ce manquement à l'esprit démocratique, est devenu le signe distinctif du gouvernement Bourassa. De façon systématique on a caché des informations par des retards apportés à la divulgation de documents, par l'emploi abusif du huis-clos ou par l'annonce intempestive de projets visant à mettre tout le monde devant des faits accomplis. Ces procédés ne visent qu'une chose: éviter le débat, condition première de la démocratie.

De cette manière, le gouvernement Bourassa a perdu la légitimité que confère le respect non pas seulement des règles formelles du fonctionnement démocratique (les règles, ça se change) mais au premier chef de l'esprit de la démocratie.

En deuxième lieu, si les structures de l'Etat moderne sont plus ou moins neutres, un gouvernement, lui, n'est pas neutre et cela s'est manifesté avec le plus grand éclat sous le règne de ce gouvernement. De la concession d'ITT à la non-intervention dans le conflit de la United Aircraft, le gouvernement s'est montré plus soucieux de défendre des intérêts capitalistes que d'assurer le bien-être général. Il a toléré l'emploi de "scabs" lors de grèves légales et la constitution de polices privées, il a regardé pourrir des conflits de travail en sachant bien contre qui le temps jouait.

En favorisant systématiquement les intérêts du capital (il faut bien le dire), le gouvernement Bourassa a introduit un facteur de division de la nation bien plus important et explosif que l'apparition du mouvement indépendantiste. Cette politique a en effet tendance à provoquer un rejet global de la légalité dont est issu le gouvernement et dont il s'est servi pour maintenir des privilèges et une exploitation parfois brutale des travailleurs. Un gouvernement ne peut s'affirmer à récolter que ce qu'il sème et celui-ci en favorisant les favoris doit s'attendre à récolter la contestation des défavorisés.

Tous les gouvernements tirent d'abord leur légitimité du consensus autour des procédures qui doivent assurer la justice et l'équité. Or, en utilisant abusivement ces procédures, le gouvernement ne se discrédite pas seulement lui-même, il discrédite aussi la procédure. Ceci a entraîné l'apparition de nouvelles formes de "crime": la désobéissance à des lois perçues comme injustes. Au lieu de contester la loi par les procédures légales, n'ayant d'autre recours, les citoyens n'ont plus qu'à se coucher sur la voie en espérant que le conducteur du train s'arrêtera.

En troisième lieu, le gouvernement Bourassa a commencé à perdre le contrôle de deux grandes institutions: celles de l'éducation et de la santé. Toutes deux souffrant du "mal" de tout grand système: la centralisation à outrance des pouvoirs et l'absence de mécanismes correcteurs.

Il y a un paradoxe à définir comme essentiels des services alors que certaines fonctions dans ces services ne sont pas du tout essentielles. En effet, n'est-il pas étonnant de constater que le traitement de la maladie est bloqué parce que les repas ne sont pas préparés ou que la lingerie n'est pas changée? Il convient alors de remarquer que le système est devenu tellement complexe que le moindre accrochage le paralyse complètement ou le rend tellement inefficace qu'on ne peut plus s'en servir.

C'est à la société dans son ensemble qu'il faut s'adresser pour trouver des solutions à ce type de problèmes, car elles ne sont pas "technocratiques", i.e. elles ne vont pas dans le sens de compliquer davantage ce qui est déjà trop compliqué. Elles vont plutôt dans le sens de redonner aux groupes le contrôle des appareils pour que la responsabilité de leur fonctionnement ne soit pas un monopole en puissance.

L'erreur profonde du gouvernement Bourassa face à la crise de ces institutions, c'est de ne pas chercher à partager ou mieux à renvoyer vers la base le pouvoir. La tentative de la CEQ — à laquelle M. Ryan s'en prend en l'accusant de vouloir saboter le bon fonctionnement de l'institution — de diffuser une analyse marxiste de l'école était justifiée dans la mesure où elle répondait au monopole de fait d'une conception de l'éducation. Elle ne l'était pas si elle pensait résoudre ainsi la crise de l'appareil scolaire ou améliorer la qualité de l'éducation. La "vulgaire propagande marxiste" dans la tête des uns répond à la non moins vulgaire idéo-

logie dominante dans la tête des autres. Loin de résoudre les problèmes, ce genre d'interventions masque les véritables solutions.

En dernier lieu, les scandales qui secouent continuellement le gouvernement Bourassa ne sont pas pour améliorer l'image de sa probité. On a plutôt l'impression d'être en présence d'une bande de rapaces qui se partagent une victime. Des mauvaises fréquentations de Pierre Laporte et de Guy Leduc en passant par les petits contrats à la famille, les petites contributions de la pègre à la caisse électorale, les petites manipulations à Loto-Québec jusqu'à l'iceberg qu'on devine à sa pointe, il y a bien des signes de corruption. Nous sommes gouvernés par des gens qui pratiquent ou tolèrent la corruption et le népotisme. Est-ce une cause de stabilité ou d'instabilité politique?

La société démocratique est en crise. Le malheur est que dans notre société il y ait des gens pour qui le pouvoir soit une chose si éloignée qu'ils estiment que les règles de la démocratie ne sont pas valables pour assurer la justice et l'équité. Dans ces circonstances est-il plus important de dénoncer ceux qui ne croient plus en la démocratie ou bien de leur donner des raisons d'y croire? C'est une lourde tâche car le jeu démocratique porte un boulet sanglant qui s'appelle Chili.

Nous devons nous demander si la concentration et la centralisation des pouvoirs ne sont pas finalement le frein le plus puissant à une démocratie vivante. Jusqu'à quel point les citoyens peuvent-ils accepter de remettre leur sort entre les mains de monopoles radicaux (Illich) qui s'appellent l'Etat, les corporations du savoir et du pouvoir dont ils sont exclus et qui définissent à leur place leurs besoins et la manière de les satisfaire?

En terminant, peut-être serait-il bon de méditer sur la signification de cette phrase de John Jay, premier président de la Cour suprême des Etats-Unis: "Ceux qui possèdent le pays devraient le gouverner." Comme quoi il ne faudrait pas prendre pour acquis que la démocratie s'est pleinement réalisée parce que nous avons la liberté de choisir notre gouvernement. A ce jour, le simple citoyen n'a que la liberté de déléguer ses pouvoirs.

Contrairement à M. Ryan qui se demande s'il faut tolérer ceux qui veulent renverser l'ordre établi parce qu'ils n'ont pas le pouvoir, je crois qu'il faut leur donner le pouvoir pour qu'ils n'aient plus la tentation de renverser l'ordre établi mais la capacité de le modifier.

La crise perpétuelle au Québec est issue d'un statut politique insupportable

Claude Ryan a fait preuve d'une discrétion presque excessive en affirmant récemment que le problème de la gouvernabilité "se pose avec une assez grande acuité au Québec". Benjamin Franklin disait que "rien dans ce monde n'est plus assuré que la mort et les taxes". Au Québec postduplessien, nous avons l'impression de pouvoir ajouter une troisième certitude quasi-absolue: les crises — ou, devrait-on dire tout simplement, la crise perpétuelle.

L'époque de Maurice Duplessis nous avait donné un avant-goût des difficultés qu'éprouveront les gouvernements subséquents au sein du système fédéral. L'arrivée au pouvoir du gouvernement Bourassa n'a eu pour effet que d'accentuer le problème. La crise est devenue une réalité quotidienne que nous avons appris à accepter, trop souvent hélas!, avec un détachement qui risque de devenir endémique.

C'est en tentant d'analyser les "pourquoi" de cette crise perpétuelle que nous nous retrouvons face à une montagne qui semble parfois infranchissable. L'autre jour, René Lévesque citait un proverbe chinois voulant qu'un homme n'ait qu'à faire un pas pour conquérir la moitié de la montagne. Mais oser le faire, faut-il avouer, équivaut à poser un geste irréversible, ce qui incite monsieur Ryan, comme bien d'autres, à l'hésitation. En revanche, nous témoignons d'une prédilection pour les notions abstraites quoi que savantes, qui justifient notre incapacité ou notre refus d'agir, de faire ce premier pas chinois.

C'est peut-être dans cette optique qu'il faut analyser la communication de Claude Ryan au congrès annuel des sociétés savantes du Canada (Le Devoir, 1er juin).

Les propos de M. Ryan peuvent se résumer de la façon suivante:

1) Une disproportion évidente existe entre les revendications auxquelles doit faire face le gouvernement du Québec et les moyens dont il dispose en tant que porte-parole "d'une collectivité qui a conscience de former une véritable nation". Dans ces circonstances, "la logique des aspirations dont il est le porteur inclinerait normalement le gouvernement du Québec à vouloir assumer un rôle débordant celui d'une simple province".

2) Le gouvernement du Québec vit une anomalie qui l'oblige à "desservir une population répartie suivant deux groupes linguistiques dont le pouvoir d'attraction est inversement proportionnel à leur importance numérique". Ayant opté pour un traitement "très libéral" (certains diraient suicidaire) de sa minorité anglophone, le Québec s'est aperçu que cette "égalité exceptionnelle" constituée, à la fois, "une véritable porte ouverte pour l'assimilation des immigrants à la communauté anglophone" et une espèce de bonasserie (notre observation) par laquelle "le Québec allait beaucoup plus loin, en matière de reconnaissance des droits de la minorité linguistique, que les autres provinces du Canada".

3) L'entrée en scène du Parti québécois fait qu'"un ferment profond et permanent de division" s'est introduit dans la vie politique du Québec. Cette présence remet en question le cadre même de l'action politique, posant "un grave dilem-

par
EDWARD BANTEY

■ L'auteur de cette libre opinion a été journaliste pendant plusieurs années. Il oeuvre maintenant dans le secteur des relations publiques.

me" pour un gouvernement traditionnel qui doit se méfier de certains collaborateurs au sein de la Fonction publique "dont le projet politique principal serait la rupture du régime politique actuel".

4) La radicalisation "marquée" d'un certain leadership syndical exacerbe le problème. Dans les secteurs public et para-public, ce leadership semble vouloir non seulement négocier des conditions de travail, mais "un véritable nouveau contrat de société". Cette radicalisation provoque un affrontement politique avec le gouvernement "à l'intérieur d'un plan préconçu et systématique" visant, de fait, la destruction du système politique actuel.

Même en nuancant certaines de ces affirmations, il serait difficile de contredire la logique essentielle des quatre propos avancés. Le Québec, au sein de la Confédération, ne possède aucunement les leviers dont il a besoin pour réaliser les aspirations légitimes de la collectivité. Le libéralisme exagéré du traitement que le gouvernement accorde à sa minorité et les mini-solutions qu'il apporte afin d'équilibrer la situation accentuent davantage le fossé entre les deux groupes linguistiques. La présence sur la scène politique d'un parti important qui prône l'indépendance du Québec et l'appui que lui accordent plusieurs hauts fonctionnaires placent le gouvernement, incarnation de l'ordre établi, devant un dilemme quasi-insoluble. Finalement, la radicalisation du leadership syndical oblige le gouvernement à reconnaître l'existence d'une menace potentielle à l'ordre social qu'il veut défendre.

Les faiblesses d'une analyse

Il est moins certain que monsieur Ryan fasse preuve d'autant de logique lorsqu'il passe à l'analyse de ses propos de base.

Comment admettre que les aspirations des Québécois imposent à l'Etat "un rôle débordant celui d'une simple province", rôle que le gouvernement central lui refuse, ce qui a pour effet de le prendre im-puissant, tout en rejetant la logique de l'option indépendantiste qui permettrait à l'Etat québécois de fonctionner de manière adulte et responsable en dehors du carcan implicite de l'option fédéraliste? Comment avouer qu'un régime linguistique "qui accorde la priorité aux français...mais qui accorde également à l'anglais une reconnaissance limitée mais non moins importante" ne satisfait ni les francophones ni les anglophones, sans reconnaître que le Québec doit adopter une politique franchement conçue en fonction de l'épanouissement de la majorité, ce qui serait au fond plus acceptable aux anglophones qui, enfin, sauraient à quoi s'en tenir?

Comment dire que l'émergence du

Parti Québécois "a sans doute contribué à faire reculer le danger de violence inhérent à l'apparition du phénomène séparatiste", sans comprendre que "le cadre même de l'action politique" doit être remis en question si nous désirons créer, par la voie démocratique, un pays propre à nous et à nos besoins?

Comment s'offusquer du fait que la Fonction publique et le domaine de l'information contiennent des sympathisants indépendantistes, sans pourtant s'objecter à la prépondérance des tenants du système politique actuel au sein des mêmes appareils, situation qui ne reflète guère l'équilibre suggéré par les résultats des élections de 1973 et des sondages subséquents?

En admettant que la démagogie ne fut jamais le domaine exclusif de nos politiciens, comment s'indigner du fait que certains dirigeants syndicaux veulent détruire le système actuel, sans s'élever contre les prises de position réactionnaires de la Chambre de Commerce ou l'attitude d'un gouvernement qui, face aux revendications de ses employés, agit comme le pire patron conventionnel, et cela avec notre argent?

Comment dénoncer le fait que, "dans certaines universités, des départements entiers sont contrôlés par des clans idéologiques", lorsqu'on ne trouve rien d'anormal à ce que ces mêmes universités aient à leur direction et, de fait, dans la plupart de leurs départements, des personnes d'une fidélité inébranlable au système politique et économique actuel?

Comment se plaindre que la C.E.Q. "n'ait pas hésité à mettre en circulation...de soi-disant instruments pédagogiques qui n'étaient rien d'autre que des véhicules de propagande marxiste", sans avouer que les livres qui nous ont conditionnés (et qui conditionnent encore la pensée de nos enfants) furent et sont d'inspiration nettement réactionnaires et capitalistes et visent non à ouvrir l'esprit de nos enfants mais à inculquer à la jeunesse des valeurs bourgeoises et souvent réprouvables?

Par-delà les spectres commodes

Les défenseurs du système politique actuel, dont le directeur du Devoir, semblent vouloir oublier que tout système ne fait du progrès que lorsqu'il est contesté. Même les réformes les plus anodines, en société capitaliste, ont été provoquées généralement par la contestation individuelle ou collective. La notion de contestation — le droit à la dissidence — est inhérente aux traditions francobritanniques dont nous sommes les héritiers.

M. Ryan pose la question suivante: "L'Etat peut-il se contenter d'être un spectateur dans une lutte d'idées qui se

Voir page 8: Insupportable

LES QUÉBÉCOIS

SONT EN DROIT DE RECEVOIR DES SERVICES PROFESSIONNELS DE LEUR GOUVERNEMENT



LE SYNDICAT DE PROFESSIONNELS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

LUTTE POUR QUE LES

- ACTUAIRES
- AGENTS CULTURELS
- AGENTS D'INFORMATION
- AGENTS DE PROBATION
- AGRONOMES
- ARCHITECTES
- ARPENTEURS-GÉOMÈTRES
- ATTACHES JUDICIAIRES
- BIBLIOTHECAIRES
- BIOLOGISTES

- CHIMISTES
- COMPTABLES
- CONSEILLERS D'ORIENTATION
- CRIMINOLOGUES
- DIÉTÉTISTES
- ÉCONOMISTES
- GÉOGRAPHES
- GÉOLOGUES
- INFORMATICIENS
- INGÉNIEURS

- INGÉNIEURS FORESTIERS
- MÉDECINS VÉTÉRINAIRES
- PHYSICIENS
- POLITICOLOGUES
- PSYCHOLOGUES
- SPECIALISTES EN ÉDUCATION
- SOCIOLOGUES
- TRADUCTEURS
- TRAVAILLEURS SOCIAUX
- ET BIEN D'AUTRES...

**PUISSENT TRAVAILLER
LIBREMENT SANS INTIMIDATION
AU SERVICE
DES QUÉBÉCOIS**

NOTRE LUTTE C'EST CELLE DE TOUT LE MONDE

La pire menace à l'unité canadienne

— suite de la page 1

avec la sécurité. Si, dit-il, le bilinguisme compromet la sécurité, nous volerons uniquement en anglais. Mais si l'usage du français ne présente aucun danger et, au contraire, ajoute un élément de sécurité au Québec, cela devient une question de principe, selon le premier ministre, et le fait de refuser l'usage du français est un rejet catégorique du bilinguisme qui avait fait le consensus de l'électorat en 1968.

« Je pensais bien, a-t-il dit aux journalistes, qu'on l'avait mis de côté cette question-là en 1968, au moment où le pays a appuyé une politique de bilinguisme. Cela ne veut pas dire seulement en théorie, cela veut dire dans les faits. Il faut l'appliquer. Puis des fois ça coûte cher, puis des fois ça cause des difficultés. Alors, c'est là qu'on verra si les gens y croient vraiment ou pas. S'ils n'y croient pas, certainement qu'il faudra faire la campagne là-dessus parce que le parti libéral qui est identifié au bilinguisme serait balayé si les gens s'opposent au bilinguisme; si on ne peut pas leur faire comprendre qu'il en va de l'unité du pays ».

Aux Communes, le ministre des Transports a concédé à MM. Joe Clark et Ed Broadbent que la commission Chouinard-Sinclair doit dévoiler les coûts de la mise en application du programme de bilinguisme dans les communications aériennes au Québec.

Pendant ce temps, les dirigeants de la CATCA se sont retirés pour discuter de leur rencontre avec le ministre des Transports et le président de l'Association M. Jim Livingston a dit qu'il n'était ni encourage ni décourage par cette rencontre.

Le leader conservateur, M. Joe Clark, a blâmé le gouverne-

ment d'attiser le feu de la situation en publiant dans les journaux des annonces pour expliquer la situation sur l'usage du bilinguisme. Mais en présence d'une annonce publiée par "Voice of Canada League" dans le Globe and Mail et l'Ottawa Journal d'hier M. Clark a été contraint de dénoncer aussi ce genre de publicité.

Il s'agit de deux annonces d'un page payées \$10,000 et qui accusent le gouvernement d'être raciste et arrogant en imposant le bilinguisme à tout prix dans une politique digne de l'Afrique du Sud. M. Trudeau est comparé au tsar de Russie et les auteurs de cette publicité, qui se cachent sous l'anonymat, estiment que le gouvernement n'a pas à s'efforcer d'épargner la vie des meurtriers en abolissant la peine de mort lorsqu'il est disposé à sacrifier la vie d'innocents Canadiens dans la poursuite d'une fantaisie culturelle.

En plus de citer cette publication comme l'exemple parfait de l'incompréhension et de la fausse information, le premier ministre a déclaré qu'il prendrait conseil auprès du ministre de la Justice pour voir s'il n'y aurait pas lieu de poursuivre ces gens-là pour méfait public.

Aux États-Unis, le président de l'Organisation professionnelle du trafic aérien (PATCO: une association de contrôleurs) a dit qu'il n'était plus sûr de voler au Canada tant que ce pays ne reviendrait pas à une "attitude raisonnable".

L'Organisation de l'aviation civile américaine a toutefois fait tenir un communiqué pour dire que le ciel canadien était encore l'un des plus sûrs qu'il n'y avait aucun problème particulier jusqu'à présent.

parer les dégâts, les employés du service d'entretien de la ville sont restés sidérés. Dans certains cas, cela s'est produit sous l'oeil étonnamment vigilant de policiers qui donnaient l'impression de souhaiter que le carnage fasse scandale et ruine à jamais les chances d'organiser à nouveau l'an prochain les fêtes de la Saint-Jean sur le mont Royal.

Tel fut donc le festival d'une jeunesse frustrée. Ce qui faisait dire à un policier de la CUM que, faute de ces longues séances de dévouement collectif, certains jeunes en viendraient à tuer. Tout en reconnaissant, bien sûr, que les organisateurs auraient pu faire preuve d'un minimum d'imagination.

ENSEIGNANTS

par les enseignants.

Selon les quelques bribes qui commencent à filtrer, la dernière avance patronale faite dans la nuit de mercredi à jeudi ouvrirait plus largement la porte à l'application d'un maximum d'élèves par groupe, réclamé à toute force par la CEQ en remplacement de la norme administrative qu'est le ratio maître-élèves. En contrepartie, ces maxima seraient assez élevés pour empêcher de hausser le nombre d'enseignants déjà offerts par la partie patronale pour l'ensemble du réseau scolaire.

Les critiques estiment donc que la proposition n'offre guère de diminution de la charge individuelle de travail des enseignants. Mais il était difficile de prévoir l'issue de la réunion, l'unanimité n'étant habituellement pas la marque de commerce de la Commission de négociation jusqu'ici presque toujours divisée moitié-moitié sur les questions de stratégie.

Quelle que soit la décision de la CEQ, les négociations se poursuivront toute la fin de semaine à la table sectorielle de l'élémentaire-secondaire, à fait savoir un porte-parole patronal.

La table centrale sur les salaires continue à siéger en comité très restreint et on a pu seulement savoir hier que le gouvernement y avait déposé ses offres salariales pour les professionnels et les employés de soutien des cégeps et des commissions scolaires.

C'est par ailleurs aujourd'hui, à Québec, qu'on saura si le volet "affaires sociales" du Front commun ferme définitivement la page sur la dernière négociation.

Convoqué dans la vieille capitale, le Conseil fédéral de la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN) doit en effet tenter de vider la querelle qui oppose à son équipe de négociateurs certains groupes de syndicats qui refusent toujours de retourner au travail malgré l'entente de principe intervenue il y a plus d'une semaine.

La convocation du Conseil fédéral répond à une demande d'un Comité de stratégie régionale de Montréal, qui représente quelque 45 établissements, hôpitaux et centres de services sociaux. Les passe-d'armes devraient avoir lieu sur trois points principaux: la clause de mobilité ou l'on soupçonne les négociateurs d'avoir fait des "concessions" menant sous le statut quo; l'absence de parité salariale entre les techniciens et les infirmières; l'abandon à leur sort des quelque 600 syndicats de l'hôpital d'Arthabaska qui réclament toujours une compensation financière pour un lock-out survenu au début d'avril et transformé par suite en grève qui dure toujours.

Le groupe montréalais a même réclame la démission du coordonnateur CSN du Front commun, M. Jacques Desmarais, qui n'en a guère semblé ému.

Le ministre de la Fonction publique et grand responsable officiel des négociations, M. Oswald Parent — qui n'est cependant à peu près plus présent au dossier — s'est enfin manifesté hier pour s'indigner d'un canular assez dangereux inventé à son encontre par le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

M. Parent a indiqué son intention de

demandeur au ministère de la Justice d'instituer une enquête sur un faux document produit par ce syndicat, portant sa signature, sous le nom de son cabinet.

La lettre imaginée par le SPGQ a été publiée au début de la semaine en page-titre d'une revue faisant rapport de l'état des négociations et des offres patronales. Aucune indication, ni dans cette page, ni dans les suivantes ne permet d'identifier le faux, décelable seulement au ton de la missive. Celle-ci, qui pastiche un message du ministre à l'intention de ses collègues libéraux, les rassure sur son intention et les moyens dont il disposerait pour "venir à bout de ce groupe".

Quantifiant l'exécutif du SPGQ "d'irresponsable et malhonnête", M. Parent n'a pas manqué de souligner que ses membres "occupent, au sein de la hiérarchie de la fonction publique, les fonctions les plus importantes parmi les groupes syndiqués du gouvernement".

Le SPGQ, qui pourrait bien s'être mis les pieds dans les plats puisqu'il n'avait demandé aucun conseil juridique avant de procéder à ce canular, se contente maintenant d'espérer que le ministre se rendra "risible" s'il donne le feu vert à des poursuites en cette affaire.

Il a cependant publié hier un bref communiqué qui, tout en reconnaissant le faux, s'amuse de ce que la déclaration du ministre l'ait en quelque sorte rendu "crédible".

Le SPGQ, dont les quelque 5,000 membres sont suspendus de la CSN faute d'avoir accepté une hausse de cotisations, négocie fort difficilement le renouvellement de sa convention collective. Il refuse toujours une offre "globale et finale" faite le 10 juin dernier, et assure qu'il ne signera aucune entente tant que le gouvernement ne retirera pas une clause permettant la rétrogradation de ses membres, dans certaines circonstances, à l'intérieur de la Fonction publique.

PEINE DE MORT

thèses farfelues ayant toutes pour pré-

misses l'abolition de la peine de mort. Cependant qu'un autre conservateur, M. John Reynolds, l'un des plus farouches adversaires de la mesure proposant la suppression de la peine capitale, expliquait à la Chambre que plusieurs de ses collègues et lui étaient résolus à entre-

tenir le débat sur le projet de loi pendant tout l'été, s'il le fallait, pour en entraver l'étude en comité, de nombreux représentants du monde des policiers et des employés de pénitencier continuaient de formuler, dans tous les coins du pays, des dénégations et des protestations publiques, en tous modes et sur tous les tons.

C'est d'ailleurs sur ce fond de scène qu'un autre député conservateur, M. Roch LaSalle, de Joliette, a solennellement engagé ses collègues parlementaires à répondre avec sincérité "aux aspirations de la population qui réclame le maintien de la peine de mort".

Les policiers de tous les coins du pays sont en état de tourment, et s'étonnent que le parlement fasse la sourde oreille aux aspirations des Canadiens, a souligné M. LaSalle, dans une courte entrevue qu'il donnait à la Presse Canadienne.

Rappelons que la Chambre a donné son approbation de principe, par 133 voix contre 125, mardi, à la proposition gouvernementale portant abolition de la peine de mort. On s'attendait hier que le comité permanent de la justice et des questions juridiques en pût terminer l'examen en soirée, mais les interventions des députés conservateurs en ont gravement retardé le travail.

Devant cette situation le leader gouvernemental des Communes, M. Mitchell Sharp, a fermement déclaré que le Parlement ne s'ajournerait pas avant que le projet de loi n'ait franchi le cap de la troisième lecture, demain peut-être, ou encore à la fin de l'été, si besoin était.

C'est à cette dernière échéance que semblait viser le député John Reynolds, qui au beau milieu des questions folichonnes et des réponses ad hoc que suscitaient certains de ses confrères conservateurs, s'est soudainement exclamé, d'une voix presque triomphale: "Nous y sommes parvenus... nous bloquons le projet, et nous n'arrêterons pas de lui faire obstruction".

Dans l'intervalle, à Ottawa même, un porte-parole de l'Association à laquelle appartiennent la majorité des effectifs pénitentiaires du pays a élevé des protestations contre la mesure d'abolition.

"Il est regrettable que le Parlement ait pris cette décision sans avoir prévu de nouvelles méthodes ni d'installations supplémentaires de contrôle pour la protection des citoyens", a déclaré le vice-président du conseil de l'Alliance de la fonction publique du Canada, M. Paul Gascon, pour exprimer la déception que lui a causé l'adoption en deuxième lecture du projet de loi gouvernemental.

Rappelons que l'Alliance représente environ 95 pour cent de tous les employés des institutions pénitentiaires fédérales. M. Gascon a déploré en leur nom l'absence, dans le texte de loi, de toute mesure nouvelle visant à la sécurité des policiers et du personnel des pénitenciers.

Pour ce qui est de la décision de rem-

placer de 25 ans de détention, M. Gascon a déclaré que ce n'était pas la solution. L'Alliance s'élève "catégoriquement" contre "ce traitement inhumain qu'on voudrait imposer à certains détenus" et qui aurait entre autres pour effet d'aggraver encore la situation "des autres détenus contraints de vivre avec des criminels dangereux".

Le Solliciteur général, M. Warren Allmand, a remporté "une victoire personnelle" dont l'Alliance tient à le féliciter. Mais il lui faudra "payer le prix de sa victoire, puisqu'il a perdu la confiance de ses employés, au sein de son ministère", ajoute M. Gascon, qui n'en garde pas moins la conviction que "malgré leur amère déception", les employés des établissements pénitentiaires continueront de respecter la loi.

Dans certains de ces établissements, cependant, le climat actuel, parmi les employés, ne semble pas être à la modération. Le président Helmut Bower, de la succursale de l'Alliance au pénitencier de Collins Bay, à Kingston, a annoncé hier que ses cotisations avaient donné, le jour précédent, leur approbation unanime à une déclaration selon laquelle l'abolition de la peine capitale équivalait "à signer le certificat de décès de tous les agents de la paix du pays".

Les employés de l'institution ont de plus formulé diverses plaintes quant à l'insécurité de leur tâche et quant à laisser aller administratif à la suite duquel "on admet à l'intérieur tant de préposés à différents programmes, qu'on trouve inévitablement un nombre important de détenus drogués, au lendemain des jours de visite". Ils ont donc pressé le directeur de l'établissement de les recevoir en meeting d'ici deux semaines.

Dans la région torontoise, par ailleurs, les membres de la Commission de police du Toronto métropolitain ont unanimement adopté hier une résolution qui dénonçait la malhonnêteté du scrutin tenu en Chambre des communes mardi dernier.

Le vote était censé être libre, mais il n'a pu l'être vraiment, dit la résolution, "à cause de la solidarité ministérielle" et pour d'autres raisons analogues. "Pour être libre, le vote aurait dû être secret," a déclaré le président de la Commission, M. W.C. McKay, qui dit connaître deux ministres dont il sait qu'ils s'opposent à l'abolition de la peine de mort, mais qui ont quand même voté en faveur du projet.

Il se trouve également chez les libéraux, a ajouté M. McKay, plusieurs députés qui ont estimé prudent d'approuver le projet de loi, afin de ne pas compromettre leur carrière. "Je ne crois pas que la justice ait été bien servie," a-t-il déclaré.

À Victoria, d'autre part, la Fédération des agents de police de la Colombie-Britannique a lancé "un appel désespéré" aux députés fédéraux qui ont souscrit au projet d'abolition. Elle a pris hier la décision de faire tenir à tous les abolitionnistes de la Chambre des communes un télégramme les exhortant "à reviser leur attitude et à se rendre aux vœux de leurs commettants".

Liban

porte Radio-Amchit contrôlée par les chrétiens. Dans une émission diffusée à 16 h locales 16 h, heure de Paris, la radio musulmane signale de son côté que "de féroces combats se poursuivent à Beyrouth et dans la montagne voisine".

Plusieurs attaques et contre-attaques ont eu lieu autour des camps palestiniens de Tal Zaater et de Jirs Basha ainsi que le long des lignes de front séparant les quartiers chrétiens et musulmans de la capitale, ajoute Radio-Amchit.

Pour sa part, Israël envisagerait d'intervenir au Liban si la communauté chrétienne maronite était menacée de destruction et les fedayine autorisés à opérer à partir du Liban, a déclaré hier à Bonn M. Yigal Allon, ministre israélien des Affaires étrangères, au cours d'une conférence de presse.

"Nous n'avons jamais pensé, et nous ne pensons pas, qu'Israël a le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'un quelconque de ses voisins, mais il me semble qu'au Liban la situation a largement dé-

bordé du cadre des affaires purement intérieures", a-t-il estimé.

M. Allon a fait observer que la présence au Liban d'une force de maintien de la paix interarabe constituait un danger aussi bien pour la communauté maronite que pour Israël.

Si les Arabes aboutissent à un compromis, a-t-il prévu, "pour satisfaire l'Organisation de libération de la Palestine, ils lui permettront de se concentrer dans certaines régions proches de la frontière israélienne et de se lancer contre Israël".

Le chef de la diplomatie israélienne a souligné que son pays ne tolérerait pas deux choses: "une destruction du peuple maronite d'une part, l'autorisation pour l'O.L.P. d'opérer contre les villages israéliens frontaliers, de l'autre".

Le dernier détachement syrien cantonné à l'aéroport de Beyrouth a regagné Damas, hier.

Les Syriens sont maintenant remplacés dans la zone de Beyrouth par une avant-garde syro-libyenne de "casques blancs" de la force de maintien de paix mise sur pied par la Ligue arabe.

VARSOVIE

parle moins d'une minute.

Il a déclaré que certains ouvriers d'usine avaient approuvé le programme d'augmentation des prix alimentaires mais que d'autres l'avaient critiqué.

En conséquence, a ajouté M. Jaroszewicz, "j'ai demandé au président du SEJM (Parlement) de retirer le projet de loi pour un examen supplémentaire".

Selon le président du conseil, il faudra plusieurs mois pour procéder à cet examen.

SÉGUIN

Suite de la page 3

Selon lui, il est évident qu'il est possible de doubler la production alimentaire canadienne si on y consacre suffisamment d'énergie, suffisamment d'argent et suffisamment de volonté.

Par contre, Ursula Franklin, qui voulait signer le rapport minoritaire avec M. Séguin, soutient que ce tour de force nécessiterait une planification incroyablement centralisée, d'immenses capitaux et de nouvelles technologies.

"En pratique, dit-elle, ce serait répéter exactement les erreurs du passé. La technologie est irréversible alors qu'il est facile de contrôler l'immigration." Elle a cité le cas de la Baie James en rappelant qu'il est pratiquement impossible de modifier substantiellement un projet de ce genre une fois qu'il a été mis en marche.

"La haute technologie, dit-elle, implique des coûts énormes pour la société et l'environnement et il est regrettable que les autres membres du Conseil aient refusé d'envisager dans leur rapport les problèmes sociaux inévitables qui découlent de leur philosophie".

Quoi qu'il en soit, Mme Franklin a finalement décidé de ne pas démissionner afin de poursuivre son travail en cours sur la "société de conservation". Le docteur Claude Fortier, de l'université Laval, a appuyé les deux protestataires pendant un certain temps mais il a finalement accepté de se rallier à condition que la lettre de présentation au gouvernement fasse état des oppositions.

Ceux qui ont vu cette lettre signalent cependant qu'elle est tellement vague qu'elle ne veut rien dire...

BILINGUISME

Suite de la page 4

phones passe dans sa totalité par le Québec et non pas par des gouvernements ou institutions fédérales où nous ne serons jamais en majorité et où nous serons à la merci des hommes, se trouve confirmée.

On peut souhaiter bonne chance aux francophones d'Ottawa qui se battent pour obtenir le respect du français et même les appuyer moralement, mais on ne peut s'empêcher de penser qu'à moyen et long terme, ils perdent du temps et des énergies qui seraient autrement précieuses dans la construction du pays du Québec.

INSUPPORTABLE

Suite de la page 5

poursuit au sein d'institutions dont il a la responsabilité ultime? C'est une question pertinente, mais la réponse est loin d'être facile. Posons la même question à propos de l'Union soviétique ou de la Chine et les défenseurs de la "liberté" envisageraient le problème d'une autre façon, qualifiant toute intervention de l'Etat de répression totalitaire. Pourquoi l'interpréter autrement en pays capitalistes?

Un Etat démocratique est censé agir en fonction des désirs et des besoins du peuple duquel il a reçu son mandat. Or, au Québec, le gouvernement actuel, si on doit se fier aux sondages, ne jouit aujourd'hui que de l'appui d'une minorité de ses mandataires. M. Ryan lui-même souligne l'inefficacité du gouvernement Bourassa affirmant, avec raison, que le Québec est la province "la plus instable du Canada" en dépit du fait qu'elle a accordé à son gouvernement "la plus forte majorité jamais enregistrée".

En cherchant les explications de notre crise perpétuelle, certaines observations s'imposent:

1) Tant que le Québec ne possèdera pas les instruments essentiels à l'autodétermination, son gouvernement sera toujours assujéti à l'impuissance. Seule l'indépendance politique, qui ouvre la porte à un degré de contrôle économique, pourra assurer, au moins à long terme, la stabilité d'un gouvernement québécois.

2) Les tergiversations ne pourront jamais répondre aux besoins des deux groupes linguistiques au Québec. Seule une politique positive, qui reconnaisse sans ambiguïté que le Québec est un Etat francophone et qui abolisse les privilèges de sa minorité anglophone, peut mettre fin aux tiraillements pernicieux qui caractérisent actuellement les rapports entre les deux groupes. Cessons de jouer avec les émotions de la minorité anglophone en lui donnant l'option de s'intégrer, à plus ou moins court terme, à la société libre que nous désirons établir.

3) Le Parti québécois, qu'on le veuille ou non, offre aux Québécois une voie démocratique pour sortir du système fédéraliste. Si nous rejetons la solution de l'assimilation, la seule alternative prévisible est, au mieux, une tension croissante avec le Canada anglais ou, au pire, un éclatement violent.

4) Les dirigeants syndicaux ont non seulement le droit mais le devoir, dans un Etat démocratique, de contester le système sous lequel nous vivons. N'en déplaise à nos Louis-Philippe Lacroix, l'époque est heureusement revenue où monsieur Duplessis brandissait, avec un succès électoral incontestable, le menace du communisme.

L'expérience d'Allende au Chili indique qu'au fond un marxiste peut croire à la grandeur de la démocratie bien plus que ceux qui, tout en gargarisant leur appui aux grands principes de la liberté, se permettent les pires excès des régimes totalitaires. Les événements d'octobre 1970 en disent beaucoup. Et les agissements de nos forces policières, à la veille des Jeux olympiques, ne sont guère rassurants.

De toute manière, et monsieur Ryan le sait parfaitement, il n'existe au Québec qu'une minorité infime qui envisage sérieusement l'option marxiste comme solution valable. De plus en plus, le consensus semble se faire — et monsieur Bourassa l'a vite compris — autour de l'option sociale-démocrate.

Parler d'un Etat et de ses institutions essentielles qui seraient "assailies et investies par des éléments" qui veulent les détruire, d'un "pouvoir parallèle" et du spectre rouge, n'est enfin qu'un épouvantail qui a pour but d'effrayer les Québécois afin de sauvegarder le statu quo.

La Chambre de Commerce nous informe que la crise de leadership au Québec est terminée. Au moins, M. Ryan ne s'est pas prêté à cette fousmelle. C'est déjà un demi-pas d'acquis. S'il pouvait maintenant comprendre que son analyse ne vient que confirmer l'avortement de l'expérience fédéraliste au Canada, il aura franchi le pas chinois essentiel à la conquête ultime de la montagne.

suites de la première page

PARALYSIE

compagnie Eastern Provincial Airways a dû annuler la majorité de ses vols par suite de la décision des pilotes d'EPA de suivre la consigne de leur association canadienne.

Air Canada, Eastern Provincial et CP Air, qui avaient demandé et obtenu conjointement l'injonction contre les pilotes, vont intenter une poursuite de plus de \$7 millions contre la CALPA et ses dirigeants pour grève illégale.

Au Canadian National c'est la ruée. Du 20 au 25 juin, c'est-à-dire depuis dimanche dernier, les trains du CN ont transporté le double de passagers qu'ils transportent en période normale et les demandes de réservations sont si nombreuses que les dirigeants des services aux voyageurs prient leur clientèle de se rendre en personne à la gare de leur choix pour faire leurs réservations et acheter directement leurs billets.

Toutes les voitures disponibles ont été mises sur les rails pour accommoder les voyageurs qui seront plus nombreux pour la fête du premier juillet et à l'approche des Jeux olympiques.

Le ministère de la Défense nationale a fait savoir que les députés pourraient utiliser les vols réguliers des appareils militaires pour se rendre dans leurs familles ce week-end mais l'armée n'a pas encore approuvé l'idée de transporter les athlètes canadiens qui doivent participer aux pré-olympiques en fin de semaine. Une décision ferme sera cependant prise en ce sens aujourd'hui si la grève se poursuit, a déclaré un porte-parole du ministère de la Défense.

Le leader conservateur, M. Joe Clark a été quant à lui obligé d'annuler un voyage à l'île du Prince-Edouard où il devait passer la fin de semaine.

En général les gares de trains et d'autobus ont été prises d'assaut à cause de la paralysie du ciel.

Chez les étrangers seule la compagnie Aer Lingus a été obligée de suspendre ses vols canadiens à cause du mouvement d'appui de ses pilotes à la CALPA mais les autres sociétés ont continué leurs opérations.

Aux commandes du Boeing 747 des lignes aériennes néerlandaises KLM, le capitaine Jack Allison-Davis a posé l'avion géant à Toronto, hier, en disant qu'il n'y avait aucun problème à survoler le Canada du moment que les contrôleurs étaient à leur poste.

Le bilan s'établissait donc comme suit hier: environ 20,000 employés d'Air Canada, de CP Air et de Western Airlines mis à pied; des pertes d'environ \$4 millions par jour en revenus pour ces trois sociétés complètement paralysées; les vols internationaux des compagnies étrangères assurés sur Montréal et Toronto; les activités hôtelières gravement ralenties dans tout le pays à cause de la grève; les modes terrestres de transport débordés (de même que la compagnie Québécois qui a ajouté des vols au Québec); et les compagnies américaines incapables d'assurer leurs liaisons au Canada sauf Northwest et Delta.

SAINT-JEAN

tout. Pour les alimenter, ils ont utilisé tout ce qui leur tombait sous la main, y compris le pneu d'une camionnette et, plus encore, l'écorce et les branches d'arbres du parc. En sortant le matin pour ré-

la météo

Tout le sud du Québec a connu des averses hier d'un creux frontal qui se maintient le long du St-Laurent. Aujourd'hui, une faible perturbation en provenance de l'ouest accentuera à nouveau la probabilité de précipitation sur ces régions. La crête qui affecte le nord du Québec poussera plus au sud demain et procurera une belle journée sur toutes nos régions.

Regions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de Pontiac-Témiscamingue: averses ou orages en matinée et dégelage par la suite. Minimum la nuit dernière de 16. Maximum pres de 28. Aperçu pour demain: beau.

Regions du Lac St-Jean, du sud de l'Abitibi, de la Haute-Mauricie: passages nuageux avec averses dispersées en matinée et dégelage par la suite. Minimum la nuit dernière de 16. Maximum pres de 28. Aperçu pour demain: beau.

dernière 12. Maximum 22 à 24. Aperçu pour demain: beau.

Regions de Québec-Trois-Rivières: dégelage en après-midi. Minimum la nuit dernière pres de 13. Maximum 22 à 24. Aperçu pour demain: beau.

Regions du nord de l'Abitibi, de Chibougamou: généralement ensoleillé. Minimum la nuit dernière 7. Maximum 20 à 22. Aperçu pour demain: beau.

Regions de Baie-Comeau, de Sept-Îles: généralement ensoleillé. Minimum la nuit dernière 7. Maximum 16 à 18. Aperçu pour demain: ensoleillé.

Regions de Rimouski, de la Gaspésie: passages nuageux. Minimum la nuit dernière pres de 10. Maximum 15 à 18. Aperçu pour demain: ensoleillé.

tale de Brisson, par exemple, ne porte pas aux grouillements interpestifs.

Ceci m'amène à revenir sur le spectacle des violoneux, qui a eu lieu jeudi. A voir les gens danser à deux heures de l'après-midi, on se dit, qu'en soirée, un tel spectacle aurait provoqué une émeute ou presque. Et puisque la Saint-Jean est une fête nationale, il serait peut-être de mise d'y inclure de vraies gigue jouées par de vrais folkloristes et aux heures de grand rassemblement. Essayez d'imaginer Pitou Boudreau jouant du violon entre une chanson de Pauline Julien et un monologue de Raymond Lévesque. Il aurait fait sauter la foule beaucoup mieux que Gaston Brisson. Et la masse des jeunes rassemblée sur la montagne aurait peut-être pu avoir la chance de connaître et d'apprécier une tradition qui est en train de se perdre. Dans l'après-midi, on a rassemblée dans un même spectacle, tous les groupes s'intéressant à la musique traditionnelle: il est plus difficile d'accrocher les gens avec ce genre de spectacle pendant deux heures, mais intégré dans un show diversifié, le succès aurait été monstrueux. En fin de compte, le spectacle de La grande virée n'a eu qu'un succès mitigé (à cause d'une foule moins imposante) et "Québec chante" a subi le même sort, mais pour des raisons différentes: le style des musiciens et chanteurs invités ce soir-là est maintenant dépassé et même s'il s'inclut bien dans un historique de la chanson québécoise, sa valeur n'est pas suffisante pour en faire un grand spectacle.

Vendredi après-midi, détente avec Les petits violons, sous la direction de Jean Cousineau. Musique de Vivaldi, de Bach, de Fauré, interprétée par une vingtaine de jeunes violonistes québécois (entre 10 et 15 ans semble-t-il) qui, au départ, ont été accueillis par une bande de motards venus là pour autre chose que la musique classique. A peu près 3,000 personnes assistaient religieusement, par ailleurs, au concert et, partout sur la montagne, des gens confortablement installés sur leurs sacs de couchage écoutaient ces magnifiques violonistes aux dons extraordinaires.

Pendant ce temps, à la scène du chalet, on pouvait assister à un autre concert: le Trio Musica Antiqua et quand j'y suis arrivée, Claude Sirois jouait de la guitare classique... devant une cinquantaine de personnes. Soit que le public ne s'inté-

resse pas à ce genre de musique (et les motards avaient raison) ou aux démonstrations folkloriques qui suivent, soit que la foule des campeurs et des fétards ait considérablement diminué avec les pluies.

Et pourtant, en revenant à la scène du lac des Castors, j'ai retrouvé une foule en liesse, poussée par les archets des Petits violons, lancés depuis un moment, dans la musique folklorique et l'interprétation d'une oeuvre de Jean Cousineau, les quatre saisons (les nôtres). Des gens qui tapaient dans les mains, dansaient et faisaient des chaînes... devant les mêmes violons, toujours. Les spectacles des Petits violons est, jusqu'ici, le plus grand moment de toutes les Fêtes de la Saint-Jean.

DÉCÈS

LABRECQUE, Maria. — A Montréal, le 24 juin 1976 à l'âge de 84 ans, est décédée, Mme veuve Henri Labrecque, née Maria Poissant, elle laisse dans le deuil ses enfants: André (époux de Blaise St-Pierre), Madeleine (épouse de feu Dr. Robert Côté), Jean-Pierre et Claude. Les funérailles auront lieu lundi le 28 juin. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie, Limitée No 3860 Boul. Decarie, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

Mme Mathilde Chagnon-Ouellette
Mlle Albine Chagnon, Mme Blanche Chagnon, M. Michel Chagnon, remercient les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, lors du décès de Madame Mathilde Chagnon-Ouellette, survenu le 22 avril 1976, soit par offrandes de messes, tributs floraux, télégrammes, appels téléphoniques, visites ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Le conflit s'est résorbé à Radio-Canada, mais il laisse des blessures syndicales

par **Gérald LeBlanc**

Le conflit qui perturbait la programmation de Radio-Canada depuis le début de la semaine s'est résorbé hier mais il laisse de profondes divisions entre francophones et anglophones, tant chez les techniciens que chez les journalistes.

Obéissant à l'injonction ob-

nue par la société d'Etat, les techniciens francophones sont en effet retournés au travail hier midi, suivis, peu après des journalistes qui avaient débrayé jeudi en guise de solidarité avec leurs collègues francophones.

La programmation a donc repris normalement en début d'après-midi même si certains

retards se feront sentir à la télévision, en raison de la plus grande complexité de production qu'à la radio.

La société Radio-Canada a promis dans le protocole de retour au travail de n'exercer aucune représaille par suite de l'action des employés mais une certaine ambiguïté demeure au

chapitre des salaires.

Les journalistes ont été avisés qu'ils ne seront pas payés pour leur journée de grève mais le ton des porte-parole de l'une et l'autre partie laisse entrevoir la possibilité d'une application souple de cette décision.

C'est plutôt à l'intérieur même des syndicats que le conflit laisse des traces. A l'instar des gens de l'air du Québec, les employés francophones de la Société Radio-Canada éprouvent en effet plus de difficultés à s'entendre avec leur syndicat pan-canadien qu'avec leur employeur.

Declenché par une question de frais de représentation pour les techniciens mobilisés pour l'Organisation de radio-télévision olympique (ORTO), le conflit a

vite glissé sur les pentes du bilinguisme pour rejoindre la grave crise qui secoue le monde de l'aviation canadienne et québécoise.

Parce que leur syndicat, la National Association of Broadcasting Employees (NABET), refusait d'endosser leur demande pour une prime au bilinguisme, les techniciens de Montréal ont refusé de rentrer au travail après l'attente sur les frais de représentation.

A l'instar des contrôleurs aériens du Québec, les techniciens francophones de Radio-Canada ne reconnaissent plus NABET comme le représentant de leurs intérêts et ils se préparent activement à la fondation d'un nouveau syndicat au printemps 1977 lors de la prochaine période de

marquage.

On retrouve l'envers de la médaille chez les journalistes. Depuis longtemps dotés d'un syndicat indépendant (le Syndicat général de la télévision et du cinéma), les journalistes francophones de Radio-Canada ont décidé d'appuyer les techniciens lorsque le conflit a glissé vers les questions linguistiques. Mais le SGCT regroupe également les journalistes anglophones de Montréal, qui ont préféré suivre la ligne linguistique et se ranger avec NABET.

Bref, on est francophone ou anglophone avant d'appartenir à tel ou tel syndicat comme le démontre le comportement des syndiqués de Nabet ou de NABET ou de CAR CATCA (contrôleurs aériens).

Limite de pêche: LeBlanc optimiste

OTTAWA (PC) — Le ministre des Pêches, M. Roméo LeBlanc, a déclaré que le Canada peut adopter d'une manière ordonnée une limite de pêche de 200 milles grâce au succès d'une rencontre internationale sur les pêches qui s'est terminée, mercredi, à Montréal.

Il a expliqué que les quotas radicalement réduits dont on a convenu, à la demande du Canada, lors de la réunion annuelle de la Commission internationale des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (CIPANO), seraient intégrés aux règlements canadiens lorsque la zone sera portée de 12 à 200 milles le 1er janvier prochain.

Des consultations auront lieu avec les pays pêcheurs quant à l'émission de permis canadiens donnant accès à ce secteur. Parmi les points discutés, il y aura le nombre de navires alloués dans cette zone de pêche.

Le ministre a ajouté que, règle générale, il était satisfait des résultats de la rencontre de la CIPANO. La réduction de 30 pour cent de la prise totale de poissons de fond sera subie par les seuls pêcheurs étrangers et entraînera pratiquement la disparition des flottes étrangères au large de la Nouvelle-Ecosse.

Le ministre de la Santé intensifie sa campagne contre l'alcoolisme

TORONTO (PC) — Le ministre fédéral de la Santé, M. Marc Lalonde, intensifie sa campagne contre l'alcoolisme: il annonce que les bouteilles de boissons alcooliques devront porter un avis indiquant que ces produits peuvent être nocifs pour la santé.

"Nous projetons d'amender les règlements des aliments et drogues pour rendre obligatoire la mise en garde contre les effets néfastes de la consommation d'alcool — dans toutes les réclamations de boissons alcoolisées et sur toutes les bouteilles, emballages, cartons et autres contenants", a-t-il déclaré lors d'un colloque sur l'alcoolisme.

Il a précisé qu'il rencontrerait, cet été, les représentants des brasseries, distillateurs et viti-

culteurs pour les convaincre de:

- restreindre la période totale de réclamation radiodiffusée et réserver cette réclamation à des heures où les adolescents sont moins souvent à l'écoute;
- limiter les dépenses destinées à accroître les ventes;
- abolir la réclamation misant sur le mode de vie et limiter les autres modes de promotion.

"Nos efforts pour informer les citoyens sur les dangers de l'alcool ont été en grande partie annulés par les tactiques des producteurs qui font voir la consommation de l'alcool, non seulement comme agréable, mais nécessaire."

"Une caractéristique troublante en est ce rapprochement perpétuel entre le fait de boire et celui d'être amoureux, de bien réussir, de jouir de l'existence et cela dans tous les aspects de la vie quotidienne."

M. Lalonde a affirmé aux participants au colloque qu'il ne cherche pas à interdire complètement l'alcool mais seulement à prévenir les abus. "Une politique d'abstinence est tout simplement inapplicable, a-t-il dit. C'est utopique."

M. Lalonde a révélé que le gouvernement fédéral et les provinces avaient conçu un programme d'information sur l'alcool, en trois étapes, baptisé "Dialogue sur la boisson" et qui sera offert cet automne.

Il a toutefois reconnu qu'un programme d'information ne suffirait pas à changer les mentalités sur la boisson.

"J'estime que notre campagne d'information ne constitue qu'une partie d'un ensemble plus complet qui doit comprendre l'éducation, l'action communautaire et des changements de politique sociale."

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DU CANADA

DÎNER-CAUSERIE
le lundi 28 juin 1976
à 19h 30

Au Salon Oval de
l'Hôtel Ritz Carlton



Conférence - invite d'honneur

M. Roger De Groot
Attaché Olympique
Français

Thème de l'exposé
"Les aspects humains
des Jeux Olympiques"

RÉSERVATIONS:
866-2797

L'histoire d'un billet payé par M. Goyer

OTTAWA (d'après CP) — Prie par M. John Diefenbaker de dire comment le ministre des Approvisionnements, M. Jean-Pierre Goyer, avait pu obtenir d'Air Canada un laissez-passer destiné à une simple amie, le ministre des Transports, M. Otto Lang, a annoncé aux Communes hier qu'il s'informerait de la politique de la société aérienne à ce sujet.

"Comment se peut-il, avait demandé plus particulièrement l'ancien premier ministre, qu'on ait émis un laissez-passer au nom d'une personne décrite comme une concubine, comme une épouse de droit commun, une locution qui, bien sûr, n'existe que dans le vocabulaire de certaines gens?"

M. Diefenbaker avait ainsi fait écho aux nouvelles publiées à ce propos depuis deux jours par deux quotidiens torontois, le Sun et le Globe and Mail.

Celui-ci précisait hier que M. Goyer avait demandé par écrit le laissez-passer en question, en priant les administrateurs d'Air Canada de trancher en même temps la question de principe qui se posait ainsi.

Les deux grandes sociétés aériennes du pays ont en effet pour politique de ne jamais refuser un laissez-passer à un ministre qui en fait la demande, non plus qu'à son épouse légitime. Air Canada avait en l'occurrence émis un laissez-passer pour la compagne du ministre, sans toutefois répondre à la question posée.

Dans les circonstances, M. Goyer avait estimé préférable de faire paryenir la semaine dernière, au président de la société, M. Claude Taylor, un mot qu'accompagnait un chèque de remboursement au montant de \$392, coût de l'aller-retour Ottawa-Dallas, en première. Dallas n'était qu'une étape, mais M. Goyer avait lui-même assumé les frais entiers du reste du voyage, jusqu'au Mexique, en avril dernier.

L'ONE autorise l'Hydro-Ontario à exporter vers les États-Unis

OTTAWA (PC) — L'Office national de l'énergie a annoncé qu'il avait approuvé, en partie, une demande de l'Hydro-Ontario relative à l'exportation d'énergie vers les États du Michigan et de New York.

Contrairement à la demande première de l'Hydro-Ontario, le nouveau permis est accordé pour une période de cinq ans et pour l'exportation d'un maximum de 15.000 kilowattheures par an. La requête des autorités de l'Hydro-Ontario, en date du 18 juin 1975, demandait une licence lui permettant d'exporter jusqu'à 10.000 gigawattheures en 1976 et d'augmenter ses exportations chaque année pour atteindre 30.000 gigawattheures en 1985.



Fidèle à la consigne qu'il s'est donnée, c'est dans la dignité que le Mouvement Réformiste Social a voulu célébrer la fête nationale des Canadiens français en rendant hommage à la mémoire du Chanoine Lionel Groulx et par delà son oeuvre aux valeurs immuables que les ancêtres nous ont léguées.

Cette photo nous montre le président du mouvement, le Dr Jean-Marc Brunet alors qu'il adresse la parole aux manifestants dont on voit ici la tête du défilé devant l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, rue Bloomfield.

COLLÈGE MARIE-VICTORIN COURS POUR ADULTES SESSION AUTOMNE 1976

Enseignement général cours préparatoires à l'université
programme complet en sciences humaines
(thème famille)

Formation professionnelle techniques de garderie d'enfants
techniques d'éducation spécialisée
techniques d'assistance sociale
techniques de gérontologie
cours de radio-amateur

Enseignement programmé enseignement général et professionnel

DÉBUT DES COURS 7 septembre 1976

POUR RENSEIGNEMENTS ET PROSPECTUS:

Collège Marie-Victorin
Service de l'éducation des adultes
7000, rue Marie-Victorin
Montréal, H1G 2J6
Tél.: (514) 325-0150

LE BILINGUISME DANS LES AIRS

CONSIDÉRATION MAJEURE

— Les strictes mesures de sécurité actuelles dans la mise en oeuvre des aéronefs au Canada n'ont pas été et ne seront pas réduites ou mises en cause.

— où:

— Le bilinguisme dans les airs est limité au Québec et plus tard à la région de la capitale nationale (Ottawa-Hull).

— Nulle part ailleurs au Canada.

Qui:

— Les pilotes détermineront la langue de contrôle du trafic aérien au Québec.

— Il n'est pas nécessaire que les pilotes au pays ou que les contrôleurs à l'extérieur du Québec deviennent bilingues.

Quand:

— Depuis plus de deux ans cinq aéroports au Québec opèrent sans heurt dans les deux langues officielles.

— Dans les semaines à venir deux autres aéroports s'ajouteront à eux.

— Personne ne remet en cause les étapes déjà franchies.

— Le bilinguisme dans la région de Montréal constitue un problème complexe. Des études techniques et une enquête publique indépendante seront nécessaires avant sa mise en oeuvre.

— Aucune extension dans la région de Montréal à moins que et avant qu'il ne soit prouvé que le niveau de sécurité actuel sera maintenu.

Comment:

— Les associations aériennes ont été invitées à participer dans la formulation de procédures bilingues pour les vols à vue et aux instruments.

— Une Commission indépendante enquêtera sur la sécurité de ces procédures.

— L'introduction de communications aériennes bilingues peut se faire de façon professionnelle en accord avec l'objectif déclaré du gouvernement de maintenir la sécurité aérienne.

Pourquoi:

— L'expérience des dernières années a démontré que le bilinguisme en permettant une meilleure compréhension peut augmenter la sécurité des opérations.

— Pour reconnaître le droit des canadiens français au Québec à une carrière dans le monde de l'aviation, utilisant leur langue maternelle tout comme les canadiens anglais ont pu le faire depuis nombre d'années.

— Pour assurer au Québec des communications aériennes dans la langue de cette province, tout comme dans d'autres pays du monde où l'anglais n'est pas la langue maternelle.



Transports Canada

Otto Lang
Ministre des Transports

Le Devoir

Baisse des cours

La cote a fléchi un peu et l'activité a été faible hier à la Bourse de Toronto.

L'indice industriel a fléchi de 42 et est tombé à 188,74, l'indice de l'or, de 3,58 et est tombé à 286,23, son plus bas niveau depuis le 26 mai. Celui des métaux de 22 est tombé à 90,07 et celui des pétroles de l'Ouest, de 78 et est tombé à 234,32.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 153 gains, 187 pertes et 236 inchangées, contre 181 gains, 156 pertes et 245 inchangées la veille.

Le volume a été de 1,98 million d'actions d'une valeur totale de \$17,08 millions, contre 2,29 millions d'actions d'une valeur totale de \$19,85 millions la veille. C'est le plus faible depuis 14 séances.

Huit des 16 parties constituantes de l'indice industriel ont régressé, six ont progressé et deux, les communications et la construction, sont restées inchangées. Les plus forts gains y ont eu les grands magasins, aux mines industrielles et aux produits chimiques et les plus fortes baisses y ont subi les banques, les boissons alcooliques et l'industrie manufacturière.

Sur le marché des options, 134 contrats ont été négociés, contre 151 la veille.

Les transactions sont restées suspendues dans le cas de United Trust et de Unicom Financial Corp. La dernière cote de United Trust est de \$5,50 et la dernière de Unicom, de 85 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventures					Industries					Ventures					Industries				
Abby Glen	7645	54%	6	5 1/2 + 1		Cad Frv	10320	1010	1010	1010	- 1/2								
Abby Glen	1700	105	100	105	+ 1	Cal Poly	325	320	295	- 1/2									
Abby Glen	8090	112	111	112	+ 1/2	Cal P 7/2 p	215	218	217	218	- 1/2								
Abby Glen	2000	112	111	112	+ 1/2	Calvint Die	5200	260	225	225	- 1/2								
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Cam Mine	1000	451	451	451	+ 1/2								
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Camfio	1200	584	85	85	- 1/2								
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	115	110	105	- 1/2									
Abby Glen	10000	8	8	8	- 1/2	Can Cen	1												

Les ventes de billets approchent \$148 millions

Le 6/36 de Loto-Québec retourne 49% des revenus aux acheteurs chanceux contre 36% pour la "Mini"

par Michel Nadeau

Retournant 49,2% du montant des ventes aux acheteurs de billets, la Loto-Québec a de nouveau été en 1975 la plus généreuse des quatre loteries de la Société d'exploitation des loteries et courses du Québec. Le rapport annuel de cet organisme, rendu public hier, montre que les trois autres types de loteries (Mini, Inter et Super) ont rendu environ 36% des mises à ceux qui ont voulu séduire la Chance.

Si ces taux se comparent à ceux de l'année précédente, le

chiffre des ventes de Loto-Québec a fait un bond de 11% passant de \$132,2 millions en 1974 à \$147,9 millions pour l'exercice terminé le 31 mars dernier.

Les veinards ont encaissé 39,7% de ce montant soit \$58,6 millions. L'Etat n'est pas loin derrière les gagnants avec \$55 millions ou 37% des revenus bruts. Les commissions aux vendeurs et les "frais de distribution" comptent pour un plus de 22% soit \$34,4 millions.

Presque la moitié des paris se font sous la forme des billets hebdomadaires de 50 cents puis-

que les ventes de "Mini" ont atteint \$64,6 millions sur un total de \$147,9 millions. Si l'an dernier avait été une année faste pour la Mini (hausse de 18%), cette année, on observe en 1975 une certaine stabilisation avec une augmentation minime de 4% seulement.

Pour sa part, l'Inter a déjà atteint cette saturation du marché car les ventes au cours des deux dernières années montrent une progression d'à peine 3%. Les revenus bruts sont donc passés de \$28,6 millions à \$29,7 millions.

Remaniée, la Super-Loto l'emporte au chapitre de la croissance avec une hausse des ventes de 26%. Une partie de cet accroissement provient du fait que le prix du billet a été porté de \$4 à \$5 au milieu du dernier exercice. La stimulation du marché par une campagne publicitaire intensive et l'addition du gros lot d'un demi-million a rendu cette formule plus attrayante dans le contexte d'une vive concurrence avec la Loterie olympique.

Depuis sa création en 1973, la Loto-Québec a toujours traîné la patte. En 1975, les revenus ont enregistré une baisse de 15% par rapport à l'exercice précédent. La refonte de cette forme de pari — le choix est maintenant de 6 chiffres par rapport à 4 auparavant — a permis aux promoteurs de reprendre du poil de la bête. L'an dernier, les ventes se sont fixées à \$31,8 millions, une amélioration de 17% sur l'exercice précédent.

Nous croyons que cette nouvelle formule a non seulement stimulé la clientèle mais nous a permis également d'élargir le marché de cette loterie", souligne le président-directeur général, M. Maurice Cusseau.

Ce type de loterie fournit une

probabilité des gains beaucoup plus vaste tout en permettant l'accumulation d'une semaine à l'autre d'un gros lot qui devient de plus en plus alléchant.

Au total, les acheteurs de billets ont été plus favorisés en 1975 car le volume des lots a augmenté de 16% alors que les ventes s'accroissaient de 11% seulement et la part de l'Etat de 15%.

Quant au nombre des gagnants, 382,500 personnes se sont partagées les \$58,6 millions versés en 1975.

De plus en plus de gagnants mais la valeur moyenne des prix continue de baisser

Il y a de plus en plus de gagnants à Loto-Québec mais la valeur moyenne des prix continue de baisser. En 1975, les chanceux ont touché en moyenne \$160 soit quelques dollars de moins que les années précédentes.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars dernier, Loto-Québec a versé au total \$61,2 millions à 382,500 veinards, soit une moyenne de \$160.

En 1974, ce chiffre était de \$163,35, l'année précédente de \$165,27 et en 1973, la moyenne des prix atteignait \$167,11, selon les données publiées dans le dernier rapport annuel de l'organisme.

Au cours des deux premières années, la va-

leur moyenne des prix dépassait \$260 mais la création de Loto-Québec devait abaisser ce chiffre de près de \$100.

Avec la progression des ventes de billets et du volume des prix accordés, le nombre de gagnants s'est accru considérablement passant de 58,800 à plus de 300,000 en 1974.

Au total durant les six années d'opération, 1,395,300 personnes ont empêché des lots de \$243,1 millions. Par rapport, aux montants versés par les acheteurs de billets, les gains représentent un retour de 39% environ.

Avec des remises de \$245 millions au cours de cette période, l'Etat demeure le grand gagnant de Loto-Québec.

Loto-Québec en 1975

	Ventes de billets (en millions de dollars)	Prix accordés	Retour aux acheteurs 2-1
Mini-Loto	\$64.6	\$24.4	37.7
Inter-Loto	\$29.7	\$10.7	36.0
Super-Loto	\$21.7	\$7.8	35.9
6/36 Perfecta	\$31.9	\$15.7	49.2
Total	\$147.9	\$58.6	39.7

Source: rapport annuel

L'actif des sociétés d'Etat atteint \$10 milliards

L'actif des dix-sept sociétés d'Etat à vocation industrielle et commerciale du gouvernement du Québec dépassaient en 1974 les \$10 milliards et ces entrepri-

ses employaient 34,000 personnes environ. Leur pouvoir d'achat s'élevait à près d'un demi-milliard et leurs revenus s'élevaient à \$600 millions.

Ces données ont été communiquées cette semaine lors d'une rencontre entre le premier ministre Robert Bourassa et les dirigeants de ces sociétés d'Etat à vocation industrielle et commerciale.

"C'est la première fois que vous vous trouvez réunis autour d'une même table de travail pour faire le point sur vos expériences particulières et dégager de nouvelles perspectives de collaboration entre vous et avec le gouvernement, au titre de la réalisation des grands objectifs de croissance économique du Québec", a déclaré M. Bourassa.

L'objet de cette réunion était triple: d'une part, le gouvernement entend structurer davantage les relations existant entre l'Etat et ces sociétés d'autre part, étant donné la multiplicité des vocations de ces entreprises publiques, il est devenu avantageux de procéder à une coordination entre elles et les actions du gouvernement au plan économique.

Etaient présents à cette rencontre les présidents des sociétés d'Etat suivantes: Société Générale de financement, Sidbec, Centre de Recherche Industrielle du Québec, Caisse de dépôt et placement du Québec, Société des alcools du Québec, Société de développement immobilier du Québec, Société de Cartographie du Québec, Société de récupération et d'exploitation forestière, Raffinerie de sucre du Québec, Société d'initiatives agro-alimentaires, Commission hydro-électrique du Québec, Société québécoise d'exploitation minière, Société québécoise d'initiatives pétrolières, Société de développement de la Baie James, Régie des installations olympiques, Société de traversiers du Québec et la Société d'exploitation des loteries et courses du Québec.

Hypothèques Réduction des taux

La Banque Toronto-Dominion et le Canada Trust ont annoncé hier une réduction de 1/4 de 1% de l'ensemble de leurs taux hypothécaires. Pour les prêts de type conventionnel, le taux réclame passe de 12% à 11 3/4% alors que les sommes consenties en vertu de la Loi nationale de l'habitation porteront un intérêt de 11 1/2% par rapport à 11 3/4% antérieurement.

Ces baisses s'expliquent par "les conditions actuelles du marché" affirment les deux institutions torontoises.

De plus, le Canada Trust annonce que ses hypothèques à court terme ont également été réduits. Le taux pour les prêts de quatre et cinq ans passe également de 12% à 11 3/4%. Celui des hypothèques de deux et trois ans recule de 11 3/4% à 11 1/2%. Le taux pour un an glisse de 11 1/2% à 11 1/4%.

Si...

ou

OXFAM



Oui, on est prêt!

Il y a de quoi être fier de nous et de nos ouvriers québécois qui ont travaillé au plus grand chantier du monde, fier surtout du défi relevé par le Québec en prenant les Jeux en main. Le monde entier s'en souviendra.

Bonne chance à tous les athlètes.



Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES
EN... AUTOMOBILE
ou **EUROCAMPER-TOURMOBILE**
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Réservations billets d'Avion - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
"Touring Club de France"

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Robin, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Wagouin Bouché, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
Jacques H. Chabot, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Richard De Bellefeuille, C.A.
Louis Baril, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 - 435-4691

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

samson. Belair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke —
Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.
7035 AVE. DU PARC
270-1141
LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

L'histoire olympique

Les Jeux, d'Athènes 1896 à Montréal 1976

par Michel Hénault

PARIS (AFP par Michel Hénault) — L'origine des Jeux olympiques se perd dans la plus haute antiquité grecque. Elle appartient même à la mythologie puisque certains écrivains et poètes — les journalistes de l'époque — relatent que les jeux organisés tous les quatre ans au moment de la pleine lune qui suivait le solstice d'été, célébraient la victoire de Zeus sur Cronos et un match de lutte dont l'enjeu était la possession de la terre.

Ce caractère religieux confère aux Jeux olympiques subsista durant toute l'antiquité. C'est la raison pour laquelle leur

célébration imposait une trêve entre tous belligérants quels qu'ils fussent pas respect pour la puissance de Zeus, le Dieu des dieux.

Les Jeux olympiques de par leur cycle régulier furent à l'origine du calendrier grec. C'est en effet par olympiades — l'intervalle — le quadriennal séparant la célébration de deux jeux — que les Grecs anciens furent amenés à mesurer le temps.

Les plus anciennes indications prouvent que les Jeux olympiques ont été organisés à une échelle déjà importante au XII^e siècle avant Jésus-Christ. Toutefois, ce n'est que depuis 776 avant J.C. que nous avons la certitude de la tenue des Jeux

olympiques en un lieu fixe, Olympie, en Élide, dans la région occidentale du Péloponèse, au sud de la Grèce, au pied du Mont Kronon. Autour du stade et des temples dont, bien entendu celui de Zeus, s'était formée une véritable ville dotée d'installations hôtelières capables d'accueillir des dizaines de milliers de spectateurs sans compter les bâtiments administratifs.

On ne parlait pas encore de gigantisme et pourtant, dès le V^e siècle avant J.C. la réputation des Jeux était telle que l'on venait de tous les bords de la Méditerranée (Espagne, Italie, Afrique, Asie mineure) pour assister aux Jeux tradition-

nels d'Olympie. Au début, seuls les Grecs y participaient. Puis, tous les athlètes du bassin méditerranéen y furent admis. Le "monde" de l'époque considéra alors cette manifestation, au caractère profondément religieux, comme le rassemblement de la paix, de la fraternité, de la coopération, de l'amitié entre tous les peuples.

Le stade, en forme d'U mesurait 211 mètres de long sur seulement 32 mètres de large. La piste par elle-même, n'était que de 192 m 27 soit 600 fois la longueur des pieds d'Hercule qui, par conséquent, avait des pieds de 32 centimètres.

Après une première journée consacrée aux cérémonies religieuses dont celle du serment olympique — la cérémonie d'ouverture actuelle — le programme se déroulait de la façon suivante:

Premier jour: course du stade, course du double stade, course de fond

Deuxième jour: pentathlon

Troisième jour: lutte, pugilat et pancrace

Quatrième jour: course et lutte pour juniors

Cinquième jour: course de chars à quatre chevaux et course de fond pour chevaux

La sixième et dernière journée était consacrée à la remise des récompenses. Le vainqueur de chaque épreuve recevait une branche d'olivier.

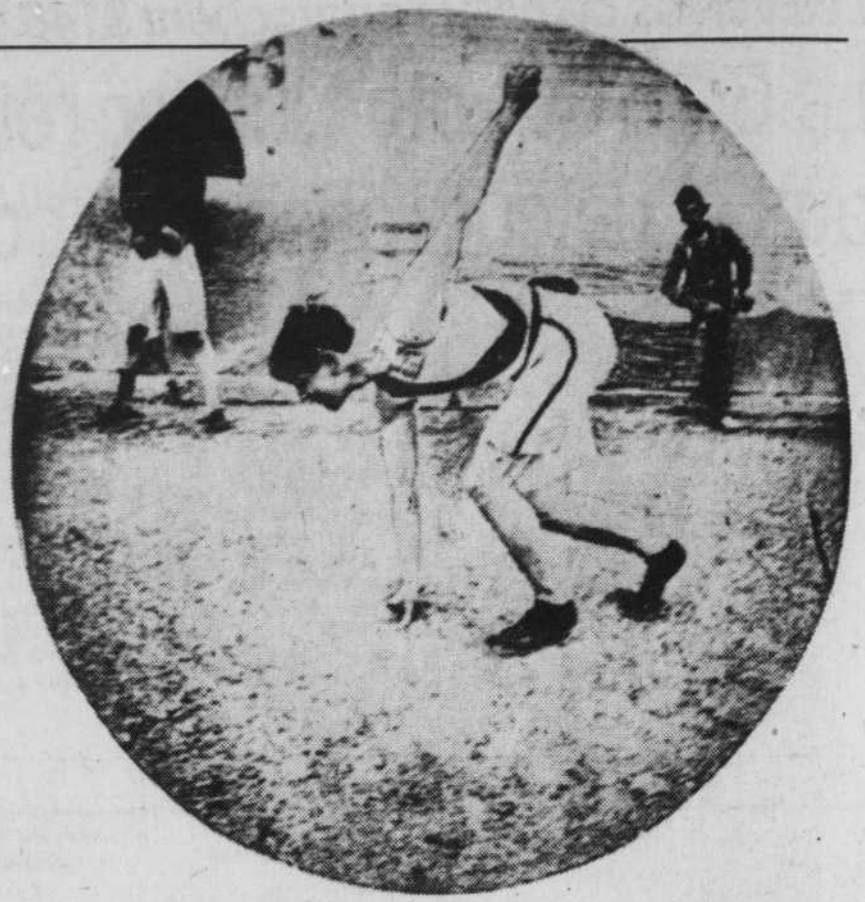
Les athlètes concouraient nus. Les femmes mariées n'étaient pas admises parmi le public pour éviter, dit-on, des comparaisons éventuellement désavantageuses pour leur mari.

La corruption ne tarda pas à prendre racine dans cette manifestation d'idéal de beauté et de paix. Bien vite, la seule couronne de laurier, insigne de la victoire, n'a plus suffi. Les Jeux d'Olympie avaient un tel impact dans le bassin méditerranéen que les champions furent, peu à peu, amenés à accepter des récompenses substantielles non seulement des notables de leur région d'origine, mais aussi de riches marchands.

La situation de corruption était telle qu'en 393 après J.C., année des derniers Jeux olympiques antiques, l'empereur Théodose, décida de les arrêter.

La flamme olympique, le feu de Zeus, s'éteignit pour 1503 ans.

Il fallut attendre 1896 pour qu'elle soit



L'un des premiers athlètes olympiques des temps modernes. F.A. Lane de l'université Princeton avait remporté une qualification au 100 mètres, mais avait perdu en finale. Le grand livre des Jeux indique que les Américains avaient remporté neuf des 12 épreuves d'athlétisme disputées en 1896. (Téléphoto CP)

rallumée. La reprise des Jeux olympiques ne fut pas une mince affaire. C'est en 1892 qu'un Français, le baron Pierre de Coubertin, alors jeune homme, en lança l'idée à un moment où le mouvement sportif n'était qu'embryonnaire sauf dans les pays anglo-saxons et en Scandinavie.

Les difficultés qu'il rencontra, notamment dans l'opinion publique française, furent nombreuses mais à force de ténacité, il parvint à lancer pour 1894 des convocations à "un congrès à Paris pour le rétablissement des Jeux olympiques". Ce fut un congrès historique qui allait permettre aux Jeux de resurgir du passé pour le même idéal de paix, de beauté et de concorde.

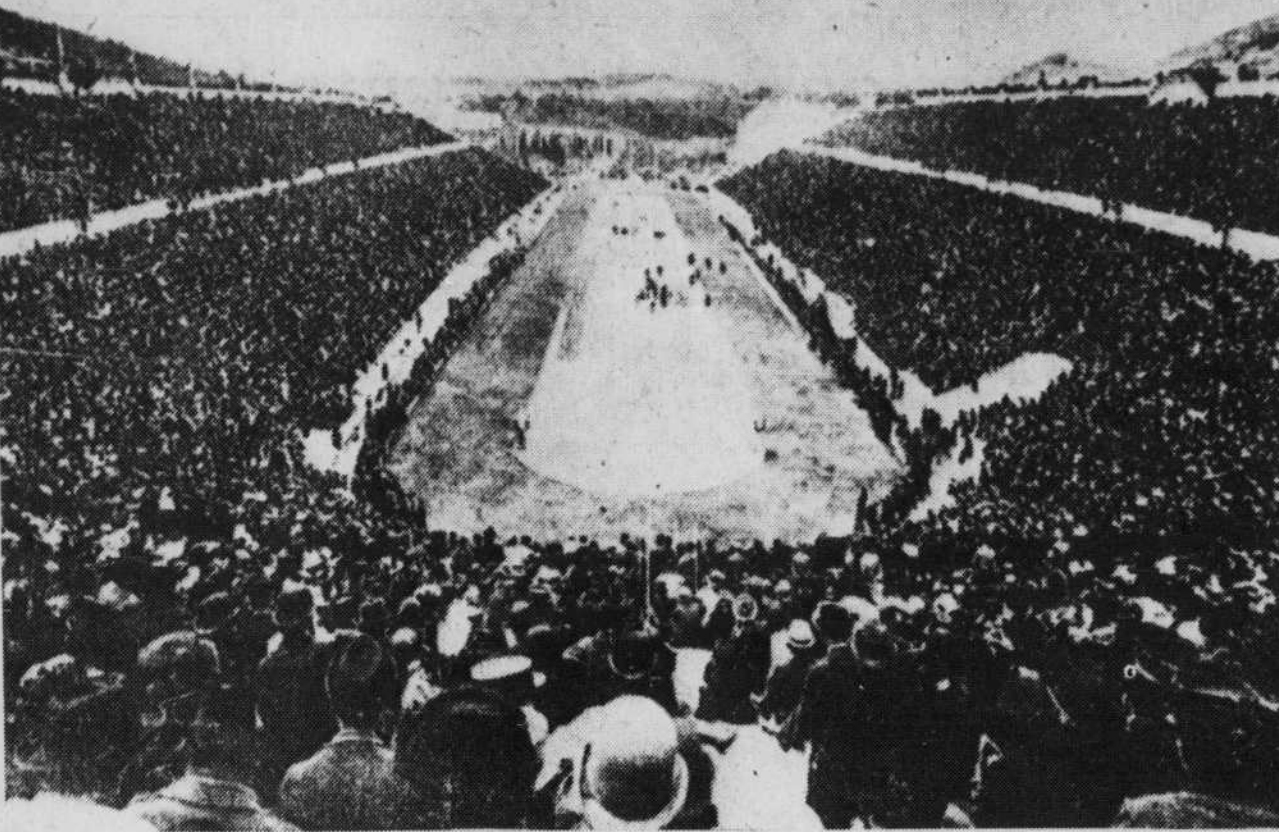
Donner vie et force au mouvement olympique moderne fut une tâche ardue. Durant les premières années — de 1896, date des premiers Jeux à Athènes, à 1908 — la flamme olympique se trouva comme

placée dans un puissant courant d'air. Elle résista en dépit des nombreuses querelles issues des rivalités nationales qui faillirent bien lui porter le coup de soufflé mortel.

Après une enfance difficile, les Jeux olympiques connurent ensuite une renaissance spectaculaire.

Depuis 1896, les jeux furent célébrés 17 fois. Ils auraient dû l'être à vingt reprises si les deux guerres mondiales n'avaient interrompu le cycle en 1916 puis en 1940 et 1944. Le programme et la participation ne cessèrent de croître au fil des olympiades. Mais cette réussite spectaculaire favorisée par la télévision constitue également un grand danger. Ils étaient 285 à Athènes pour 42 titres. Ils seront plus de 8,000 à Montréal pour 608 médailles. Gigantisme et commercialisation.

L'histoire devrait-elle se répéter? (A suivre)



Les premiers Jeux olympiques des temps modernes: Athènes, 1896. Un stade de bois abritait l'idéal du baron de Coubertin. Après les Jeux, on devait le rendre plus attrayant en le bardant de marbre. Cette photographie, extraite du magazine Massey's, a été réalisée le jour du marathon. (Téléphoto CP)

Les meilleures raquettes féminines n'iront plus à Wimbledon

LONDRES (AFP — Reuter) — "Nous n'irons plus à Wimbledon" ont juré les meilleures joueuses de tennis du monde. La petite guerre déclarée par les championnes aux organisateurs du plus célèbre tournoi de tennis du monde, s'est transformée en un véritable conflit. Le comité de Wimbledon a annoncé

hier aux joueuses qu'il refusait de leur accorder des prix égaux à ceux attribués aux joueurs. La réponse des joueuses, unies derrière Chris Evert, la meilleure joueuse du monde en même temps que leur porte-parole au sein de la W.T.A. (Association des joueuses de tennis) a été immédiate. Le direc-

teur de la W.T.A. (un homme, M. Jerry Diamond) a aussitôt annoncé que l'an prochain "aux mêmes dates que le tournoi de Wimbledon une compétition féminine sera organisée en dehors de Grande-Bretagne".

Il a d'ailleurs déclaré avoir déjà reçu trois offres fermes pour participer à des tournois

mieux dotés que Wimbledon.

Dans ce conflit les femmes n'auront pas l'appui des hommes. John Newcombe, président de l'Association des joueurs (A.T.P.) trouve lui aussi inégal la répartition des prix, mais pas dans le même sens que les joueuses. Celles-ci auraient

voulu que le premier prix du simple dames soit de 12,500 livres comme les hommes (et non pas de 10,000 livres et que les autres prix soient également réduits pour supprimer cette différence de traitement qui va aujourd'hui de 33% (pour les joueuses les moins fortes) à 20% environ (pour les meilleures joueuses) en la défaveur des femmes.

John Newcombe répond aux joueuses: à travail égal, salaire égal" et il montre, chiffres à l'appui, que dans une journée moyenne, ainsi celle de mardi qui était la traditionnelle "journée des dames" que les femmes — dont les matches se jouent en 3 sets — ont moins travaillé que les hommes qui jouent eux en 5 sets. Les femmes ont ainsi passé 44 heures sur le court mardi et les hommes 79 heures pour un programme qui était composé de 33 matches d'hommes et de 31 de femmes.

L'an prochain, à moins que d'ici là un compromis soit trouvé, l'épreuve féminine de Wimbledon ne présentera pas grand intérêt. La W.T.A. a d'ores et déjà annoncé qu'elle exclurait toutes les joueuses qui enfreindraient les consignes de boycott. Cependant le président de Wimbledon, un général de l'armée de l'air en retraite, a déclaré que son comité était prêt à faire un effort supplémentaire pour atténuer cette différence.

Parlant tennis, l'australien John Newcombe, trois fois champion de Wimbledon, et l'italien Adriano Panatta, récent vainqueur des championnats d'Italie et de France, ont été éliminés en 1^{re} de finale du simple messieurs.

Tête de série numéro 10, Newcombe a succombé devant le jeune Sud-Africain Bernie Mitton, 3-6, 6-3, 9-8, 9-8. L'australien, qui a été handicapé ces dernières années par une blessure au coude, a sans doute perdu sa dernière chance de remporter une nouvelle fois le titre. Il est âgé de trente deux ans. Son heureux rival en a dix de moins.

Panatta a été éliminé par le "vétéran" américain Charles Pasarell (32 ans). 15e joueur des Etats-Unis, Pasarell est à son

affaire sur un court en gazon alors que l'Italien est avant tout un joueur de terre battue. Le match avait été interrompu par l'obscurité jeudi soir alors que le score était de deux sets partout. Par une chaleur caniculaire, hier, Panatta a sauvé cinq balles de match mais Pasarell a finalement enlevé le set et le match 8-9, 4-6, 6-4, 7-5, 6-4.

Une troisième tête de série, le Chilien Jaime Fillol, a été éli-

miné en 1^{re} de finale par le Neo-Zélandais Tony Parun, 7-5, 6-4, 6-4.

Les huitièmes de finale du simple messieurs donnent les matches suivants: Onny Parun-Ilie Nastase, Arthur Ashe-Vitas Gerulaitis, Raul Ramirez-Bernie Mitton, Tony Roche-Guillermo Vilas, Brian Gottfried-Bjorn Borg, Nikki Pilic-Roscoe Tanner, Stan Smith-Jimmy Connors.

Borg pourrait cependant déclarer forfait. Il s'est fait une elongation à l'aine hier soir au cours d'un match de double et son entraîneur a demandé que son match contre Gottfried, prévu aujourd'hui, soit reporté à lundi.

Vilas a également demandé le report de son match contre Roche à lundi: il souffre d'un poignet blessé avant le début du tournoi.

Les 300 tours de la piste Sanair

Le circuit "Auto Sport Molson" présente demain, à la piste Sanair, l'épreuve Molson 300, une course d'endurance réservée aux stock-cars. Cette épreuve, qui consiste en 300 tours d'une piste de 1/3 de

millie, réunit plusieurs coureurs bien connus dans le domaine automobile: Langis Caron, Jean-Paul Cabana, Gilles Villeneuve du Québec ainsi que les Américains Dave Dion, Beaver Dragon et plusieurs autres.

Pareille épreuve nécessite de la part des coureurs et des mécaniciens une grande compétence. La voiture, un modèle standard (d'où son nom de "stock") est modifiée de manière telle qu'on ne puisse reconnaître le modèle d'origine. On aménage l'habitacle de façon à réduire le poids de la voiture, on change le moteur et le mécanisme, on peinture le nouveau bolide de couleurs éclatantes et on a un stock-car, qu'on améliorera, qu'on démontrera, arrangera, remodifiera, afin d'en tirer les meilleures performances possibles. De telles pratiques mécaniques coûtent extrêmement cher, et tout amateur qui désire participer à une série d'épreuves doit investir une somme importante (\$15,000 ou plus par saison) s'il n'est pas commanditaire.

La compétition est divisée en deux volets de 150 tours. Les finissants de la première partie prendront le départ, dans la deuxième, en position inverse à leur performance en première partie. Les positions de départ dans le premier tour sont déterminées à la suite de trois épreuves de qualification et d'une "consolidation" de 10 tours. Les positions des qualifications, elles, procèdent du système de pointage de la Sanair.

Pour déterminer le vainqueur de l'épreuve, les pilotes reçoivent des points, à l'issue de chacun, des deux volets de 150 tours. Le premier a 25, les autres reçoivent des points selon leur position, par ordre décroissant. En cas d'égalité dans l'un ou l'autre position, le meilleur pointage en deuxième partie est déterminant.

Au chapitre des bourses, le premier empoche \$2,000, le deuxième \$1,400, le troisième \$1,000. La bourse globale est de \$12,500, comprenant \$755 pour le fonds de points de NASCAR, l'Association nord-américaine de stock-car, qui supervise la course.

Le vainqueur de l'épreuve reçoit 266 points qui le rendent éligible au championnat national, le deuxième 240, le troisième 230, et ainsi de suite. Le départ sera donné à 15 heures, mais la première qualification se mettra en branle à 13 heures 30. A 16 heures, toutefois, la revue "Le Volant québécois" présentera une autre tranche de son championnat, alors que plusieurs pilotes de marque s'affronteront pour la finale B.F. Goodrich, une épreuve de 20 tours. Cette course met aux prises des pilotes "Espoirs" et "Elite", comme Jean-Paul Cabana et Jacques Duval.

meneurs

Ligue Nationale

(parties d'hier soir non comprises)

	pb	cs moy.
Brett, KC	270	97.359
McRae, KC	242	84.347
LeFloore, Det	245	85.347
Bostock, Min	159	52.327
Rivers, NY	249	80.321
Staub, Det	228	73.320
Carew, Min	257	82.319
Bell, Cle	237	75.316
Otis, KC	250	78.312
Money, Mil	231	72.312
Wynegar, Min	215	67.312

Circuits

May Bal, Yastrzemski Bos, 13; Rice Bos, Otis KC, 12.

Triplettes

Brett KC, Garner Oak, 7; Blanks Cle, LeFloore Det, Poquette KC, North Oak, 5.

Doubles

McRae KC 17; Carty Cle, Hargrove Tex, 16.

Pb

Burroughs Tex 51; Chambliss NY 46.

Buts volés

Patek KC 35; Carew Min, North Oak, 31.

Lanceurs

Garland Bal 7-0, 1,000; Frydrych Det, Bird KC, 7-1, 875.

Retraits stop

Ryan Cal 128; Tanana Cal 121.

Ligue Américaine

(parties d'hier soir non comprises)

	pb	cs moy.
McBride, SL	185	64.346
Foster, Cin	250	85.340
Morgan, Cin	176	59.335
Robinson, Pgh	157	52.331
Cey, LA	230	76.330
Griffey, Cin	228	75.329
Rose, Cin	276	90.326
Crawford, SL	185	60.324
Montanez, Atl	276	88.319

Circuits

Kingman NY 23; Schmidt Phil 20.

Triplets

Cash Phil, Parker Pgh, Tyson SL, 7; W. Davis SD 6.

Doubles

Madlock Chi, Zisk Pgh, Garvey LA, 18; Maddox Phil, Montanez Atl, 17.

Pp

Foster Cin 62; Schmidt Phil 54.

Buts volés

Cedeno Hou 26; Morgan Cin 22.

Lanceurs

Freisleben SD 6-1, .857; R. Jones SD 13-3, .813.

Retraits stop

Seaver NY 105; J. Richard Hou 84.

baseball

Ligue Nationale

Jeudi
Atlanta 2, Montréal 1
San Francisco 8, San Diego 5
Chicago 2, Pittsburgh 1
Philadelphia 5, Cincinnati 4
Los Angeles 5, Houston 1

Hier
Pittsburgh 9, Montréal 2
New York 7, Chicago 4
Philadelphia 12, St-Louis 4
Cincinnati 8, Houston 6
Atlanta à San Diego

Aujourd'hui
New York, Koozman (6-6) à Chicago, Bonham (6-3), 14h15.
St-Louis, Forsch (2-2) à Philadelphia, Underwood (4-1), 19h35.

Pittsburgh, Reuss (7-5) à Montréal, Warthen (1-8), 20h05.

Cincinnati, Zachry (6-2) à Houston, Andujar (2-4), 20h35.

San Francisco, Montefusco (7-7) à Los Angeles, Rau (6-4), 21h00.

Atlanta, Niekro (6-4) et Morton (0-6) à San Diego, Jones (13-3) et Spillner (2-6), 21h00.

Ligue Américaine

Jeudi
Minnesota 4, Chicago 2
Cleveland 6, Baltimore 5
New York 6, Cleveland 5
Texas 5, Kansas City 2
Californie 2, Oakland 1

Hier
Kansas City 6, Californie 3
Cleveland 6, Baltimore 5
New York 1, Milwaukee 0
Detroit 6, Boston 2
Minnesota à Oakland

Aujourd'hui
Cleveland, Eckersley (3-6) à Baltimore, Garland (7-0), 14h00.

Milwaukee, Slaton (8-4) à New York, Figueroa (8-4), 14h00.

Detroit, Roberts (7-5) à Boston, Tiant (8-5), 14h00.

Minnesota, Hughes (3-8) à Oakland, Mitchell (3-4), 16h30.

Californie, Kirkwood (2-7) à Kansas City, Pattin (1-7), 20h35.

Chicago, Brett (3-1) à Arlington, Texas, Blyleven (5-8), 21h00.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PHILADELPHIE	47	19	.712	—
PITTSBURGH	37	28	.569	9½
NEW YORK	35	37	.486	15
CHICAGO	30	38	.441	18
ST-LOUIS	30	38	.441	18
MONTREAL	23	40	.365	22½

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
CINCINNATI	43	27	.614	—
LOS ANGELES	39	41	.557	4
SAN DIEGO	36	32	.529	6
ATLANTA	31	37	.456	11
HOUSTON	31	39	.443	12
SAN FRANCISCO	28	44	.389	16

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	40	24	.625	—
CLEVELAND	33	31	.516	7
BALTIMORE	32	33	.492	8½
DETROIT	31	34	.469	9½
BOSTON	30	34	.477	10
MILWAUKEE	25	36	.410	13½

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
KANSAS CITY	40	26	.606	—
TEXAS	36	27	.571	2½
OAKLAND	33	35	.485	8
CHICAGO	31	33	.484	8
MINNESOTA	31	35	.470	9
CALIFORNIE	29	43	.403	14

COMMENT FAIRE DE LA VOILE

COURS D'ÉTÉ

du 7 juin au 27 août

DURÉE: Chaque cours comprend 5 leçons de 4 heures. Le matin, l'après-midi, le soir ou le week-end.

NIVEAU: Initiation à la voile, perfectionnement.

ENTRAÎNEMENT: Sur l'eau avec quelques cours de théorie.

LOCATION DE BATEAUX: Lesars, Coda 40 et le Skimmer.

CONTENU: Apprendre à gréer son bateau, le démonter, le mettre à l'eau, le mettre au sec, comment arriver à quai ou aborder sur une plage. Apprendre à régler la voile pour le près, la large et le vent arrière, etc.

LE COÛT: \$70 adultes \$45 enfants (12-14 ans)

ÉCOLE DE VOILE DE POINTE-CLAIRE

90, Lakeshore Road, P.C.

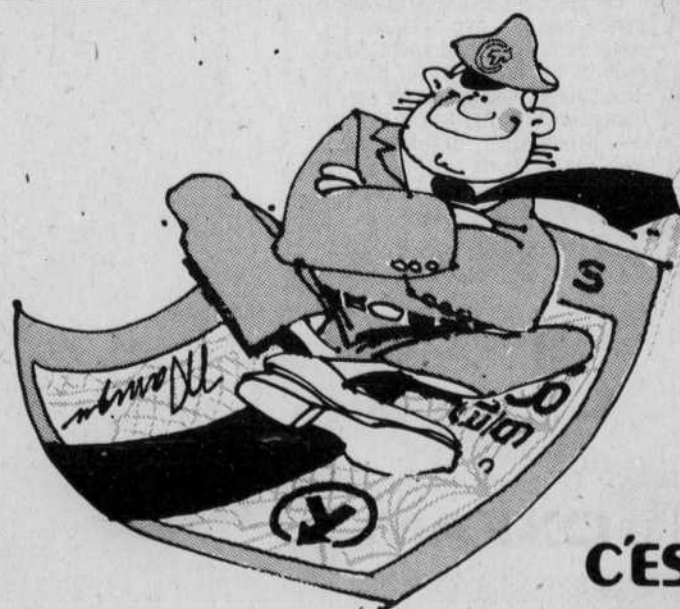
Directeur: Stefan Marshall

Renseignements: 697-3267

Spécialistes en enseignement de voile

POUR ALLER
n'importe
où

TON MÉTRO
TON AUTOBUS
C'EST LÀ POUR ÇA!



Le canal de Lachine : urgence d'une solution

par

JEAN-CLAUDE MARSAN

directeur de l'École d'architecture
à l'Université de Montréal

L'opération Canal-Loisirs, a connu un franc succès. Recherche-action visant à évaluer le potentiel récréatif du vieux canal, elle fut effectuée par le Service régional des loisirs de Montréal, à la demande de l'unité de coordination du développement du canal de Lachine, unité créée au sein du ministère fédéral des Travaux publics.

Le Service régional des loisirs a ainsi invité les citoyens de la région montréalaise, et plus particulièrement les quelque 350,000 résidents du secteur du sud-ouest, à partager une expérience collective d'utilisation du canal et de sa zone environnante pour des fins récréatives. L'accent fut mis sur des activités accessibles au plus grand nombre, à caractère familial et quotidien, réclamant peu de ressources énergétiques et financières. Voilà une conception nouvelle du plein air, qui contraste avec la promotion commerciale habituelle dans ce domaine, et qui vise essentiellement à en faciliter l'expression en milieu urbain.

L'opération s'est déroulée en deux temps. Au cours de l'été dernier, le chemin de halage fut ouvert à la promenade et au cyclisme, le canotage fut permis dans le bassin intérieur entre le pont de la Côte Saint-Paul et le pont Gauron, enfin quelques tables de pique-nique furent installées. À l'hiver, l'expérience d'animation fut reprise pour des activités telles que la raquette et le ski de randonnée, mais sur un territoire beaucoup plus vaste. Celui-ci comprenait la seconde partie du canal (Saint-Pierre/Lachine), la baie de Lachine et le parc LaSalle dans cette dernière municipalité, certaines propriétés privées, le parc Angrignon, le terrain de l'Hôpital Douglas, enfin la promenade de Verdun. Soit un réseau de 11 pistes, totalisant environ 25 kilomètres, desservi par des refuges chauffés et des aires de pique-nique.

L'établissement de ce réseau a nécessité une concertation entre les Travaux publics, à titre d'administrateur du canal, le gouvernement du Québec, la Communauté urbaine de Montréal et les cinq municipalités touchées, à savoir Lachine, LaSalle, Montréal, Saint-Pierre et Verdun.

On a évalué à 80,000 le nombre de personnes qui ont emprunté le réseau durant l'hiver dernier, avec des fins de semaine de six à huit mille personnes en moyenne. Cette grande fréquentation peut être considérée comme une preuve manifeste que la population a répondu favorablement à l'invita-

tation du Service régional des loisirs et que le vieux canal, malgré son état actuel de délabrement et de sous-aménagement, représente un potentiel récréatif considérable. Que va-t-on faire maintenant? Répéter l'expérience d'animation pour fins de loisir sans plus d'aménagement? Abandonner celle-ci pour vouer le canal à d'autres fonctions? Ou laisser traîner les choses en longueur comme cela semble être le cas présentement? La décision à prendre est urgente, et lourde de conséquences. Car elle touche tout le domaine du recyclage des équipements urbains desuets pour lequel il est plus que temps que les autorités publiques se donnent une politique cohérente. Pour le comprendre, voyons rapidement le rôle qu'a joué le canal dans le développement et le caractère du secteur sud-ouest; ceci nous éclairera sur la fonction nouvelle qu'il pourrait éventuellement remplir.

La percée du canal de Lachine fut d'abord entreprise par l'ingénieur du Roi Gédéon de Catalogne en 1700. Pour diverses raisons, elle ne fut jamais complétée. Ce n'est qu'un siècle plus tard, en 1821, que les travaux recommencèrent, pour être terminés en 1825. Le canal fut par la suite agrandi à deux reprises, de 1843 à 1849 et de 1873 à 1884, pour atteindre les dimensions que nous lui connaissons aujourd'hui.

Le canal et le chemin de fer qui ne tarda pas à le longer (1847), permettant le transport des matières premières et des biens manufacturés, attirèrent rapidement l'industrie. D'autant plus que les écluses fournissaient une précieuse énergie hydraulique. Cette voie artificielle de communication constituait un des principaux facteurs qui précipitèrent la première vague d'urbanisation de la métropole. Ainsi, à l'embouchure du canal, se développa rapidement un quartier ouvrier, le quartier Sainte-Anne, lequel renfermait en 1911 près du quart de toutes les personnes engagées dans l'industrie montréalaise (19,000 employés). Le secteur industriel se déploya vers le sud-ouest, donnant naissance à trois municipalités, Saint-Gabriel, Sainte-Cunegonde et Saint-Henri dont la main-d'œuvre était employée en prédominance dans le travail des métaux. De 1881 à 1901, leur population tripla, passant de 15,770 habitants à 48,063.

Ce qui caractérise cette première phase d'urbanisation, c'est qu'elle se fait, d'une certaine façon, contre les gens. Durant cette ère du laissez-faire, la



population accepte, sans maugre, ce type de développement urbain brutal car l'industrie assure un maigre gain-pain qui n'offre plus les terres surpeuplées de la campagne. Pour minimiser les coûts de l'habitat et des services collectifs, les nouveaux citadins s'installent les uns sur les autres.

En 1897, Herbert Brown Ames, dans une étude sociologique intitulée *The City Below the Hill*, a montré que certaines rues des quartiers Sainte-Anne et Saint-Antoine possédaient des densités variant entre 200 et 300 personnes à l'acre, que la moitié des logements de l'aire d'étude pouvaient être considérés comme surpeuplés, qu'une bonne partie de ce secteur, surnommé assez symboliquement "the swamp" et renfermant quelque 15,000 résidents, ne possédait, pour tout espace vert, que le petit square Richmond, soit à peine un acre. Gabrielle Roy, dans son roman social *Bonheur d'occasion*, dont

l'action se déroule à Saint-Henri, a bien décrit cette situation où la production prime sur la qualité de l'habitat, et la rentabilité des capitaux des possédants sur le bien-être communautaire des dépossédés: "Les filatures, les éleveurs à blé, les entrepôts ont surgi devant la brise des espaces ouverts, les emmurant lentement, solidement."

Cent ans après, à partir de 1950 environ, la seconde phase d'urbanisation de la métropole a pris une tournure totalement différente. Comme l'électricité et le pétrole ont remplacé les forces hydrauliques et le charbon comme ressources énergétiques, l'industrie a recouru à d'autres modes de production, lesquels s'accommodent mal de l'ancienne location congestionnée et assez fortement taxée.

Elle profite également des améliorations techniques dans le domaine des moyens de transport et de communication.

Suivant la clientèle et la main-d'œuvre, elle quitte elle aussi les aires centrales pour les zones sub-urbaines où se trouvent des parcs industriels bien équipés et adéquatement desservis par les autoroutes.

Dans cette perspective, plusieurs industries qui ont quitté le secteur du canal ne l'ont pas fait parce que ce dernier a été fermé à la navigation en 1971, suite à l'ouverture de la Voie Maritime du Saint-Laurent en 1959. Si cette fermeture fut déterminante pour certaines, il est probable que plusieurs autres l'auraient fait de toute façon. Sont restées les industries nécessitant une location centrale, ou se servant du canal comme source d'approvisionnement en eau ou exutoire pour leurs eaux vannes.

C'est dans cette perspective d'évolution morphologique qu'il faut situer le problème de la réutilisation du canal de Lachine. Il en découle que sa vocation industrielle semble

bien terminée. Il en découle également qu'il représente une occasion unique, surtout parce qu'il est une propriété publique, d'être réutilisé à des fins d'amélioration de la qualité de la vie dans un milieu où celle-ci n'a guère eu de chance de s'épanouir!

Quelles peuvent être, dans cette optique, ses nouvelles fonctions? Dans ce secteur sud-ouest caractérisé par un environnement monotone, grisaille et pollué, démuné en plus d'aires de loisir et habité par une population moins mobile que d'autres pour profiter des équipements récréatifs à l'extérieur de la ville, un réseau de corridors de verdure qui intégrerait le canal, l'aqueduc de Montréal, les berges du fleuve à Verdun, les parcs des municipalités riveraines et autres terrains disponibles, le tout interlié aux stations de Métro, aux principaux établissements d'enseignement et à d'autres services publics, constituerait une contribution

fantastique à la qualité de la vie. Ce qui n'exclut pas, à certains endroits bien choisis de la zone du canal, des fonctions particulières, commerciales, industrielles ou d'habitation, harmonisées à l'ensemble.

Ce réseau de corridors verts devrait être conçu et aménagé pour des utilisations polyvalentes d'activités de plein air (à caractère familial comme la marche, la bicyclette, le patinage, le ski de randonnée, le pique-nique, etc.) et servir également de voies de communication piétonne sécuritaires et agréables, pour diverses activités quotidiennes. Cet aménagement doit être "doux", faisant davantage appel à la nature qu'au béton. Il ne faut pas que le canal de Lachine devienne une nouvelle rivière Saint-Charles. À la fois parce que ce type d'aménagement "dur" possède un caractère de dominance et d'irréversibilité peu souhaitables. À la fois parce qu'il nécessite des investisse-

ments considérables qui poussent les autorités publiques à chercher des compensations dans l'augmentation des taxes foncières. C'est ce qui est arrivé dans le cas de la rivière Saint-Charles à Québec avec le Village de l'Anse: une appropriation de l'espace par les classes moyennes et riches au détriment des populations locales à revenus plus modestes.

Que l'aménagement du canal, en améliorant la qualité de la vie dans le secteur, contribue à convaincre les gens d'y demeurer et d'autres de revenir s'y installer, ne peut être que positif. Car certains endroits souffrent d'ailleurs d'anémie, voire de dépeuplement. Dans la Petite Bourgeoisie, par exemple, la population est passée de 21,381 personnes en 1951 à 9,412 en 1971, soit une chute de quelque 49.5%! Cependant, il faut éviter que l'aménagement, en créant un milieu plus attrayant, n'offre une occasion au capitalisme im-

Suite à la page 20

Le Livre vert de Jean-Paul L'Allier

2) Pierre Laporte et la culture, an de grâce 1965

par

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

En fait, ce qui rend le Livre blanc de Pierre Laporte intéressant, c'est, en premier lieu, parce qu'il n'a jamais été déposé à l'Assemblée nationale et qu'il n'a pas davantage été publié. Pour une raison toute simple: les élections provinciales de 1966 sont venues; qui ont tout fait foirer, le gouvernement libéral étant remplacé par celui de l'Union nationale. Pierre Laporte se retrouvait tout aussitôt dans l'opposition et Jean-Noël Tremblay, de funeste mémoire, se mit à trôner, avec une grâce presque céleste, sur le fauteuil de la culture. Jean-Noël Tremblay, comme les ministres qui suivirent après lui, ont toujours nié l'existence d'un tel document. On sait la suite: de Tremblay, à Kirkland-Casgrain, et de Kirkland-Casgrain à Denis Hardy, c'a été une belle continuité d'impuissance, de kétainerie et de partisanerie presque honteuse.

Ce qui a donné comme résultat que le Ministère n'a toujours été qu'un embryon de quelque chose dont Pierre Laporte, il y a maintenant douze ans de cela, avait pourtant donné les grandes orientations. Cela commençait bien:

"...Une national se fonde sur la conscience qu'elle a de former une entité distincte, animée d'une volonté commune, et sur le pouvoir qu'elle détient de façonner son propre destin. D'où, d'après le Livre blanc, l'importance d'un Ministère vi-

goureux qui "saura enfin, en partant de haut, en partant de la volonté collective exprimée par le gouvernement, stimuler au maximum l'esprit créateur à tous les niveaux d'existence de la collectivité québécoise". Tout cela afin de mettre, non pas en échec la culture étrangère, mais de la mieux assimiler, de se l'approprier en quelque sorte pour qu'elle puisse rendre avec plus de vérité le fait de notre originalité, ce qu'on pourrait appeler notre différence par rapport au reste du monde.

Ce n'était pas une idée très neuve mais c'était la première fois qu'un ministre québécois l'inscrivait dans un Livre blanc, rappelant par le fait même le droit de l'homme à la culture, qui "oblige d'abord l'État à instituer un système d'enseignement qui convienne aux besoins des intéressés" et qui entraîne, comme autre corollaire, "le devoir qu'à l'État de défendre la culture nationale" en participant à son expansion et à sa diffusion.

Mais comment Pierre Laporte voyait-il la chose?

Le chapitre VII, qui traite de la langue, est révélateur... peut-être beaucoup plus de l'esprit de Jean-Marc Léger que de celui de Pierre Laporte. Il est d'ailleurs étonnant que Jean-Paul L'Allier, dans son Livre vert, reproduise de larges extraits du document de Pierre Laporte mais passe silencieuse-

ment sur ce chapitre. Serait-ce qu'il considère comme plusieurs d'entre nous qu'il s'agit là d'un faux problème (du moins au niveau de la création) et qu'il y a bien assez de Roger Lemelin de par notre petit monde pour s'enfermer le poil des jambes avec ça?

Quoi qu'il en soit, Pierre Laporte était plutôt du côté de la police linguistique. Son axiome est clair: "Le franco-canadien (lire le québécois) ne peut pas être le grand langue de culture... il n'est propre, au vrai, ni pour les réalités culturelles ni pour la réalisation des techniques... D'autre part, l'école ne permet pas à la population du Québec d'accéder pleinement au français langue commune: non seulement elle propage le franco-canadien, mais elle l'accroît."

D'où, encore une fois, l'intervention de l'État qui doit "non seulement prendre les moyens nécessaires pour que le français devienne effectivement la langue prioritaire au Québec" mais, également, "prendre toutes les dispositions utiles pour y assurer la normalisation progressive du français écrit et parlé, d'après l'usage le plus général du monde francophone".

En quelques lignes, vous avez déjà toute la politique de la langue, telle que conçue par les gouvernements du Québec depuis 1960 et telle qu'une certaine élite, montée sur les grands chevaux du pouvoir,

reclame encore à grands cris, le bandeau bien serré sur les yeux, question de se masquer à elle-même et pour elle-même seule la réalité.

Le Livre blanc de Pierre Laporte part de ces prémisses pour aboutir aux grandes orientations suivantes:

1) Une popularisation nécessaire des bienfaits de la culture par la diffusion du français commun: "l'augmentation du nombre de bibliothèques publiques; la création de bibliothèques régionales; l'élargissement du public des librairies; la structuration d'expositions itinérantes; l'organisation de tournées de théâtre et de concerts; la mise en place de clubs de lecture et de ciné-clubs; l'action culturelle par la radio et la diffusion des biens culturels dans les milieux mêmes du travail."

2) Le développement de centres culturels qui "apparaissent comme les instruments les plus propres au succès de la grande entreprise d'implantation et de diffusion de la culture dans toutes les couches de la société et dans toutes les régions du Québec".

Si l'on entre dans le détail, Pierre Laporte, précisant no-

tamment sa politique du livre, préconisait la création d'une société mixte entre l'État et les libraires pour régler le cas de l'approvisionnement du... livre importé. Pour le livre québécois, d'abord ceci: l'organisation d'un colloque d'écrivains (idée qui sera reprise par Liberté avec les succès que l'on connaît), un service de conférenciers-écrivains pour les universités de langue anglaise du Canada et, tenez-vous bien, des représentations du Ministère en France pour... l'institution "d'une chaire de littérature canadienne-française".

Mais il y a encore mieux: trouvant qu'il y a trop d'éditeurs au Québec et qu'ils sont incapables de "répondre à une tendance assez générale qui va vers le livre bien présenté, attrayant, voire luxueux... aéré, illustré, recouvert souvent d'une livree somptueuse", Pierre Laporte propose rien de moins que la fusion des éditeurs québécois sous forme coopérative... Non pas pour pénétrer plus facilement le marché québécois du livre mais pour améliorer le contenant afin qu'on puisse remettre un prix à l'éditeur qui, dans l'année, aurait

publié l'ouvrage le mieux présenté.

Exception faite de ces folichonneries élitistes, il y avait fort peu de choses pour l'édition, sinon la déjà vieille idée de l'implantation d'une centrale du livre. Quand au contrôle par le gouvernement des importations, particulièrement américaines, belges et françaises, on ne trouve pas un mot sur le sujet dans le Livre blanc. Et, comme nous le verrons, Jean-Paul L'Allier ne sera, douze ans plus tard, guère plus loquace sur ce problème pourtant déterminant.

Pour les arts, Pierre Laporte prévoyait la création d'une fonderie d'art du Québec et une société générale de métiers d'art (pour remplacer la Centrale d'artisanat). Il voulait également la participation inconditionnelle des artistes d'ici à la décoration des édifices publics, quels qu'ils soient. Au niveau du théâtre, il déplorait le peu de salles disponibles et se préparait à en créer plusieurs autres. De même, il entendait instituer un Centre de documentation théâtrale et prévoyait une éventuelle "compagnie d'État entièrement subventionnée et dotée d'un théâtre". À quoi s'ajouteraient, dans les grandes villes, des compagnies professionnelles sédentaires. Pour boucler la boucle, ajoutez une compagnie permanente de ballet, un théâtre lyrique et une com-

pagnie d'opéra.

Pour le cinéma, une loicadre... bien sûr! Une loi qui imposerait notamment "une certaine réglementation des circuits de distribution et du régime des salles, liée à l'instauration d'une politique d'envergure en faveur de la production cinématographique".

Quant à la musique, Pierre Laporte voulait exiger des sociétés musicales subventionnées qu'elles créent, "en proportion raisonnable", les œuvres des compositeurs du Québec. Il prévoyait aussi la fondation d'une Société de musique contemporaine et la formation de groupes "pour propager la musique de chambre".

Le Livre blanc parle aussi d'un Service des Sciences de la nature, de la création d'une Académie canadienne-française des sciences, d'un Service des Sciences de l'homme, d'un Musée de l'homme et d'une loi sur les Archives.

Je m'excuse presque d'être aussi long. Mais cette nomenclature a son importance: en filigrane, on y devine une politique fort élitiste et, au demeurant, archi-traditionnelle: ce ne sont pas les institutions que Pierre Laporte remettait en cause mais les moyens de les rendre plus fonctionnelles et mieux adaptées aux besoins nouveaux du Québec. Ce n'est pas pour rien s'il voulait créer un Institut culturel du Québec groupant toutes nos académies

vieilles et de tout temps moribondes. Cela correspondait à une conception dépassée de la culture: on rejoint les masses en structurant par le haut, en créant un tas d'organismes chargés de "dispenser la culture". Au demeurant, il ne faut pas s'en étonner d'ailleurs: tout État est idéologie. Or l'État, du temps de Pierre Laporte, n'était rien de plus que libéral (qui est l'art de l'imposition subtile des idées du dominant par rapport à celles du dominé).

La semaine prochaine, je me propose de faire voir que contrairement à Pierre Laporte, Jean-Paul L'Allier n'a aucune conception véritable de la culture (du moins dans son acceptation traditionnelle) et qu'en cela il ressemble bien peu au gouvernement de Monsieur Bourassa: paré vraisemblablement à tout expérimenter, dans une presque joyeuse anarchie qui, à certains moments, me paraît toucher au désespoir. Monsieur L'Allier ne tient pas particulièrement aux institutions. Là-dessus, je suis bien prêt à lui donner raison. Mais ce qu'il souhaite et propose, au-delà de quelques formulations brillantes et qui, sur le coup, paraissent inspirées, cela vaut-il mieux? Et en quoi cela changera-t-il vraiment les règles de notre jeu culturel? C'est, comme dirait l'autre, la question fondamentale à poser. On y vient. C'est à cela que servent les detours.

De "tabarnak" à "Ite missa est"

Une analyse quaternaire du langage des peuples

par
JEAN BASILE

Meurt-elle? La querelle du joul renait aussitôt. Ce phœnix de notre culture reste piqué comme une épine sur notre langue. Cette semaine, la Société des écrivains, en congrès, avait réservé toute une après-midi à ce débat. Il y a quelques temps, le 60 remettait l'état de notre langue en question. Les étudiants protesteront oralement; ils ne savent plus écrire.

Il serait vain de croire, toutefois, que les problèmes linguistiques sont réservés au seul Québec, disons au seul Canada pour compliquer les choses. Le monde entier, en ce moment, subit des pressions linguistiques considérables; il n'est que de notre égoïsme infantile pour pouvoir ignorer ce problème.

Par le biais des pouvoirs économiques, puis du pouvoir politique, l'anglo-américain s'installe tranquillement dans le monde occidental comme langue de travail. On pourrait dire la même chose du russe dans le pays sous influence communiste. On dira la même chose du chinois quand le temps sera venu. Il ne s'agit pas, bien entendu, de l'anglais de Byron, ni même de celui des Beatles ou de Elisabeth II d'Angleterre.

Nous parlons ici de l'anglais des multinationales américaines. Sait-on par exemple, qu'en Suède, une certaine multinationale a pour langue de travail officiel l'anglais? De même, en France, aujourd'hui même, on assiste à cet effritement de la langue nationale, que l'on croyait pourtant solide, sous les coups de bélier patient de la Shell ou de IBM. Que dire de l'Allemagne fédérale?

En bref, une des grandes luttes culturelles de notre histoire se joue sous notre nez sans même que nous nous rendions compte. L'anglo-américain redéfinit paisiblement la tour de Babel des identités linguistiques nationales. Les esclaves parleront l'uni-langage mutilé de la Ford de Detroit et de la Xerox de Los Angeles avant même qu'ils ne s'en rendent compte. Mais les esclaves ont le privilège de ne savoir rien.

Henri Gobard est professeur à Paris, université de Vincennes, et professeur d'Anglais. Il vient de publier un livre fascinant, *L'Aliénation linguistique* (1), qui traite de ces problèmes avec, pour notre gouverne, des réflexions sur le bilinguisme canadien et sur notre loi 22. Grosso modo son ouvrage, de polémique, propose une étude

des mécanismes de l'imperialisme économique. Pour lui, ce qui est en jeu désormais, c'est tout simplement l'identité nationale des peuples, leur identité culturelle attaquée par l'anglo-américain qui se présente toujours sous la forme d'un universalisme libéral. Camouflage odieux mais efficace.

On voit que nous sommes loin d'une simple bataille de mots ou d'accents. Le *franglais* et autre *sabir*, dénonces par Etienne et de Gaulle ne sont que le sommet d'un iceberg d'une toute autre taille. De même le joul attaqué par Jean-Noël Tremblay.

Passons sur la polémique qui fait une grande partie de cet ouvrage. Pour l'information, disons simplement que Henri Gobard s'en prend à d'autres professeurs d'anglais qui, à Vincennes, entendent donner des licences d'anglais sans examens de français, faisant ainsi de l'anglais la langue première et ce en France même.

L'intérêt de cet ouvrage résidera pour nous dans une tentative que fait le professeur de donner une nouvelle définition quaternaire du langage. En effet, les analyses en linguistique en cours en ce moment ne suffisent plus en ce que leur multiplicité d'approche dénote une absence de critères holistiques. "Toute typologie, écrit-il, doit nécessairement délimiter son corpus en éléments et non en miettes sous peine de n'être plus qu'un catalogue..." C'est donc vers une perspective très large qu'il faut se diriger, affirme-t-il.

Henri Gobard a donc été amené à distinguer, dans une perspective macro-sociolinguistique, quatre types de langages pour une aire culturelle donnée, quelle que soit la langue utilisée. Les voici:

1) Un langage vernaculaire, local, parle spontanément, moins fait pour communiquer que pour communier et qui seul peut-être considérer comme langue maternelle, ou langue natale.

2) Un langage véhiculaire, national ou régional, appris par nécessité, destiné aux communications à l'échelle des villes.

3) Un langage référentiel (se rapportant à la référence et non au référent), lié aux traditions culturelles, orales ou écrites, assurant la continuité des valeurs par une référence systématique aux œuvres du passé pérennises, le "trésor immor-

tel", selon Thucydide. 4) Un langage mythique, qui fonctionne comme ultime recours, magie verbale dont on comprend l'incompréhensibilité comme preuve irréfutable du sacré; major e longinquo reverentia.

Faisons donc, pour le jeu, une immédiate application à notre aire culturelle.

Le joul serait le langage vernaculaire, un langage de communication et non pas de communication. Cela explique facilement l'œuvre de Michel Tremblay qui, de fait, ne communique rien, mais dont le succès tient essentiellement dans l'état de communion qui existe entre le texte et le spectateur/auditeur. Comme il se doit, l'anglais se serait en passe de devenir le langage véhiculaire et c'est ce à quoi tend, fatalement, le bilinguisme canadien malgré les efforts de la Loi 22 qui fait du français la langue de travail officiel au Québec; en fait, l'anglais est et restera la langue officielle de travail dans les multinationales américaines; dès lors, le problème linguistique anglais du Québec tient plus à l'implantation culturelle américaine qu'aux efforts purement culturels d'Ottawa. Le langage référentiel serait le français "de France", celui qui défend l'élite cultivée contre le joul. Quant au langage mythique, il a sans doute été longtemps le latin.

Mentionnons que les langages vernaculaire et référentiel disposent de l'Espace; le village, la ville, le pays, le continent, la Terre. Les langages référentiel et mythique participent du Temps.

On voit immédiatement la richesse des rapports que propose Henri Gobard. Il ne s'agit plus de patager dans des détails mais bien de définir CLAIREMENT les données d'un problème de civilisation par une socio-typologie des langues, laquelle travaille sur une matière encore vivante et non pas, comme font les anthropologues (que Lévi-Strauss appelle cruellement les entropologues) et les archéologues sur un terrain en voie de dislocation.

L'établissement de cette quadripartition exhaustive en langages vernaculaire, référentiel et mythique (téraglossie)

repond d'une part au besoin de distinguer entre multilinguisme (bilinguisme, tri- ou quadrilinguisme) en tant que phénomènes individuels par opposition à la diglossie sociale (J. Fishman) et la téraglossie, fait de civilisation..." écrit Henri Gobard. En fait, chaque civilisation se trouve confrontée à ce genre de problème; la pierre de Rosette est un excellent exemple pour l'ancien temps.

Sa triple écriture (le langage vernaculaire en a été exclu par nécessité évidente) est un fait théorique et politique; les hiéroglyphes ont la fonction mythique du "langage des dieux"; le démotique référentiel appartient à l'écriture des livres; le Grec est le langage véhiculaire de la classe alors dominante dans l'Egypte ptolémaïque.

Mais qu'est-ce que tout cela veut dire? Henri Gobard le développe galement dans des pages aussi austères qu'amusantes: il est un polémiste né, et rien ne vaut comme tête de turcs que des universitaires acharnés beaucoup plus à faire valloir leur droit (à l'argent et au poste) qu'à leur devoir. En bref, Henri Gobard dit que l'anglo-américain en se substituant lentement aux quatre langages ne peut en assurer toutes les fonctions et que, par conséquent, il est porteur de conflit et de mort. Ce conflit, on le voit par exemple chez les Noirs américains qui, détériorisés par l'anglais de Washington, se réterritorialisent dans le Black English. De même, les Québécois, détériorisés par l'anglais d'Ottawa (croient-ils) se réterritorialisent dans le joul. Le joul ne serait donc pas une attaque contre le Français, langue référentielle, ni contre l'anglais d'Ottawa, mais contre l'anglo-américain, langue véhiculaire cancérogène qui tend, aujourd'hui, au remplacement de tous les autres langages, y compris "l'anglais d'Angleterre". Opposer le joul au français serait une impropriété sociale que dénonce aisément la quadripartition de Gobard. En tout cas, replacer le problème sur ce plan permet de sortir d'une impasse et autoriserait une réponse assez cinglante aux Anglophones qui méprisent le joul ("Nous

ne voulons pas apprendre le français du Québec mais le Français international"). Le joul existe à cause de leur langue alignée sans même qu'ils s'en aperçoivent. Ce que refusent les Anglais est bien d'apprendre une langue vernaculaire. Ils acceptent le français plus aisément car le français international est une ancienne langue véhiculaire plus proche donc de la leur qui l'a remplacé aujourd'hui. On pourrait aller jusqu'à dire, en suivant Henri Gobard, que le joul est une meilleure défense à l'anglo-américanisation des Canadiens anglais que le Français de France. Mais c'est là ouvrir tout un autre débat qui s'ouvrira vite, je le souhaite pour le rafraîchissement de tous.

Le livre d'Henri Gobard dépasse cependant la simple analyse linguistique ou sociolinguistique. En fait, il est un jalon de plus vers un bouleversement des critères.

La pensée à vécue, ces dernières décennies, sous le signe de la polymorphie freudienne qui a été, à tort ou à raison, comprise et présentée comme une fragmentation, comme des miettes pour employer les termes d'Henri Gobard et ceux de Deleuze. Ces critères polymorphes s'opposent aux critères holistiques qu'expriment le quaternaire jungien. C'est là même que l'ouvrage est attaqué et qu'il sera d'évidence attaqué. Le conseil de Freud à Jung de veiller à ne pas mettre les pieds dans la "boue de l'occultisme" ne manquera pas d'être fait par les orthodoxes de "la gauche la plus bête du monde" à celui qui conçoit dans sa téraglossie l'existence d'une langue mythique, magique. Mais la parade, dans ce cas, vient avant la botte: Henri Gobard s'en prend à cette fausse gauche dogmatique pour qui l'Université est un champ d'expansion si propice. Ces gens "de gauche", ces ultra-économistes, comme il les appelle, sont "précisément ceux qui masquent l'essence de l'imperialisme car tout système capitaliste fonctionne sur le matraquage publicitaire, c'est-à-dire par le langage". A la lutte purement politico-économique, Henri Gobard préfère le front culturel d'autant plus nécessaire que son importance n'est pas immédiatement apparente même aux universitaires les mieux informés et les plus hardis dans leur détermination à se mesurer avec l'hydre capitaliste. Plus loin, il précisera: "L'imperialisme linguistique (celui de l'anglo-américain des multinationales) a une fonction de désagrégation des cultures et il faut s'opposer à la confiscation des langues des peuples comme à la confiscation de leurs terres".

Cette gauche universitaire, il l'appelle joliment "la gauche mélancolique" qui pratique la haine de soi. Or "la haine de soi n'est pas révolutionnaire". "Le vrai révolutionnaire, écrit-il, aime son pays, et il aime le monde, mais on ne peut pas prétendre aimer son pays et saboter sa langue".

La vraie révolution est aussi pour Henri Gobard dans l'acceptation de la différence nécessaire de langages et non pas dans la réduction de l'être humain à une unité biologique, seul critère d'une égalité minoritaire. En fait tout le livre est, ainsi que le signale Gilles Deleuze dans sa préface, une oraison contre le manichéisme du bi, fut-il linguistique. La téraglossie permet des analyses complexes et vivantes. "Le dualisme, ou binarisme, écrit Deleuze, risquent de nous laisser dans la simple opposition d'une langue haute et d'une langue basse (exemple ici, le joul opposé au français), d'une langue majeure et d'une langue mineure, ou bien d'une langue de pouvoir et d'une langue de peuple. Tandis que les quatre facteurs de Gobard ne se contentent pas de compléter les précédents, ils en proposent une genèse complexe. Comment une langue prend-elle le pouvoir dans un pays, ou même à l'échelle mondiale? Par quels moyens conjurer le pouvoir linguistique?"

Ce que suggère Henri Gobard n'est même pas une défense de la sociolinguistique qui "reste à l'intérieur d'universaux du type sujet, objet, message et code, compétence, etc...": il tente d'établir une géolinguistique au niveau des agencements collectifs ou sociaux. Il montre comment une langue se détériore et se réterritorialise et le moment social qui s'ensuit.

Le joul et son implantation en littérature est un autre exemple de la tendance universelle de réterritorialisation dont les facettes sont légion. On peut voir, par exemple, que Réjean Ducharme s'y applique aussi mais, à l'inverse de Tremblay, au niveau de la reconstitution de la langue référentielle (ses calembours en français sont typiques) ou encore les téléromans de Radio-Canada qui tentent de manier conjointement une langue référentielle (le Français considéré comme le bon parler), à titre de langue de communication (en ce sens l'anglais ferait bien mieux l'affaire mais les auteurs ne le savent pas) avec l'accent québécois, substi-

nous sommes 4 milliards...



tut, masque de la langue de communion sans laquelle la cote d'écoute baisserait considérablement.

Un livre extrêmement stimulant pour nous tous. Et comment ne le serait-il pas avec cet exemple, tiré du langage des enfants.

Le langage vernaculaire: man-man.

Le langage véhiculaire: lolo.

Le langage référentiel: areu-areu.

Le langage mythique: amstragram...

A chacun de faire son analogie québécoise de "Tabarnak" à "Ite missa est".

(1) *L'Aliénation linguistique* par Henri Gobard, préface de Gilles Deleuze, 298 pages, Flammarion éditeur, Paris 1976.

Aux PUL

La langue française au Québec

Après celles des glossaires de la Société du parler français au Canada en 1968, de Sylva Clapin et de Narcisse-Eukope Dionne en 1974, les Presses de l'université Laval présentent maintenant une réédition du *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada* d'Oscar Dunn, publié en 1880.

Il s'agit du premier recueil

alphabétique des régionalismes du français du Québec qui soit d'une certaine envergure, un pionnier de la lexicographie franco-québécoise dont sont plus ou moins tributaires tous les auteurs des glossaires ultérieurs. Certes, ce recueil de particularismes franco-québécois n'est pas exhaustif, mais il est tout de même considérable (plus de 1750 entrées) et

il ne se limite pas — il faut le souligner — au seul domaine du vocabulaire. Il indique certaines caractéristiques de la prononciation et relève aussi des faits de morphologie et de syntaxe.

Ainsi, ce lexique, vu son ancienneté et le nombre de faits qu'il contient, a une valeur documentaire toute particulière pour l'histoire du français au Québec. Comme les trois précédents, il est lui aussi, avec ses imperfections et ses qualités, un précieux témoignage sur l'état de la langue au Québec à son époque, et c'est à ce titre qu'il fallait le rendre accessible à la consultation. Les données brutes qu'il fournit sont absolument indispensables à toute recherche nouvelle sur le français québécois et nord-américain en général.

Péguy mis à jour

Péguy mis à jour. Sous ce titre les Presses de l'université Laval viennent de publier les textes de dix communications présentées lors d'un colloque international tenu à l'université McGill en mars 1973, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain. Précédées d'une introduction de Jean Ethier-Blais, ces études traitent de divers aspects de l'œuvre, de la personnalité et de la vie de Péguy, dans un esprit largement ouvert, moderne et sérieux. Aux querelles d'école font place ici l'entente et la collaboration entre des universitaires de France, du Canada et des États-Unis, qui proposent, chacun selon son optique et dans son ordre de compétence, plusieurs aperçus nouveaux sur un écrivain que certains adorent, que d'autres brûlent, mais qui ne cesse pas d'inquiéter et de captiver tous ceux qui s'intéressent à ses écrits.

La plupart des textes sont l'œuvre de péguistes éminents. Simone Fraisse dresse un bilan complet de la critique sur Péguy, puis se penche sur le problème crucial de l'histoire dans la pensée de l'auteur de *Chloé*. Renée Balibar, connue également pour ses travaux de linguiste, s'intéresse aux scolaires de Péguy et à sa fortune littéraire. Robert Vigneault, auteur de *L'univers féminin* de Charles Péguy, découvre dans les pages de *Chloé* un ensemble d'idées critiques d'une frappante actualité. Joseph Bonenfant, quant à lui, étudie le discours de l'essai dans la Note conjointe, et Suzanne Lafrenière tente, à partir des travaux de La Senne, un portrait caractéristique de Péguy. Autant d'approches variées, autant de

regards neufs sur Péguy.

Aux spécialistes de Péguy se joignent certains critiques qui, sans être péguistes, connaissent bien la littérature du vingtième siècle et tentent de situer Péguy dans son temps. Jean-Claude Morisset examine les rapports entre Péguy et Claudel, tandis que François Ricard s'intéresse à l'amitié problématique de Péguy avec l'un des auteurs les plus prolifiques des *Cahiers de la Quinzaine*: Romain Rolland. Enfin, l'historien Eugen Weber étudie l'attitude de

Péguy face à son propre passé. Ainsi ce volume qui n'ose pas se donner de conclusion et tient à conserver son caractère pluriel, offre l'occasion d'une ou de plusieurs lectures renouvelées de l'œuvre de Péguy. Ce qui le traverse, c'est surtout une interrogation, et une attention soutenue portée à l'un des plus grands écrivains contemporains.

les lettres étrangères

Octavio Paz et la poésie d'aujourd'hui

par
NAÏM KATTAN

Il y a quelques mois, lors d'un festival de poésie à Toronto, j'écoutais, à la séance d'ouverture, Octavio Paz dire ses poèmes. Homme imposant, il communique la joie et l'inquiétude par l'affirmation, le bonheur de dire. Puis, le lendemain, j'eus l'occasion de m'entretenir avec lui à propos de ses essais théoriques sur le structuralisme et sur Lévi-Strauss.

La, j'étais en présence d'un autre homme. Réflectif et curieux, Octavio Paz était guidé par son interrogation qui prenait le dessus sur l'affirmation. C'est cet homme-là que j'ai retrouvé dans le dernier ouvrage qu'il vient de publier, en traduction française, *Point de convergence*, un recueil d'essais où Paz nous fait partager ses réflexions sur la poésie actuelle du romantisme à l'avant-garde.

Ne à Mexico en 1914, Paz est sans nul doute l'un des grands poètes contemporains non seulement de l'Amérique latine mais de toutes les Amériques. Il fut longtemps ambassadeur du Mexique en Inde et il a souvent fréquenté les universités d'Europe et d'Amérique. À travers l'étude de la poésie actuelle, Octavio Paz réfléchit sur la conception du temps dans la civilisation occidentale. L'idée du temps était basée sur une conception d'éternité. Avec la sécularisation du rapport de l'homme avec le monde, il y a eu aussi sécularisation des valeurs chrétiennes et leur transposition dans une catégorie temporelle.

Dans la perspective du christianisme médiéval, le futur s'abolissait dans l'avènement d'un présent éternel. Avec la sécularisation, le futur est construit par l'homme. L'époque moderne, dit Paz commence avec l'insurrection du futur. L'au-delà étant éliminé, le temps suit une progression et l'histoire apparaît comme un processus linéaire. Dans la poésie moderne, on reprend une notion religieuse battue en brèche par la sécularisation. La poésie affirme être la voie d'un principe antérieur à l'histoire, la révélation d'une parole originelle de fondation: "La poésie est le langage originel de la société — passion et sensibilité — et c'est par la qu'elle est le vrai langage de toutes les révolutions et révolutions". Il y a là une tentation de remplacer la religion. Tout aussi forte est la tentation de l'épauler, de l'appuyer, de poursuivre son itinéraire.

La poésie est une tentative révolutionnaire dans la mesure où elle veut détruire le temps de l'histoire qui est le temps de l'injustice et de l'inégalité pour instaurer un temps autre. Les révolutionnaires furent les premiers à bannir les poètes de leur république, car pour eux le temps de la poésie n'est pas celui de la révolution. "Le temps daté de la raison critique, le futur des utopies: c'est le temps d'avant le temps, celui de la vie antérieure qui réapparaît dans le regard de l'enfant, le temps sans dates." D'après Paz, la poésie moderne prend son point de départ dans ce qu'il appelle l'analogie. Le monde est un livre, un texte. La poésie en est une traduction mais cette traduction est également métamorphose. En disant le monde elle le recrée.

Ainsi si la poésie est une métaphore du monde, le monde apparaît dès lors comme une métaphore. Et si cette métaphore n'est pas fondatrice la poésie ne serait alors que la métaphore dont la base serait le vide.

Si le monde est un texte, le texte qui le traduit ne peut être unique. La multiplicité des déchiffreurs, des traducteurs conduit à la disparition de l'auteur qui ne serait plus ni créateur, ni fondateur de son texte. Le romantisme est une tentative de réaction contre la raison critique qui a dépeuplé les âmes. Elle est aussi une recherche d'un principe différent de celui des religions. L'ambiguïté du romantisme agit par le fait qu'elle constitue l'autre face de la modernité: ses remords, ses délires, ses nostalgies d'une parole fondatrice.

Reflechissant sur la poésie du Nouveau Monde, Paz établit la distinction entre la poésie d'Amérique du Nord et celle d'Amérique latine. Il y a d'abord un phénomène politique. Les poètes d'Amérique latine avaient une grande admiration pour le dynamisme des États-Unis mais la politique de ce pays suscita leur colère et leurs craintes. D'où leur volonté de récupération du

monde indigène et plus tard celle du passé espagnol. Ce sont là des contre-poids à l'admiration, à la crainte et à la colère.

Paz ne s'arrête pas aux motivations politiques. Pour lui, ce qui sépare l'Amérique latine est une vision du monde distincte. Le rythme de la poésie est différent. Les États-Unis et l'Amérique latine incarnent deux versions différentes et peut-être inconciliables de la civilisation occidentale. Le modernisme commença par une recherche de rythme verbal et culmina dans une vision de l'univers comme rythme. Or le rythme de la poésie hispanique et celui de la poésie anglo-saxonne opposent deux visions de l'homme et du monde. Certes, toute poésie n'est qu'une combinaison du rythme universel. Chacune de ces combinaisons est unique et toutes disent malgré tout la même chose. Par conséquent, même si les visions sont distinctes, elles finissent par se rejoindre.

Tout comme les Anglo-Américains, les Hispano-Américains quittaient, dans les années trente, leur terre natale et franchirent les Pyrénées comme les Anglo-Américains ont franchi le Pas de Calais, revêtant les poètes espagnols comme les Anglo-Américains ont revêtu les poètes anglais. Donc, en dépit des distinctions il y a parallélisme du fait même que les deux littératures hispano-américaine et anglo-américaine sont des littératures écrites en langues translatées. Le cosmopolitisme apparent n'était qu'une recherche du sens d'une nature de l'américanisme. Le moment vint où il fallait faire un choix. "Pour le choix entre cosmopolitisme et américanisme dit Paz, ma génération trancha dans le vif: nous sommes condamnés à être Américains, comme nos pères et nos grands-pères le furent à chercher l'Amérique ou à la fuir. C'est vers notre dedans que nous avons fait le saut".

La recherche du passé comme une première étape vers l'éternité a été battue en brèche par la modernité. Le futur n'est plus pour les gens d'aujourd'hui celui des lendemains qui chantent. Les révolutions qu'annonçait le socialisme ont abouti au totalitarisme et la technologie n'annonce plus la justice et l'égalité mais l'empoisonnement du monde par l'excès de consommation. Le temps du poète n'est pas celui du passé ou du futur, c'est celui de maintenant. "Chaque maintenant est un commencement, chaque maintenant est une fin. Le retour à l'origine est le retour au présent".

Le Judaïsme premier et l'Islam ont tous deux prôné l'obéissance à une loi inscrite dans un livre fondateur qui libère l'aujourd'hui, le maintenant. Paz explique et rejoint pour sa part l'itinéraire chrétien. "Vivre dans le maintenant, c'est vivre face à la mort. L'homme inventa les éternités et les futurs pour échapper à la mort, mais chacune de ces inventions fut un piège mortel. Le maintenant nous réconcilie avec notre réalité de mortels. Ce n'est que devant la mort que notre vie est réellement la vie. Dans le maintenant notre mort n'est pas séparée de notre vie. L'une et l'autre sont la même réalité, le même fruit".

En cela la poésie joue le rôle essentiel. "La poésie qui maintenant commence sans commencer cherche l'intersection des temps, le point de convergence. Elle affirme qu'entre le passé fourmillant et le futur dépeuplé, la poésie est le présent".

Dans ce livre, Octavio Paz aborde la poésie dans ce qu'elle a de plus spécifique mais qui déborde l'expression artistique et littéraire. Celle-ci n'est qu'une dimension du rapport de l'homme avec le monde. De même quand il parle d'Amérique latine, c'est pour affirmer une spécificité qui lui sert de point de départ pour atteindre le point de convergence.

(1) *Point de convergence*, essais d'Octavio Paz, traduit de l'espagnol par Roger Munier, Editions Gallimard.

EN LIBRAIRIE

Le missionnaire, l'apostat, le sorcier.
Relation de 1634 de Paul Lejeune

édition critique
Guy Lafleche

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL
Tél. 343-6321

LE DEVOIR publiera samedi prochain dans son cahier Culture et Société des extraits de

LE ROI DES GITANS

par Peter Maas

(disponible en librairie la semaine prochaine)



... C'est son aïeul qui lui lègue son titre et même temps que les insignes de sa souveraineté - un médaillon et un anneau - et l'évocation du vieux Roi Tene nous replonge dans le Chicago des années trente: guerre des clans, rackett, règlements de comptes, batailles rangées.

Chronique d'une nation aux traditions millénaires imbriquée dans une société ultra-moderne, ce grand reportage associe la rigueur de l'enquête ethnologique au rythme des meilleurs thrillers américains.

Traduit de l'anglais par Maurice Manly
224 pages — \$9.95

Semil

art et patrimoine

La réalité à travers une lentille

par
JULES ARBEC

De nos jours, la photographie occupe une place prépondérante dans tous les secteurs de notre activité, qu'il s'agisse d'un simple hobby ou de besoins industriels et commerciaux. Ce médium constitue aussi une expression artistique d'une très grande intensité. La part de création réservée au photographe peut être aussi importante que celle réservée au peintre.

Toutefois, je dois déplorer le fait que cette forme d'expression est mésestimée dans certains milieux traditionnels. Ainsi, le Musée des Beaux-Arts connaît sa première exposition de photos qui peut avantageusement concurrencer avec les bricoles moyennageuses qui ornent ses tablettes. Depuis nombre d'années, Michael Drummond a travaillé dans ce domaine, tout d'abord avec une équipe de cinéastes comme photographe commercial et industriel. Au cours de sa longue expérience, il a développé un sens esthétique particulier qui se traduit d'abord par une façon originale de son cadrage, la disposition des éléments en présence et enfin toutes les modifications techniques en laboratoire. De là à la photo artistique il n'avait qu'un pas à franchir et Drummond l'a franchi allègrement.

Je diviserai la production qu'il expose présentement en trois catégories, dont les deux

premières sont consacrées à la vie québécoise. Drummond s'est d'abord intéressé à l'architecture et au paysage urbain; il a su faire ressortir à travers sa caméra ces vieilles maisons qui sont condamnées au pic des démolisseurs. Cette réalité qui fait partie de notre patrimoine et que nous ne voyons plus, parce que trop habitués, suscite chez nous un retour aux sources, ce qui est d'ailleurs le but de l'artiste.

Ces photos sont avant tout un constat par lequel l'artiste a voulu nous présenter la vie des gens et leur activité quotidienne. Ici, Drummond ponctue ses photos de petits détails qui peuvent à prime abord nous apparaître comme étant insignifiants: un petit oiseau sur une branche, la réflexion d'une rue dans la vitre d'une fenêtre, sont pourtant une note de poésie qui nous révèle toute la sensibilité de l'artiste.

Dans un deuxième temps, Drummond nous ramène à son enfance en nous présentant ces paysages de la campagne québécoise. Le risque était grand, car on peut très bien faire "carte postale" avec tout ce qu'implique cette thématique de vieilles maisons, de clôtures ou d'espa-

ces enneigés. Encore une fois, Drummond s'en est tiré d'une façon élégante, grâce à l'effet blafard qu'il rend dans ces photos, au moyen d'une technique spéciale. Pour lui, il n'est pas question d'employer des contrastes superflus ou des couleurs qui viendraient violer l'homogénéité d'une scène. Bref, sa caméra est discrète et c'est dans cette fluidité lumineuse et véridique qu'il nous apporte tout ce charme de notre campagne québécoise.

Ces tentatives vers une photo mi-abstraite sont moins heureuses, mais elles constituent pour l'artiste un autre moyen de saisir une réalité diffuse, mais quand même palpable; il s'agit de vitres givrées ou de la réflexion d'édifices illuminés dans les carreaux des fenêtres environnantes.

Parlons enfin d'une série de photos que Drummond a prises en Israël, où il a su faire ressortir des traits encore méconnus de ce peuple. L'artiste a su fixer sur ses pellicules, cette réalité qui dépasse la réalité par sa sensibilité et son souci du détail qui consacre un art qui devrait être reconnu au même titre que les autres moyens d'expression.



La musique en fête

par
CHRISTINE L'HEUREUX

■ Jean Carignan rend hommage à Joseph Allard, Philco Records, FL-2012

Le Québec commence à respecter ses violoneux et la musique traditionnelle en général. Avant qu'il ne soit vraiment trop tard, Jean Carignan est, en ce sens, considéré comme un grand maître du "reel". Un peu comme sur l'étiquette européenne "Le chant du monde" ou on retrouve une musique pour spécialistes ou en tout cas différente de ce qu'on entend régulièrement à la radio, ce disque de Jean Carignan a plutôt valeur anthologique: sa grande richesse provient surtout du fait qu'on y retrouve gravé, un document qui aurait pu se perdre. Pour une raison bien simple: ces réels de Joseph Allard, Carignan les avait conservés dans sa mémoire et nulle part ailleurs, selon la loi de la grande tradition orale québécoise. Ainsi, en 1915, Cholakian expose, avec beaucoup de justesse et de nuances, ce qui lie l'immigrant à son héritage culturel et ce qu'il apporte au milieu dans lequel il vient se fondre. Seul, Lies My Father Told Me de Jan Kadar a su parler, si précisément, de la situation de l'immigrant dans notre contexte québécois. Le projet de Cholakian est d'autant plus important que, par le biais d'une expérience individuelle, il nous concerne tous. Comment le comité du programme de l'O.N.F. a-t-il pu être aveugle à cette dimension capitale de Les Arméniens?

Dans son nouveau plan quinquennal, L'Office National du Film voudrait se mettre à l'école des différents groupes ethniques installés au Canada et favoriser le développement de divers types de cinéma régionaliste correspondant aux réalités culturelles et sociales de milieux bien particuliers. Le scénario de Cholakian s'insère parfaitement à l'intérieur de telles visées. De plus, Cholakian possède le talent nécessaire pour visualiser originalement toute la profondeur de son propos. Le comité du programme aurait-il, par hasard, oublié de visionner ses films antérieurs? Je ne veux absolument pas faire ici le procès des politiques culturelles de l'O.N.F. Il me manque des données et cela ne m'intéresse aucunement. Mais si j'en juge par l'ensemble de la production actuelle de cet organisme gouvernemental qui, trop souvent, se comporte comme une entreprise privée nullement ouverte aux apports extérieurs, il me faut déplorer amèrement le peu d'audace et le peu d'imagination dont font preuve la majorité des cinéastes qui y travaillent. Il y a certes des exceptions mais elles sont rares! L'O.N.F. semble retourner allègrement aux vieilles formules du cinéma direct d'il y a vingt ans et n'encourage que les créateurs qui sont prêts à travailler dans cette optique. Comme si le cinéma ne devait consister qu'à enregistrer platement la réalité. Des films comme Au bout de mon âge de George Dufaux ne manquent pas d'intérêt mais ils ne sont intéressants que par leurs sujets. Ils pourraient aussi bien être des émissions de télévision. Le cinéma ne leur ajoute rien. Réduire presque toute une production cinématographique à une étroite approche documentaire est une entreprise stérile qui frôle la bêtise. Aujourd'hui, les documentaires tournés à l'O.N.F. se ressemblent presque tous. On pourrait, sans problèmes, interchanger, au générique, le nom des réalisateurs et personne ne verrait, à part les réalisateurs impliqués, la différence. L'O.N.F. se spécialise, de plus en plus, dans une forme de cinéma impersonnel qui, somme toute, n'a pas grand-chose à voir avec le cinéma. Un peu de sang neuf pourrait peut-être revigorer des fonctionnaires du cinéma qui, trop souvent, hélas!, se prennent pour des artistes.

■ The best of Rod Stewart, Mercury, SRM-2-7507

Un autre qui vient nous raconter sa vie, en prenant le prétexte d'un "best of". D'abord la pochette où l'on peut voir un joueur de soccer, passe-temps préféré de Rod Stewart avant qu'il ne devienne Rod Stewart. De l'autre côté, le dandy à la "Great Gatsby" qu'il est devenu, si on en croit les images.

Un disque double sans les Faces, avec un Rod Stewart qui nous ramène le chariot de ses meilleures toques, nous jetant en plein visage un monceau de vieux souvenirs, dont Magie May, Gasoline Alley, Every picture tells a story et Pinball Wizard tiré de Tommy auquel il avait participé en 1972. Un bel album-souvenir, non pas de mariage comme il doit encore s'en faire en ce beau mois de juin... mais plutôt de chansons qui ont bien vieilli, grâce peut-être au socle...

■ Sebastian Hardie, Four moments, Mercury SRM-1-071

Enregistré à Sydney, en Australie, ce disque regroupe quatre musiciens qui avec une guitare, une mandoline, une basse, une batterie, un moog, un mellotron un piano et... un orgue (soyons brè!) travaillent à une musique qui évolue dans un spatial à la Pink Floyd. Mais le vaisseau semble y être beaucoup plus lourd, se déplaçant avec une lenteur calculée et s'oubliant dans des avenues sombres, comme pour mieux y trainer. Pour une journée d'humidité écrasante comme aujourd'hui, l'effet de Four moments pousse plutôt à un "avachissement" nonchalant, contre-indiqué dans mon cas. Pour qui aime avoir de la suite dans les idées, ce disque continue de façon idéale le transport musical entrepris, déjà, avec Rick Wakeman. Peut-être à cause de cette prédominance des claviers.

■ Loudon Wainwright, T-shirt, Arista 0698

Wainwright commence son disque sur le même thème que celui de Buffy Sainte-Marie. Bicentennial, la première pièce, rappelle les beautés de l'Amérique, que chante aussi Buffy Sainte-Marie dans Sweet America et America my home. Mais chez Wainwright, la première pièce se termine sur une explosion atomique ou quelque chose d'approchant. C'est dans Reprocity qu'il fait penser le plus à Bob Dylan: la même voix et une guitare. Une fois l'association faite, elle persiste tout au long du disque, d'autant plus que les textes vont, eux aussi, dans cette même veine: critique

sociale martelée sur une musique folk, contestation d'une société inhumaine que représente la ville-déchet de New-York (Talking big apple '75) et toujours un regard acerbe sur ce qui se passe autour de lui. Piano mécanique, banjo, cuiller, violon et cuivres apportent une certaine couleur, surtout dans Hey Packy où Wainwright a composé une ode à son chien, le meilleur ami de l'homme; sinon une musique qui ne dépasse jamais la pensée de Wainwright. ■ Rainbow Rising, Blackmore's Rainbow, Oyster OY-1-1601

Quand on les connaît, on les connaît pour longtemps, à ce qu'il semble. L'art de faire du bon travail permet de répéter, sans que l'auditeur ne s'en rende compte. On aime ou pas. ■ Pierre et le loup, RSO Records, RSO 2479-168

Il est toujours agréable de se laisser raconter une histoire... à n'importe quel âge. Pierre et le loup en est une vieille qu'avait inventé Prokofiev pour initier les enfants à un orchestre symphonique. Dans cette version de Jack Lancaster et Robin Lumley, les instruments sont électrisés mais gardent cet attrait de la découverte: le rock, bien conceptualisé, possède une beauté différente mais tout aussi intéressante que la formation orchestrale traditionnelle. Pour en faire la preuve, des musiciens de grande envergure ont été rassemblés: Manfred Man, Chris Spedding, Brian Eno, Bill Bruford, Phil Collins pour ne nommer que les plus connus. Une démonstration irréfutable qui peut permettre aux jeunes et aux moins jeunes de découvrir la bonne musique électrique ou de se laisser bercer par une belle histoire. L'inconvénient vient peut-être de la présence du récitant, Pierre Clémenti, qui par ses interventions, débranche le voyage au pays du merveilleux. La raison en est probablement due au genre qui vient d'une époque où le fantastique était généré surtout par le littéraire. Pour qui a l'habitude des grandes histoires musicales à la Brian Eno ou à la façon de Tangerine Dream, l'adaptation est nécessaire.

■ Rick Wakeman, No earthly Connection, A&M SP-4583

Avec un titre comme celui-là et un nom comme le sien, il faut s'attendre inévitablement à se débrancher du réseau terrestre. Première condition au voyage, le conditionnement: non pas qu'il faille s'obliger à l'aimer, mais de la même façon qu'un astronaute se prépare des mois sinon des années à son premier décollage en fusée, il faut rassembler toutes les conditions ouvrant les portes à une permisivité maximale: "la musique est le temps de l'homme de l'espace" dit Wakeman, dès la première pièce, Music Reincarnate; posant tout au long du disque, la nécessité pour chaque homme de trouver sa propre

âme musicale, sous peine d'être voué à l'anéantissement. Wakeman, lui, semble l'avoir trouvée et nous convie à participer à son monde qui agit sur nous tel un aimant. La pochette du disque avec laquelle il est possible de faire un premier voyage, à l'aide d'un cylindre miroitant, dit bien déjà à elle seule à quel point Wakeman considère la musique comme "un regard futuriste et autobiographique sur la musique". En 1976, il existe encore des groupes qui continuent à faire "tripper" comme l'ont fait Pink Floyd, les Doors ou les Beatles, à un moment donné. A conseiller à ceux qui recherchent, dans la musique, des sensations auditives fortes.

— Papa John Creach, Rock father, Buddah BDS 5660
— Peter Allen, Taught by experts, A&M SP-4584
— John Miles, Rebel, London Ps 669
— Charlie and the pep boys, A&M SP-4563
— Side of the road, gang, Capitol ST-11526
— Little river band, Capitol ST-11512
— Ian Lloyd, Polydor PD-1-6066
— Joe Walsh, You can't argue a sick mind, ABC 9022-932
— Elastic Stretch, GRT 9308-2014
— Faragher Bros. ABC 9022-941
— Good rats, Rat city in blue, Polydor RCR 8001
— Rubettes, Polydor 2490-138
— Jo'Anne présente Jerry and steel guitar, Daisy DAY-1803
— Ray Conniff Send in the clowns, Columbia 3417
— Jimmy Witherspoon, Spoonful, U.A. BN-LA 534-G
— Atlanta, Rhythm Section, Polydor, PD-1-6060
— Nazareth, Close enough for rock and roll, A&M SP-4562
— Mortimer Shuman, Amerika, Philips 6332-092
— André Béchou, Modern Classic guitar, YDEP-126
— Van McCoy, The real McCoy, H&L, HL-69012 V
— Amesbury, Can you feel it, Capitol ST-11528
— Charles Dumont, Une femme, Capitol SPAM-67-375
— Nancy Wilson, This mother's daughter, Capitol ST-11516
— Maxine Nightingale, Right back where we started from, U.A. 626 G
— Johnny Hallyday, la terre promise, Philips, 9101-014
— Fugate et le big bazar, numéro 4 Able, ABL-7030
— The Ritchie Family, Arabian Nights, ABLE, ABL-17008
— Shirley McLaine live at the Palace, Columbia, 34223
— John Mathes, I only have eyes for you, Columbia KC 34117
— Esther Satterfield, The need to be, A&M SP-3411
— Gary Wright, That was only yesterday, A&M SP-3528
— Sammy Hagar, Nine on a ten scale, Capitol, ST-11489
— Status quo, Capitol ST-11509

Importants tableaux et sculptures
CANADIENS ET EUROPÉENS
Ouvrant juin
Lun. au Ven. 9 h 30 - NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ - Fermé samedi et dimanche
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

RÉCITALS D'ORGUE

UN ETE EN MUSIQUE DANS UN CADRE EXCEPTIONNEL
TOUS LES MERCREDIS SOIR DE L'ÉTÉ À COMPTER DU 30 JUIN
À 8:30 HEURES P.M.
VENEZ ENTENDRE LES PLUS BELLES PAGES DU RÉPERTOIRE JOUÉES SUR LE MAGNIFIQUE ORGUE VON BECKERATH

30 juin RAYMOND DAVELUY et ensemble de cuivre
7 juillet JACK HENNIGAN E.U.
14 juillet MIREILLE LAGACÉ Montréal
21 juillet RÉJEAN POIRIER Montréal
28 juillet ANTOINE BOUCHARD Québec

4 août SIMON PRESTON Angleterre
11 août MARIE-CLAIRE ALAIN France
18 août DOM ANDRÉ LABERGE St-Benoît-du-Lac
25 août KEITH SADKO Montréal
1 septembre RAYMOND DAVELUY Organiste titulaire oratoire St-Joseph

Organisés par LES CONCERTS SPIRITUELS
Billets en vente les soirs de récitals à 7:30 à la porte.
Prix des billets: Étudiants et Age d'or: \$1.50 - Adultes: \$2.50 - Au Jubé: \$4.50.
RENSEIGNEMENTS: 733-8211

ORATOIRE SAINT-JOSEPH

Programme
Arts et CultureBillets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

L'OPÉRA DU QUÉBEC

le barbier de séville

DE ROSSINI

Mise en Scène: JERRE GASCON
Direction Musicale: PIERRE HÉTU
Décors et Costumes: ROBERT PRÉVOST
Maître des Chœurs: RENÉ LACOURSE

AVEC
Dominic Cossa / Louise Lebrun
Pierre Duval / Napoléon Bisson
Claude Corbeil / Paule Verschelden
Roland Richard

AVEC LA PARTICIPATION DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
ET DES CHOEURS DE L'OPÉRA DU QUÉBEC

Salle Wilfrid-Pelletier

Place des Arts
1, 3 et 5 juillet, 20h00
Billets: \$12, \$10, \$7, \$5.

Programme
Arts et CultureBillets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

Cojazz '76 présente/presents:
Spectacle de Musique Québécoise
Promotion par/by Phyllis

En vedette:
Nebu
Toubabou
Octobre
Zak



Expo-Théâtre

Cité du Havre
4 juillet, 19h00
Billets: \$6, \$4.50.

Programme
Arts et CultureBillets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

Théâtre Maisonneuve

Place des Arts
2 juillet, 20h30
Billets: \$6.50, \$5.50, \$4.50, \$3.50, \$2.50.

Spectacle
pour
enfants
24 juin au 28 août

LE PETIT MONDE
DE L'ÎLE STE-HELENE

revue pour marionnettes
de Michel Fréchette
représentations du mercredi
au samedi - français 14 h -
anglais 16 h.

réservations:
526-0821

Cet été
à
St-Marc-sur-Richelieu

Dites-le
avec
des Fleurs

Une comédie
de Jean Barbeau
et Marcel Dubé

BILLET MAINTENANT
EN VENTE

Billets Montréal
Ed Archambault, 500 est, Ste-Catherine
Suisse Frères 276-5775
St-Marc-sur-le-Richelieu 584-2226

35 MILTON / 842-6053
SALLE RESNAIS
LUN à VEN 7:00-9:30

Une femme sous l'influence de l'amour
peut quelquefois se détruire!



FALK/GENA ROMANS
JOHN CASSAVETES
UNE FEMME
SOUS INFLUENCE

SALLE EISENSTEIN
UN FILM DE TACCHIELLA
POUR TOUS
7:30 9:30



Cousin Cousine
MARIE-CHRISTINE BARRAULT VICTOR LAMOUX

CENTRE HOSPITALIER DU SACRÉ-CŒUR DE HULL

recherche

DIRECTEUR DES FINANCES

Exigences:

- Diplôme universitaire de 4 ans en sciences administratives ou comptables (C.A.) ou C.G.A., ou R.I.A.
- Expérience exceptionnelle pourra compenser pour la scolarité manquante
- Connaissance du milieu des affaires sociales sera grandement appréciée.

Traitement:

Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Curriculum vitae à:

M. Fernand Boutin,
Directeur général,
Centre Hospitalier du Sacré-Cœur de Hull,
230 Boul. Gamelin,
Hull, P.Q. J8Y 1W7

Fin du concours: 2 juillet 1976

INFIRMIÈRE-CHEF

BLOC OPÉATOIRE

SERVICE DES SOINS INFIRMIERS
CENTRE HOSPITALIER ST-EUSÈBE

POSTE:

Infirmière-chef - Bloc Opératoire - Service des Soins
Infirmeries - Centre Hospitalier St-Eusèbe, Joliette.

FONCTIONS:

Sous l'autorité de la Directrice des Soins Infirmeries, l'infirmière responsable du Bloc opératoire assure la coordination et le bon fonctionnement de l'unité concernée. Elle planifie, organise, coordonne, contrôle, évalue l'ensemble quantitatif et qualitatif des soins infirmiers prodigués par toutes les catégories du personnel. Elle est responsable de l'organisation du Bloc opératoire.

EXIGENCES:

Membre en règle de l'Ordre.
Trois (3) années d'expérience au Bloc opératoire.
Baccalauréat en Sciences infirmières ou expérience en Administration

SALAIRE:

Suivant les normes du M.A.S.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 août 1976, à:

Jeanne Gauthier
Directrice des Soins Infirmiers
Centre Hospitalier St-Eusèbe
585, boul. Manseau
Joliette, Qué.
J6E 3E5

CENTRE HOSPITALIER ST-EUSÈBE
JOLIETTE

INFIRMIÈRE

COORDONNATRICE DES PROGRAMMES
département de santé communautaire

FONCTIONS:

Participer à l'élaboration des programmes en collaboration avec une équipe multidisciplinaire et en assurer l'application en matière de santé communautaire à la population sur un territoire comptant environ 170.000 habitants.

EXIGENCES:

Posséder son permis de travail de l'O.I.I.Q.;
Détenir un diplôme de 2^e cycle ou de 1^{er} cycle en sciences infirmières;
Avoir de préférence un diplôme universitaire en hygiène publique ou un certificat en nursing communautaire;
Posséder une expérience pertinente en relation avec la tâche administrative, la santé scolaire publique ou communautaire.

TRAITEMENT:

Selon les normes établies par le ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" d'ici le 8 juillet 1976 à:

SERVICE DU PERSONNEL
a/s Monsieur Raymond Plouffe
Centre Hospitalier St-Eusèbe
585, Boul. Manseau
Joliette, Qué.
J6E 3E5

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
(Le TPQ est un théâtre de tournée)

AGENT DE LIAISON - RELATIONNISTE

Fonctions:

- Responsables de tous les aspects de la promotion des spectacles et des relations publiques;
- Rédaction de textes, rapports avec producteurs régionaux spectateurs;
- Assiste les producteurs locaux dans le domaine de la promotion.

Profil:

- Maîtrise parfaite du français et de la dactylographie;
- Connaissance graphique;
- Expérience pertinente en publicité et relations publiques;
- Expérience dans le domaine théâtral est un atout.

Traitement:

Selon qualifications et expérience.

COORDONNATEUR DE TOURNÉE

Fonctions:

- Établir et maintenir les relations avec les producteurs régionaux du TPQ, la clientèle régionale et divers organismes.
- Vendre les spectacles du TPQ aux producteurs régionaux;
- Planifier, organiser, contrôler les tournées du TPQ;
- Administration, technique des tournées, organisation matérielle, promotion, publicité;
- Assister au besoin les producteurs régionaux dans leur travail de présentation des spectacles;
- Agir au besoin comme directeur de tournée

Profil:

- Expérience de la tournée au Québec, et expérience ailleurs au Canada serait un atout;
- Expérience dans la vente de spectacles souhaitable;
- Qualité d'organisateur, efficacité.

Traitement:

Selon qualifications et expérience

N.B.: Une compétence exceptionnelle pourrait permettre à une seule personne de cumuler les 2 postes ci-haut mentionnés. Postes ouverts aux hommes et aux femmes.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 4 juillet 1976, à:

M. Michel Prescott,
Le Théâtre Populaire du Québec
259 est, rue Ste-Catherine,
Montréal, Qué.

Carrières et Professions

TRADUCTEUR

demandé immédiatement

Pour traduire de l'anglais au français et du français à l'anglais.

- Connaissance du vocabulaire dans le domaine de l'éducation, transport, immobilier, etc. est essentielle.
- Les candidats doivent démontrer une certaine habileté et compétence.

Le salaire selon qualifications et expérience conformément avec la politique administrative et salariale du gouvernement du Québec (échelle présentement en révision).

Endroit: Gatineau, Québec.

Faire parvenir demande en mentionnant qualifications, expérience et références à:

M. E.F. Hartwick
Directeur général
Protestant Regional School Board of
Western Quebec,
302, rue Notre-Dame,
Gatineau, P.Q.

CHEF-ADJOINT DU PERSONNEL

Nous sommes un syndicat récemment accrédité, représentant 2.600 économistes, sociologues et statisticiens dans le secteur public fédéral. Nous recherchons une personne pour assister notre Chef du personnel, sur une base permanente. Sous la surveillance de notre Chef du personnel, cette personne aura comme responsabilité la recherche dans la classification, la paie et les bénéfices marginaux dans le secteur public, la présentation d'appels et de griefs, et autres fonctions dans le domaine des relations du personnel telles qu'assignées par le Chef du personnel.

Pour ce poste, les candidats devront posséder un diplôme universitaire ou l'équivalent et de l'expérience connexe dans l'administration du personnel. Connaissance des deux langues officielles serait un atout. Le salaire se situe entre \$15.000, et \$23.000, et est sujet à négocier. Le candidat choisi entrera en fonction dès sa candidature acceptée. Toute demande sera traitée confidentiellement.

Faire parvenir votre curriculum vitae et le salaire désiré à:

Comité de Sélection
E.S.S.A.
304 - 185 rue Somerset ouest
Ottawa, Ontario K2P 0J2

Les candidatures seront reçues jusqu'au 5 juillet 1976.

LE CÉGEP
ANDRÉ-LAURENDEAU
requiert les services de

DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTRIBUTIONS:

- Membre du conseil d'administration, président du comité exécutif, le directeur général est le principal administrateur du collège. Il est responsable de l'administration courante du collège;
- Il assure la coordination de tous les services, la préparation et l'exécution des plans de développement à court et à long terme;
- Il veille à l'administration financière et pédagogique du collège et assure les relations internes et externes du collège.

Qualifications:

- Posséder un diplôme universitaire de premier cycle dont l'obtention requiert un minimum de 16 années de scolarité ou l'équivalent;
- Posséder une expérience professionnelle dans l'administration, de préférence dans l'administration scolaire, démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;
- Une bonne connaissance du milieu collégial serait souhaitable.

Traitements:

Selon les échelles de traitement de la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Le candidat doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 9 juillet 1976 à 17 heures, à:

M. Guy Bouchard
Président du Conseil d'administration
CÉGEP ANDRÉ LAURENDEAU
1111 rue Lapierre
LaSalle, Québec
H8R 3V8

COMMISSION SCOLAIRE D'AMOS
(Élémentaire - 2.700 élèves)OFFRE D'EMPLOI
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

et

Agent de gestion du Personnel

Nature du travail:

Le Secrétaire Général est particulièrement chargé de l'administration et de la coordination des activités de secrétariat pour l'ensemble de la Commission Scolaire. Il occupe également les fonctions d'agent de gestion du personnel et à ce titre, il voit à l'application des conventions collectives et politiques administratives et salariales en vigueur.

Activités:

- Plus particulièrement, il est:
- responsable du cheminement des données relatives aux actes du Conseil des Commissaires et du Comité Exécutif dont il est le dépositaire officiel, et en assure le suivi;
- responsable des recensements électoral et scolaire;
- président d'élection en vertu d'une délégation de pouvoirs;
- responsable des relations internes et externes que lui confie le Directeur Général;
- responsable des dossiers: recrutement, sélection, affectation, classement du personnel.

Il peut se voir confier toutes autres tâches inhérentes à ses fonctions.

Exigences:

Détener un diplôme de 1^{er} cycle de préférence dans une des disciplines suivantes: Droit, Administration scolaire, Relations industrielles. Expérience jugée pertinente. Intérêts et habiletés dans le développement, l'interprétation, l'analyse et la rédaction de textes divers. Aptitudes à développer des interrelations dynamiques.

Salaire:

Selon la Politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Les candidats(ies) intéressés(es) devront faire parvenir un curriculum vitae complet, avant le 9 juillet 1976, à:

Concours D-3,
a/s M. Rodolphe Corriveau,
Directeur Général,
Commission Scolaire d'Amos,
412, 3e Avenue Est,
Amos, P.Q.
J9T 1G2
819-732-8527

COMMISSION SCOLAIRE DE MALARTIC

Offre d'emploi

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE
MATHÉMATIQUES ET SCIENCES
DE LA NATURE

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur offre de service avant le 30 juin à:

Commission Scolaire de Malartic,
Case postale 4077, Malartic, P.Q.
J0Y 1Z0
Tél.: 757-3695

Attention: M. Denis Langlois,
Directeur général.



Université du Québec à Montréal

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE
HUMAINE

Fonctions:

Dans le cadre de ses activités d'enseignement et de recherche, le département de Géographie est à la recherche d'un professeur de Géographie humaine dont la formation et les préoccupations académiques sont dans les champs de spécialisation suivants:

- Géographie agraire
- Géographie économique
- Epistémologie de la Géographie

Exigences:

- Doctorat
- Expérience d'enseignement universitaire

Traitement:

Selon la convention collective en vigueur.
Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 12 juillet 1976 à:

M. Bernard Vachon, Directeur
Département de Géographie
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale "A"
Montréal, Québec
H3C 3P8

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU SAGUENAY
SERVICE DU PERSONNEL

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS: 6/76/14

POSTE:

PSYCHOLOGUE (Niveau secondaire)

SERVICE:

Étudiants

ENDROIT:

Polyvalente Dominique-Racine

DESCRIPTION: -

Le psychologue rencontre les élèves, individuellement ou en groupe, il leur administre au besoin des tests d'intelligence, de personnalité ou certains tests spécifiques. Au besoin, il réfère l'élève aux personnes concernées ainsi qu'à des institutions spécialisées. Il contribue à l'élaboration de programmes d'activités en particulier pour des classes spéciales. Il assiste et conseille les administrateurs, les enseignants et les parents et leur communique les rapports appropriés. Il participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire. Il monte et tient à jour le dossier des élèves en ce qui concerne son secteur. Il peut se voir confier toute autre responsabilité inhérente à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES: -

- Posséder un diplôme universitaire terminal en psychologie permettant de pratiquer la profession.
- Être membre ou admissible à la Corporation des Psychologues du Québec.

CONDITIONS DE TRAVAIL: -

Le salaire est fixé selon les conventions collectives en vigueur.
NOUS RECEVRONS LES CANDIDATURES JUSQU'À 16 h 30 LE VENDREDI 9 JUILLET 1976.

Commission Scolaire Régionale du Saguenay,
a/s M. Clément Girard, directeur
des Services du personnel,
36 est, Jacques-Cartier, Chicoutimi.

OUVERTURE DE POSTES

CADRES INTERMÉDIAIRES

COORDONNATEUR SANTÉ

Exigences

Diplôme universitaire en nursing, de préférence en nursing communautaire; au moins deux (2) ans d'expérience pertinente dans le domaine de la planification et de la gestion du personnel si possible.

COORDONNATEUR SOCIAL et
ACTION COMMUNAUTAIRE

Exigences

T.S.P. ou tout autre diplôme universitaire équivalent et terminal; au moins deux (2) ans d'expérience très pertinente dans le domaine socio-communautaire et en administration ou gestion si possible.

Pour ces deux postes: Fermeture: 30 juin 1976

Exigences: capable d'exercer un leadership positif au sein d'une équipe multidisciplinaire. Bilingue.

MÉDECINS(2)

Deux médecins intéressés à travailler en prévention et curatif dans une équipe multidisciplinaire. A salaire. Travail captivant pour un médecin qui aspire à faire de la médecine familiale et communautaire. Milieu sympathique et bilingue.

ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE

Tâches

Favoriser l'auto-développement intégral des personnes et de groupes cibles, etc.

Exigence

Formation en animation et/ou sciences humaines de niveau universitaire.

P.S.: tous ces postes sont à combler le plus tôt possible.

En septembre nous aurons besoin de:

— T.A.S. et T.S.P.

— infirmier(e)s licencié(e)s

— diététicienne ou nutritionniste

— travailleurs et animatrices communautaires

Ces concours sont ouverts aux hommes et femmes.

Pour de plus amples renseignements, téléphoner à charge renversée à (819) 683-3000.

Pour faire application, demander formules d'application à

Raymond Carrier,
Directeur général,
C.L.S.C. Fort-Coulonge,
C.P. 430,
Comité de Pontiac, P.Q. J0X 1V0

Voir autres Carrières et Professions,
en page 17COMMISSION SCOLAIRE VAL-MONTS
(Élémentaire, 3500 élèves)

OFFRE D'EMPLOI

Directeur des services aux personnels
et secrétaire général

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:

- À titre de Directeur des Services aux personnels, il planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives au recrutement, à la sélection du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation, de même qu'à l'application des conventions collectives concernant les diverses catégories de personnel.
- À titre de Secrétaire général, il organise et coordonne des activités de secrétariat pour l'ensemble de la commission, et en particulier pour le Conseil des commissaires, le Comité exécutif et le Directeur général. Il est de plus responsable de l'information.
- Dans les deux fonctions, il accomplit toute autre tâche que lui confie le Directeur général.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Diplôme universitaire de préférence en relations industrielles ou en administration (option "personnel").
- Huit (8) années d'expérience pertinente en administration du personnel ou dans un poste de cadre.
- Une bonne connaissance des activités de secrétariat.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon la Politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

DÉBUT DE L'EMPLOI:

Vers la mi-août 1976.

Tout candidat intéressé par la présente offre d'emploi doit faire parvenir son curriculum vitae complet avant le 7 juillet 1976, à 16:00 h, à:

Monsieur Normand Bergeron
Directeur général
Commission scolaire Val-Monts
825, rue Crevier
La Providence (St-Hyacinthe)
J2T 1T1

ANALYSTE
FINANCIER

Steinberg Limitée requiert au niveau de son siège social à Montréal les services d'un Analyste Financier.

Le titulaire de ce poste devra notamment être en mesure d'évaluer et d'estimer les projets concernant les immobilisations, de faire les recommandations appropriées et de voir à leurs applications lors de leurs entrées en vigueur. De plus, cet analyste financier devra conseiller la haute direction et les cadres des décisions sur les questions de planification et pouvoir coordonner ainsi qu'analyser à long terme les plans des différentes divisions de la compagnie. Sa participation à diverses analyses de rentabilité sera également requise.

Le titulaire est un spécialiste du domaine de la finance ou de la planification de stratégies. Il a acquis sa compétence par des études de M.B.A. ou l'équivalent et par un minimum de 1 à 2 années d'expérience dans ce domaine. Il sait également utiliser l'ordinateur dans son travail et établir facilement des contacts avec son entourage. Le bilinguisme est requis.

Nous offrons un excellent salaire établi en fonction de l'expérience et de la compétence et un éventail complet d'avantages sociaux.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

STEINBERG LIMITÉE

Service d'embauche
Bureau 1105
1500 av. Atwater
Montréal, Québec
Tél.: 931-3538

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION

LE POSTE:

Cadre chargé, sous l'autorité du directeur général, du secteur de la planification des services sociaux et de santé au CSSS conformément à l'article 16 de la loi sur les services de santé et services sociaux (L.Q. chap. 48).

NATURE DE LA FONCTION:

Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives aux conseils en matière de planification et de programmation dans le but d'assurer la complémentarité et la continuité des services dans la région.

ATTRIBUTIONS:

- Assure la réalisation de recherches socio-économiques et/ou socio-sanitaires pour la région desservie.
- Assure l'analyse et l'identification des besoins en services de santé et en services sociaux.
- Assure l'élaboration des plans quinquennaux de santé et de services sociaux.
- Assure l'élaboration de programmes; suscite la mise en place de services communs et l'échange de services; suggère l'élimination des doublonnements et la répartition adéquate des services de la région.
- Assure aux établissements l'assistance et les conseils dans l'élaboration de leurs programmes de développement et de l'amélioration des services.
- Assure de la diffusion dans la région de l'information relative aux données socio-sanitaires et socio-économiques.

EXIGENCES:

- Formation universitaire en gestion, en économie, en planification régionale ou dans une discipline connexe;
- Aptitudes à la recherche, à la conceptualisation et au travail en équipe.
- Au moins trois années d'expérience à un poste de responsabilité dans un organisme de services sociaux, santé ou connexe.
- Capacité de se déplacer dans la région de l'Outaouais.

TRAITEMENT:

Entre \$17.897, et \$25.229, (échelles de 1975; pour 1976, ajouter au moins 10%) selon qualifications et expérience.

LIEU DE TRAVAIL:

Hull

FIN DU CONCOURS:

Jeudi le 1^{er} juillet 1976 à minuit.

Veillez adresser votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae à:

Jean-Bernard Guindon
Directeur Général
CSSSO
4, rue Georges-Bilodeau
Hull, (P.Q.)
J8X 1V2

875C Hull, St-Joseph, Hull (Québec) 170-7747



COLLÈGE DE ROSEMONT

DÉPARTEMENT DES TECHNIQUES D'AMÉNAGEMENT

1 PROFESSEUR
(TOPOMÉTRIE)

4 heures/semaine pour la session automne 76

Un curriculum vitae détaillé doit parvenir avant 17h00

le vendredi 2 juillet 1976 au:

Collège de Rosemont
Bureau des services du personnel
6400, 16ème avenue Rosemont
Montréal
H1X 2S9

LE CLSC RIVIÈRE DES PRAIRIES

est à la recherche d'une

ARCHIVISTE
MÉDICALE

Exigences:

- Responsable des archives et statistiques du CLSC.
- Capacité et intérêt de travailler avec l'équipe multidisciplinaire responsable des programmes concernant les personnes âgées et l'aménagement du territoire.
- Capacité de s'intéresser à des dimensions d'accueil, d'information et d'administration.
- Autonomie.
- Capacité de travailler avec les citoyens.
- Être archiviste médicale autorisée.
- Disponible le 15 juillet 1976.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 5 juillet 1976 au:

CLSC Rivière des Prairies,
8616 est, boul. Gouin,
Montréal
H1E 1B4

LE CEGEP DE L'OUTAOUAIS

recherche pour l'année scolaire 1976-77

DES PROFESSEURS

à plein temps dans les disciplines suivantes:

- Informatique (1 poste)
- Sociologie (1 poste)
- Civilisation grecque et anthropologie (1 poste)

EXIGENCES:

- Diplôme universitaire de premier cycle ou de préférence un diplôme universitaire de deuxième cycle dans la discipline concernée.
- L'expérience dans l'enseignement serait un atout.

Adresser votre curriculum vitae accompagné d'attestations d'expérience et de scolarité à:

Monsieur Jean Gaëtan
Directeur du secteur des ressources humaines
Cégep de l'Outaouais
333, boul. de la Cité des Jeunes
C.P. 220
Hull, P.Q.
J8X 3K8

avant le 5 juillet 1976.

COLLÈGE RÉGIONAL
DE LA CÔTE NORD

PROFESSEUR EN ÉLECTROTECHNIQUE

TÂCHES:

1. Enseignement des cours en électrotechnique (le collège dispense des cours en électrodynamique).
2. Stages dans l'industrie.
3. Conseiller technique pour le fonctionnement et l'avancement du programme d'enseignement coopératif en électrotechnique.

CONDITIONS PARTICULIÈRES:

- Baccalauréat en enseignement spécialisé (électrotechnique).
- Expérience souhaitable en enseignement et — ou en industrie.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET SALAIRE:

Selon la convention collective en vigueur.

LIEU DE TRAVAIL:

Campus Mainan, Sept-Îles.

Faites parvenir votre curriculum vitae le ou avant le 9 juillet à 17 heures au:

Responsable de l'enseignement
CAMPUS MAINAN,
25 de la Verdendrye,
Sept-Îles, Québec
Tél.: 962-9848

CEGEP DE MATANE

POSTES OUVERTS

ENSEIGNANTS - Photographie (1)
- Arts plastiques (2)

Qualifications requises:

- diplôme de premier cycle universitaire pour l'enseignement des arts plastiques;
- pertinentes à la fonction pour l'enseignement de la photographie

Début de l'emploi:

23 août 1976.

Traitements:

Selon la convention collective des enseignants (en voie de révision).

Candidature:

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 7 juillet 1976 à:

M. Georges E. Bouchard
Secrétaire général
CEGEP DE MATANE
616 St-Rédempteur
Matane G4W 1L1

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions,
en page 16

Lakehead University

Le Département des langues
de l'Université Lakehead, Thunder Bay Ontario

RECHERCHE LES SERVICES DE

DEUX CHARGÉS DE COURS
(FRANÇAIS)

dans le cadre du Programme d'Immersion

Doctorat souhaitable. Maîtrise considérée.

Période: du 5 juillet au 15 août 1976.

Deux postes ouverts:

- 1 chargé de cours de français comme langue seconde. Expérience nécessaire.
- 1 chargé de cours de littérature et de civilisation québécoise. Expérience souhaitable.

Salaire minimum: \$1600. Frais de déplacement remboursés.

Faire parvenir demande, dossier à:

Mr. Don Ayre, Secretary
Lakehead University
Thunder Bay, Ontario.

COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE DU GOLFE(1) DIRECTEUR ADJOINT EN
ENFANCE INADAPTÉELieu de travail: Polyvalente Jean du Nord, Sept-Îles
(1,400 élèves accueillant Secondaire I et
Secondaire II et l'enfance inadaptée)

Nature du travail: Le directeur adjoint assiste le directeur et assume la responsabilité d'un ou plusieurs secteurs d'activités de l'école. À la demande du directeur de l'école, il peut remplacer ce dernier et remplir une partie ou l'ensemble des fonctions de celui-ci. Cependant, en cas d'absence et d'incapacité d'agir du directeur de l'école, le directeur adjoint désigné à cette fin remplit les fonctions du directeur et assume les responsabilités jusqu'à tel moment où la Commission nomme un nouveau directeur.

Critères d'admissibilité: (niveau secondaire)

A. L'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministre, ou une autorisation équivalente lorsque le poste comporte des responsabilités dans d'autres champs que celui de l'enseignement.

B. Une formation universitaire exigeant un minimum de seize (16) années de scolarité.

C. Une expérience dans un domaine particulier pour résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif complexe de préférence dans un poste de chef d'équipe ou de chef de département de section ou de groupe.

D. Une expérience de cinq (5) années, comme enseignant ou professionnel, selon les responsabilités du poste.

Entrée en fonction: le 1er juillet 1976 ou le plus tôt possible

Rémunération: Selon les politiques administratives et salariales du ministère de l'Éducation.

Les candidatures devront nous parvenir par COURRIER ou par TÉLÉPHONE au plus tard le 2 juillet 1976 à:

MADAME LISE DESROSNIERS,
Service du Personnel,
30 rue Comeau,
Sept-Îles, Qué.
Tél.: (418) 968-9901



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES

COORDONNATEUR
SERVICE AUX USAGERS

FONCTIONS:

Sous l'autorité immédiate de la Direction du Service des bibliothèques, le titulaire conseille la Direction sur toutes les questions relatives aux services aux usagers dans l'ensemble du Service. En particulier, il élabore les objectifs et les politiques du Service en fonction des besoins des usagers, évalue le fonctionnement des services du prêt et de la référence, propose les méthodes et procédures susceptibles de l'améliorer. De plus, il remplit toute autre fonction et exécute tout autre travail que pourrait lui confier la Direction du Service des bibliothèques.

QUALIFICATION:

— Maîtrise en bibliothéconomie, quelques années d'expérience pertinente, capacité de communiquer verbalement et par écrit, habileté à travailler en équipe.

DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES
COORDONNATEUR À LA GESTION

FONCTIONS:

Sous l'autorité immédiate de la Direction du Service des bibliothèques, le titulaire conseille la Direction sur toutes les questions relatives aux ressources humaines. En particulier, il étudie les besoins du Service en ressources humaines, élabore les normes et critères pour l'allocation de ces ressources, vérifie l'utilisation qui en est faite, propose les mesures susceptibles d'améliorer la gestion des ressources humaines et veille à l'application de la convention collective. De plus, il remplit toute autre fonction et exécute tout autre travail que pourrait lui confier la Direction du Service des bibliothèques.

QUALIFICATIONS:

Diplôme de 1er ou 2e cycle en administration ou en relations industrielles ou toute formation équivalente dans une discipline connexe. Quelques années d'expérience en gestion du personnel. Expérience de la gestion du personnel dans le secteur des bibliothèques serait appréciée. Capacité de communiquer verbalement et par écrit. Habileté à travailler en équipe.

DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES
COORDONNATEUR - SERVICES INFORMATISÉS

FONCTIONS:

Sous l'autorité immédiate de la Direction du Service des bibliothèques, le titulaire conseille la Direction sur toutes les questions relatives aux applications de l'informatique dans l'ensemble du service. En particulier, il élabore les objectifs et les politiques du service par rapport à l'utilisation de l'informatique, il détermine les besoins des usagers, il évalue le fonctionnement des services déjà informatisés, il recommande les méthodes et procédures susceptibles de l'améliorer, il prévoit, au besoin, le développement ou l'implantation de nouveaux services informatisés. De plus, il remplit toute autre fonction et exécute tout autre travail que pourrait lui confier la Direction du Service des bibliothèques.

QUALIFICATIONS:

Diplôme universitaire dans une discipline appropriée, quelques années d'expérience pertinente, une expérience relative aux applications de l'informatique dans le domaine des bibliothèques serait appréciée, capacité de communiquer verbalement et par écrit, habileté à travailler en équipe.

Les personnes intéressées à l'un de ces postes sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 10 juillet 1976, à:

Service du personnel
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Case postale 6128
Montréal, Québec
H3C 3J7

Lettre de Paris

"Actes et entractes"
la découverte d'un grand homme

PARIS — Rolf Liebermann, un homme à découvrir, un artiste à admirer, un humaniste lyrique, raconte avec une simplicité déconcertante plus de quarante ans d'amour de la musique, d'intimité et d'amitié avec les divas, les chanteurs, scénographes, compositeurs, chorégraphes, chefs d'orchestre, peintres et sculpteurs, les coulisses, la scène et les plateaux de répétition: une page contemporaine de l'histoire de la musique.

Dans "Actes et entractes", édité chez Stock, l'Administrateur actuel de l'Opéra de Paris évoque ses souvenirs et ses projets, ses rêves et ses déceptions, ses difficultés actuelles pour la survie de l'art lyrique... "En fait, écrit-il, l'opéra possède tout ce qu'il faut pour survivre — sauf l'argent. L'importance du personnel nécessaire, la vétusté des installations, l'impossibilité fondamentale de rentabiliser l'art lyrique en éternel enfant assisté. Au Palais Garnier (conçu en un siècle où la classe bourgeoise méprisait ses ouvriers et ses bouffons, et où les loges des danseuses constituaient une sorte de bordel offert par l'État à ses notables), il n'y a pas de douches et un seul cabinet de toilette au niveau du plateau! C'est pitoyable, à la fin d'Elektra, les Atrides font la queue pendant qu'Oreste fait pipi. Et j'ai beau dire que ces problèmes ne me concernent pas directement, je ne peux m'empêcher de vouloir les régler..."

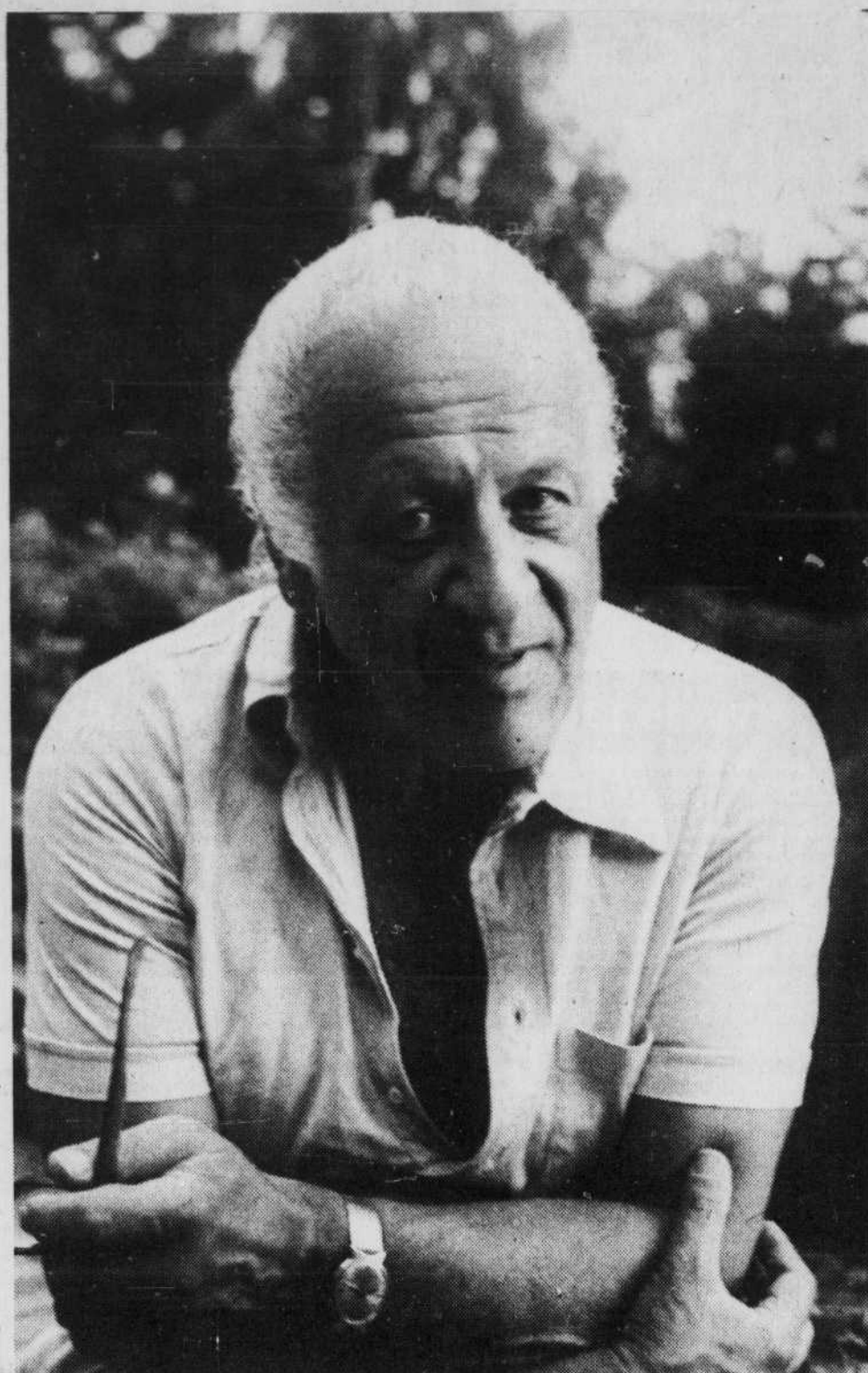
Les anecdotes brillantes fourmillent et c'est avec tendresse qu'il consacre un chapitre entier à Stravinski le Magnifique... Avec son facies de gargouille gothique, une intelligence exceptionnelle et un charme fou, il avait à la fois la générosité d'un prince russe et l'avarice sordide d'un usurier. C'est à Liebermann que l'on doit, à la radio de Hambourg, la création de la partition pour chœur et orchestre, "Threni", ce chef d'œuvre trop rarement joué. J'ai monté plusieurs de ses œuvres lyriques: "Le Déluge", bien sûr, mais aussi "Oedipus Rex" (réuni dans un même programme à l'Antigone de Hegner qui ne s'est pas relevé de la confrontation) et surtout l'admirable Rake's Progress dans une très belle mise en scène de Giancarlo Menotti. Mais j'eus toutes les peines du monde à obtenir la collaboration de ce dernier, car Stravinski, cherchant à le blesser, l'avait publiquement traité: "Under Puccini" — Menotti était ulcéré.

"Quant à savoir qui, de Stravinski ou de Schönberg, fut le musicien le plus important du XXe siècle, l'histoire répondra peut-être... Son génie créateur fait songer à celui de Picasso. Il eut, lui aussi, ses différentes périodes: la période russe, la période néo-classique, la période seriale..."

Avec émotion, il relate la célébration du 80e anniversaire de naissance du génial compositeur à Hambourg et ses retrouvailles avec la Russie après cinquante ans. "Avec les Russes, il sut faire jouer la corde sentimentale. À son arrivée dans la salle de concerts de Leningrad, trois mille personnes se dressèrent d'un coup pour acclamer le vieil enfant prodige appuyé sur deux cannes. Immobile, il attendit pendant dix minutes que le silence se rétablît, puis, désignant d'une canne le quatrième balcon, dit simplement en russe: "Assis là-haut avec mon père, j'avais six ans quand j'entendis le dernier concert de Tchaïkovski". L'effet fut immédiat: tout le monde s'est mis à sangloter..."

Enfin, avec une douloureuse attention, sa dernière rencontre avec l'ami vénéré dans le cimetière de Venise où il est enterré: "Les rares visiteurs peuvent lire sur une dalle: "Ici, repose Serge Diaghilev". Et, à côté, un marbre blanc de Brancusi, tout plat, porte ces simples mots: "Igor Stravinski". Eh bien, ce jour-là, un garçon et une fille en blue-jeans étaient assis devant cette tombe, recueillis, étonnés à tout le reste. Je suis resté derrière eux pendant une vingtaine de minutes, puis je suis parti: ils n'avaient pas bougé... Igor aurait aimé cela..." Merveilleux!

Dans un style de conversation amicale, il nous parle de ses années de jeune musicien, pianiste à l'époque du cinéma muet et dans une formation de jazz à Zurich, ses années d'apprentissage à la direction d'orchestre avec Hermann Scherchen et compositeur, ses expériences d'écriture musicale: les créations de ses trois opéras ("Leonore 40-45", "Penelope", "L'Ecole des femmes"), "Le Concerto pour jazzband et orchestre symphonique" et la symphonie, "Les Échanges", pour 147 machines. De la même manière qu'il



par

RENÉE MAHEU

abandonna la direction d'orchestre le jour où il se lança dans l'écriture musicale, il abandonna celle-ci lorsqu'il se consacra à l'administration artistique, d'abord à Hambourg, à la radio puis à l'Opéra, et enfin à Paris où il donna à la Maison une renommée rarement atteinte précédemment, sa bataille de tous les jours... "C'est que l'Opéra de Paris est devenu ma vie. J'arrive à mon bureau chaque matin à dix heures et je ne quitte le Palais Garnier qu'après la représentation du soir... Je devrais donc être un homme heureux, puisque, comme disait Stendhal, j'ai le bonheur d'avoir pour métier ma passion..."

Les montrealais se souviendront avec bonheur des spectacles extraordinaires que l'Opéra de Hambourg programmat au Festival International de l'Expo 67. Et c'est avec un brin de nostalgie que Rolf Liebermann me disait un jour... "J'ai été approché à cette époque par les autorités de votre ville pour organiser une Maison d'Opéra à Montréal, ville ouverte sur le monde... Vous avez des chanteurs merveilleux et d'ailleurs j'ai eu à Hambourg l'excellente répétitrice Jacqueline Richard, Huguette Tourangeau et Sylvia Saurette..." Hélas!... Pour nous!...

La collaboration entre la Scala de Milan et l'Opéra de Paris est décidée, (si Dieu leur prête vie!) Elle prendra effet dès le printemps 1977 et les contrats déjà signés portent jusqu'en 1980. Quelle consécration pour le Palais Garnier que de s'allier à une Maison aussi prestigieuse!

Complémentaire du livre, le film de Maurice Leven, "Actes et entractes", sera projeté à la télévision et c'est ainsi que des chanteurs tels que Ruggero Raimondi et Plácido Domingo déclarent: "Rolf Liebermann est un homme unique et nous souhaiterions que tous les théâtres lyriques du monde aient un administrateur compréhensif et humain pour les chanteurs,

comme seul il peut l'être."

La saison actuelle se termine en beauté avec un festival Mozart: "Don Giovanni", "Les Noctes de Figaro", "Così Fan Tutti" et "L'Enlèvement au Sérail". La saison prochaine s'annonce brillante avec: en création, deux volets du Ring (L'Or du Rhin et La Walkyrie), "Pelleas et Mélisande", et l'équipe Jorge Lavelli-Max Bignens, direction Lorin Maazel, "La Cenerentola" dans une mise en scène de Jacques Rosner, et "La Flûte enchantée", de grandes reprises, dont "Elektra", "La Bohème", "Der Rosenkavalier", des spectacles de ballets, "Ivan le Terrible", une "Soirée Béjart", Carolyn Carlson, et à la

salle Favart, "Platée" de Rameau et "Le Comte Ory" de Rossini, sans oublier la tournée américaine à l'occasion du Bi-Centenaire des États-Unis.

Pour mieux comprendre, apprécier et aimer le travail accompli par Rolf Liebermann, les mélomanes liront avec un intérêt passionné ce livre d'une vie richement vécue. De tout cœur!

C'est le temps
de faire installer les
GOUTTIÈRES
(HO-DO)

Résidences - industries -
institutions
Tous matériaux
Estimés gratuits
MTI: 322-4160
Québec: 872-8244

PRIMEAU METAL INC.

POUR BIEN DIGÉRER
BUVEZ:

UNE EAU DE SANTÉ
ALCAINE & PÉTILANTE
QUI FACILITE LE
TRAJET DIGESTIF
ET L'ÉLIMINATION

Sithines 33

Collège privé mixte
ACADÉMIE MICHEL MORIN

Maternelle-élémentaire-secondaire
Préparation au D.E.C. du Ministère

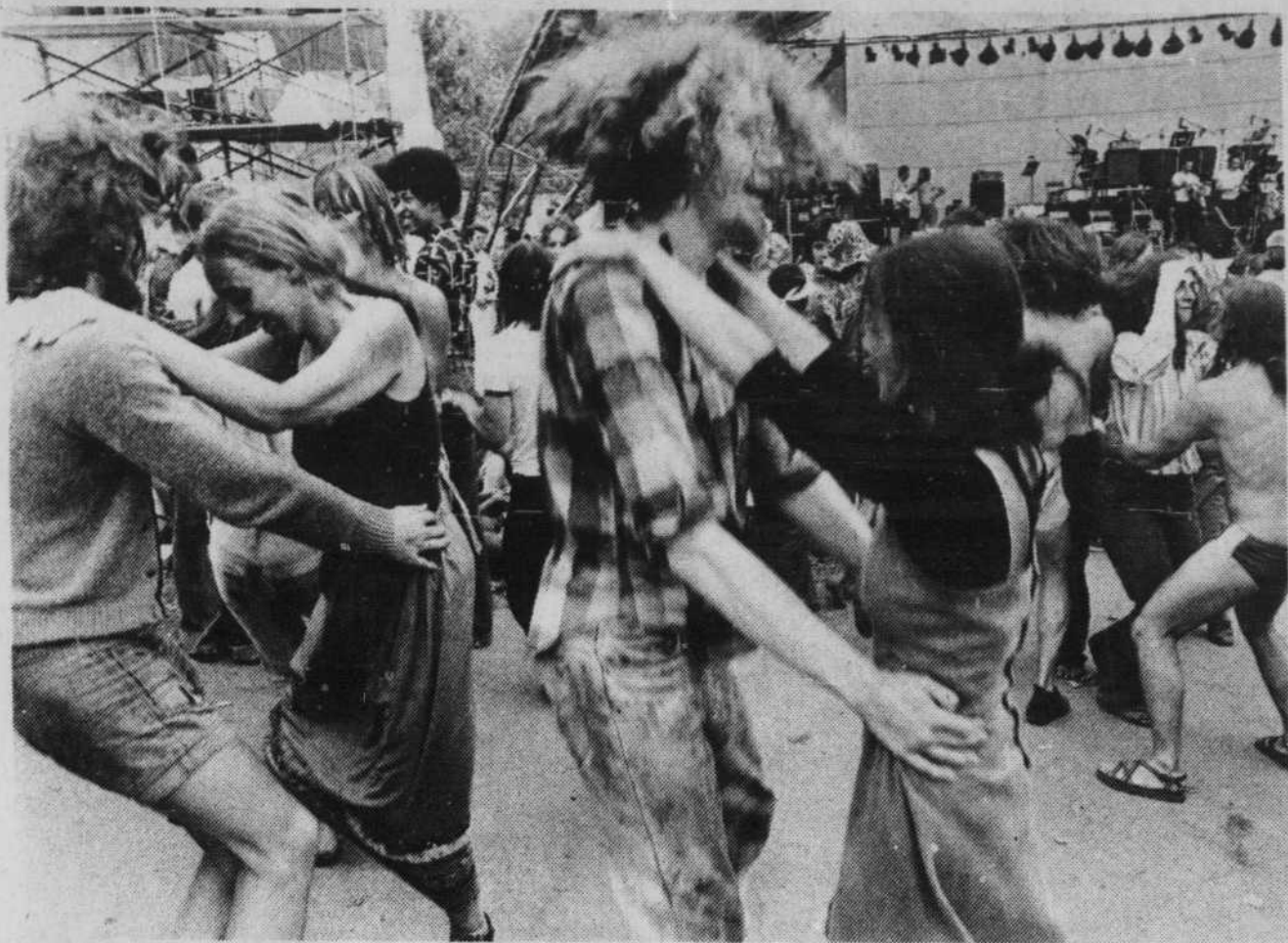
DEMI-PENSIONNAIRES
ET EXTERNES

ADMISSIONS POUR 1976-77:

Facilités sportives

700 de Gaspé, chambre 113
Ile des Soeurs

761-4623



La télévision n'a pas rendu le climat de la fête...

(Photo Alain Renaud)

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 juin 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à VERPAIN INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 16ème jour de juin 1976, sous le numéro 2700391. Ce 23ème jour de juin 1976
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Suite 620
Montréal, Qué.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 juin 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MAT IMPORTS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 16ème jour de juin 1976, sous le numéro 2700393. Ce 23ème jour de juin 1976
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Suite 620
Montréal, Qué.

Prenez avis que le requérant - cédant M. James Kenney, demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer au requérant - cessionnaire, M. Les Bureaux, son permis portant le no. M 504 836 0001, pour effectuer du camionnage en vrac, dans la Région no. 8, catégorie entrepreneur. Toute personne désirant s'opposer à la présente demande doit le faire dans les quatre (4) jours de la première publication de cet avis, à la Commission des Transports du Québec, 505, rue Sherbrooke, Montréal.

Me Marc M. Delage
Procureur

1ère publication: 23 juin 1976
2e publication: 25 juin 1976
3e publication: 26 juin 1976

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-05-011781-790

LA BANQUE ROYALE DU CANADA, un corps politique et incorporé, dûment constitué en corporation, ayant son siège social dans les cités et districts de Montréal, et opérant une succursale au 1980 rue Sherbrooke Ouest, Partie demanderesse versus RAYAN HURTHUBIS, autrui de la cité de Verdun, district de Montréal, et domicilié au 668 de Gaspé, app. 102 et 668 de Gaspé, app. 104, Ile des Soeurs et présentement de lieux inconnus, Défendeur. Par ordre de cette Cour, Le Défendeur RAYAN HURTHUBIS, est prié de comparaître dans un délai de 30 jours suivant la dernière publication. Une copie du Bref d'assignation et de déclaration a été déposée pour lui au bureau de la Cour Supérieure de Montréal, ce 23e jour de juin 1976. A. Beaulieu, P.A.C.S.M. Edward H. Bernfeld, c.r., 625 avenue du Président Kennedy, suite 1505, Montréal, Québec. Procureur pour la Partie Demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE L'EXPROPRIATION

VILLE DE LAVAL

vs

G.W. PARENT

Exproprié

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie Exproprié, G.W. Parent, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie de l'avis d'expropriation suivant l'article 38, ch. 38 S.Q. 1973, a été laissée à son intention au Tribunal de l'expropriation. Montréal, ce 21 juin 1976

Juge des Sessions
R. SAVARD

Mes Lacroix & Lecomte, avocats,
3 Place Laval, ste 450
Laval, P.Q.
Tél: 687-5740
N.D.: R-76-505-1

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500-05-011622-786

SECURITAS INC. corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 760 boul. St-Charles, C.P. 908, Drummondville, P.Q. Demanderesse

vs

NORTHERN DISTRIBUTORS, Elm Street, Milford, New Hampshire 03055, U.S.A.

Défendresse

IL EST ENJOINT A LA DEFENDERESSE, NORTHERN DISTRIBUTORS, à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours. Montréal, le 21 juin 1976

A. Beaulieu, protonotaire

Greffier Adjoint

Mes de Grandpré, Colas & Ass.
Avocats
2501 Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal, P.Q.
Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

500-02-027419-758

VILLE DE MONTRÉAL, corporation dûment constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 275 est, rue Notre-Dame, dans les cités et districts de Montréal, Demanderesse

vs

LES PRODUCTIONS MARTINES, corps politique dûment constitué ayant son bureau chef dans les cités et districts de Montréal et PHILIPPE DU MONTIER, gentilhomme, domicilié et résidant à Bernierville, district de Joliette

Défendresse

IL EST ENJOINT A Les Productions Martines Lte., à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours. Montréal, 16 juin 1976

Mes Pélouquin, Bouchard, Badaux et Allard
275 est Notre-Dame
Montréal
Procureurs de la demanderesse

Avis est par les présentes donné que Marie-Fernande Noel, domiciliée au numéro 10,775 de la rue Verville, app. 3, Montréal, Province de Québec, demandera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil la permission de changer son nom pour celui de Marie-Fernande Noel-England. MONTREAL, ce 23e jour de juin 1976
GREGORY & ROBILIALE
Suite 620
Montréal, Qué.

Procureurs de la Requirante

Avis est par les présentes, que Monsieur Joseph Louis Philippe Beauchemin, domicilié et résidant au 4568 Notre-Dame, dans la Cité de Laval, District de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de PHILIP BEAU. Ledit changement fera bénéficier son épouse Sarah et son fils Scott.

Montréal, ce 23 juin 1976

Mes ARCHAMBAULT, RIQUÉ, CHARBONNEAU & LANGELEUR
10 Ouest, rue St-Jacques, Suite 607, Montréal, Qué.

Tél: 845-4234

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-061562-769

DAME LUCIENNE ST-CYR

Requirante

vs

AURELE MANTHA

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé AURELE MANTHA est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 23 juin 1976

(S) A. BEAULIEU
REGISTRAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-022051-762

GABBY & CO. LTD.

Partie demanderesse

vs

COMMERCIAL BATT CO. & RONALD HAM

Partie Défendresse

PAR ORDRE DE LA COUR

Les parties défendresse-les COMMERCIAL BATT CO. & RONALD HAM sont par les présentes, requises de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à leur intention au Greffe de la Cour. MONTREAL, ce 23 juin 1976

A. BEAULIEU
Protonotaire, C.S.M.

Mes Grégoire & Robitaille, avocats,
1801 McGill College, ste 620,
Montréal, P.Q.
Tél.: 842-4449

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

DAME GINA BLUND RAOJOTTE, secrétaire, des Cités et District de Montréal et présentement résidant au 2389 avenue Westhill, demanderesse

vs

RICHARD RAOJOTTE, sans emploi, des Cités et District de Montréal et présentement résidant au 2389 avenue Westhill, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur RICHARD RAOJOTTE, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la Déclaration a été laissée à son intention au bureau de la Cour Supérieure de Montréal, le 16ème jour de juin 1976.

A. Beaulieu, protonotaire

C.S.M. Mes Gameroth, Fenster, Kandestin, Kugler & Kay, avocats
suite 2204,
800 Place Victoria,
Montréal, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500-05-007295-767

CHRISTIANE DUCHESNEAU, secrétaire, domiciliée et résidente au no. 4760 Côte des Neiges apt. 804 dans les cités et districts de Montréal, Demanderesse

vs

BRIAN JOHNE & AL. domicilié et résidant au no. 5455 Terrebonne apt. 411 dans les cités et districts de Montréal, défendeur.

ORDONNANCE

Il est ordonné au défendeur de comparaître au Greffe de cette Cour dans le mois à compter de la dernière insertion des présentes.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours. Montréal, ce 11 juin 1976.

(S) A. BEAULIEU
Protonotaire-adjoint

NANTEL MERCURE & POLIOUIN
507, Place D'Armes
Suite 1900
Montréal, Qué.

Procureurs de la demanderesse

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er juin 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à COLVIN DESIGN LIMITED / DESIGN COLVIN LIMITED ont été enregistrés au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 16ème jour de juin 1976, sous le numéro 2700392. Ce 23ème jour de juin 1976
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Suite 620
Montréal, Qué.

ULTRA DEVELOPMENT CORPORATION
MS. LOUIS LANDSMAN, LOUIS ZBARSKY, et ALLAN LANDSMAN donnent avis qu'ils déposent au Secrétaire des Commissions de l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour objet de révoquer la dissolution de la chartre de ULTRA DEVELOPMENT CORPORATION. Montréal, ce 23 juin 1976.

La procureurs des requérants,
YANKOVSKY KAHN DURAND MARCOWITZ BRULL STRAUSS & GASCO.

Prenez avis que le requérant-cédant Alain Trudel, demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer à la requérante-cessionnaire, Alain Trudel Inc., ses permis portant les nos: 0 504 024 D 001 D 002 D 003, pour effectuer du camionnage en vrac, dans la Région no. 4, catégorie entrepreneur.

Toute personne désirant s'opposer à la présente demande doit le faire dans les quatre (4) jours de la première publication de cet avis, à la Commission des Transports du Québec, 585 Boul. Charlevoix, Québec.

Me Marc M. Delage
Procureur

1ère publication: 23 juin 1976
2e publication: 25 juin 1976
3e publication: 26 juin 1976

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-061517-763

JAMES HILLINGER,

Requirant

vs

DAME VALERIE KOCIS,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des divorces. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

MONTRÉAL, le 22 juin 1976

A. BEAULIEU
Registraire des Divorces
DIVISION DE MONTRÉAL

BAATZ, SYLVESTER, CYR & COHEN,
2383, rue Grand Trunk,
Montréal, Québec.
Tél.: 933-8432
Procureurs du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500-05-007887-751

PHILIPPE SIMARD, domicilié et résidant au 750, rue Beatty, à Verdun, district de Montréal, demandeur,

vs

LES HERITIERS DE ROBERT SIMARD, domiciliés et résidents au 4712, rue Dapance, St-Léonard, district de Montréal,

vs

DANIEL LEFEBVRE, domicilié et résidant au 5969, rue Evelyn à Verdun, district de Montréal, défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, DANIEL LEFEBVRE, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie de la déclaration et du bref a été laissée à la Cour Supérieure, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le demandeur procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut de comparution.

MONTRÉAL, ce 4 juin 1976

(S) A. BEAULIEU
Registraire-Adjoint de la Cour Supérieure de Montréal

LAFLEUR, MACDOUGALL & DUBUC
59 Ouest, rue St-Jacques
Suite 500
Montréal, Québec
Avocats du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500-12-061556-761

DAME EVELINE HERNANDEZ, épouse commune en biens de Georges Claude Benzahra, résidant et domicilié au 2370, avenue Granby, app. 6, A. Montréal, district de Montréal, Requirante

vs

GEORGES CLAUDE BENZAHRA, d'adresse inconnue, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé GEORGES CLAUDE BENZAHRA, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 22 juin 1976

(S) A. BEAULIEU
REGISTRAIRE

Me Johanne Gagnon Trudel,
Hargreaves, Monette, Trudel, Leduc
8650, Sherbrooke, Est
Suite 350
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500-05-007887-751

PHILIPPE SIMARD, domicilié et résidant au 750, rue Beatty, à Verdun, district de Montréal, demandeur,

vs

LES HERITIERS DE ROBERT SIMARD, domiciliés et résidents au 4712, rue Dapance, St-Léonard, district de Montréal,

vs

DANIEL LEFEBVRE, domicilié et résidant au 5969, rue Evelyn à Verdun, district de Montréal, défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, DANIEL LEFEBVRE, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie de la déclaration et du bref a été laissée à la Cour Supérieure, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le demandeur procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut de comparution.

MONTRÉAL, ce 4 juin 1976

(S) A. BEAULIEU
Registraire-Adjoint de la Cour Supérieure de Montréal

LAFLEUR, MACDOUGALL & DUBUC
59 Ouest, rue St-Jacques
Suite 500
Montréal, Québec
Avocats du demandeur

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 mai 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à IMPACT GRAPHICS LTD. ont été enregistrés au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 16ème jour de juin 1976, sous le numéro 2700299. Ce 23ème jour de juin 1976
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Suite 620
Montréal, Qué.

Avis est par les présentes, que Karen Gail Prostman, modiste, résidant et domicilié au numéro 3450 rue Drummond, appartement 1024, dans la ville et le district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la province de Québec, afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Katushka Galya Van Dyck.

Montréal, le 23 juin 1976.

Mrs Laffleur & Brown,
Place Victoria,
Montréal, Québec

Les procureurs de la requérante

LAWRENCE CHERNIN
(CHERNINSKY)

Avis est par les présentes, que LAWRENCE CHERNIN (CHERNINSKY) étudiant, domicilié au 4900 rue Côte St-Luc, Appartement #606, Côte St-Luc, Québec, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour l'obtention d'un décret changeant son nom en celui de LAWRENCE CHERNIN.

Mrs LEBOVICS, CYTRYNBAUM & SCHWARTZ
Procureurs du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500 12-061 386-763

JACQUES BOGLE, sans emploi, résidant et domicilié au 4822 rue Dagenais, dans les cités et districts de Montréal,

vs

ALINE DUFAULT, de lieux inconnus, Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée ALINE DUFAULT est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 17 juin 1976

(S) A. BEAULIEU
registraire-adjoint

BELLEAU & MARSOT, avocats
4377 Ouest, Notre-Dame
Suite 9
Montréal, H4C 1R9
Tél.: 933-4211
Procureurs du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-061556-761

DAME EVELINE HERNANDEZ, épouse commune en biens de Georges Claude Benzahra, résidant et domicilié au 2370, avenue Granby, app. 6, A. Montréal, district de Montréal, Requirante

vs

GEORGES CLAUDE BENZAHRA, d'adresse inconnue, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé GEORGES CLAUDE BENZAHRA, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 22 juin 1976

(S) A. BEAULIEU
REGISTRAIRE

Me Johanne Gagnon Trudel,
Hargreaves, Monette, Trudel, Leduc
8650, Sherbrooke, Est
Suite 350
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500-05-007887-751

PHILIPPE SIMARD, domicilié et résidant au 750, rue Beatty, à Verdun, district de Montréal, demandeur,

vs

LES HERITIERS DE ROBERT SIMARD, domiciliés et résidents au 4712, rue Dapance, St-Léonard, district de Montréal,

vs

DANIEL LEFEBVRE, domicilié et résidant au 5969, rue Evelyn à Verdun, district de Montréal, défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, DANIEL LEFEBVRE, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie de la déclaration et du bref a été laissée à la Cour Supérieure, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le demandeur procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut de comparution.

MONTRÉAL, ce 4 juin 1976

(S) A. BEAULIEU
Registraire-Adjoint de la Cour Supérieure de Montréal

LAFLEUR, MACDOUGALL & DUBUC
59 Ouest, rue St-Jacques

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être souignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ACHATS

ETRANGERS VISITANT les Jeux Olympiques désirent acheter billets pour événement important d'ouverture et finale. Payables comptant et en toute discrétion. S.V.P. appeler Mlle Pereira 487-1890. 30-6-76

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

CHERCHE GARDIENNE pour bébé de 6 mois, quatre avant-midi par semaine. Westmount. Légers travaux ménagers. Tél. entré 5h et 6h. p.m.: 931-4682 28-6-76

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaïne. 207 Beaubien Est. Tél.: 276-9067, ou 790 Atwater, 935-6716 (J.N.O.)

ANTIQUITES DEMANDÉES

Absolument besoin toutes sortes de meubles, aussi porcelaine, lustres, tapis orientaux, bijoux. 374-1224. 1-7-76

APPARTEMENTS À LOUER

CÔTE DES NEIGES, 4 1/2, libre 1er juillet, rue Ridgewood. \$250. 737-0207. 28-6-76

N.D.G. 4 1/2, grand, moderne, ensoleillé, proximité circuits: 66-103-104. Disponible 1er septembre, \$205. 482-4496. 28-6-76

Reprise de bail, Rockhill, 3 1/2, \$255, mois. Garage: \$30, mois. Occupation 1er août. Décoration moderne à vendre. 739-0102. 28-6-76

LES DAUPHINS, 3535 Papineau, studio luxueux, à sous-louer, bail 8 mois, renouvelable, tous services compris, \$180, mois. 527-6629. 28-6-76

BACHELOR, entre-sol, dans maison victorienne rénovée. Quartier St-Louis, murs pierre et brique, poutres apparentes, foyer naturel, poêle-frigidaire neufs, fournis. Références demandées. Gaétan, 849-1966. 28-6-76

GRAND 1 1/2 MEUBLE, à sous-louer, immédiatement, chauffé, électricité, buanderie, sauf taxe d'eau. Situé près Université de Montréal, terrain de tennis, centre d'achats, et hôpital Ste-Justine. S'adresser à 3135 Bedford app. 16, ou téléphoner à 739-0184. 1-7-76

AUTOS À VENDRE

PORSCHE, 911 E, jaune, 1970, comme neuve, équipée. Vente privée. 748-7590. 29-6-76

PEUGEOT STATION-WAGON 1972, automatique, excellent état. Particulier, dame. Tél.: 342-9028. 29-6-76

ASSOCIÉS DEMANDÉS

RECHERCHE ASSOCIÉ pour commerce en expansion, doit avoir de la facilité d'organisation pour des réunions de groupe, et de l'entregent. Envoyer votre curriculum vitae à C.P. 101, Brossard. 29-9-76

CHAMBRES À LOUER

GRANDE CHAMBRE meublée, Côte-des-Neiges, pour 2 Mois. Chez personne seule. Tél.: 738-0818. 28-6-76

CHALET À LOUER

PERCÉ, cottage pouvant accommoder 3 personnes (adultes), \$75, semaine. Tout compris. 481-2288. 29-6-76

CHALET À LOUER

STE-AGATHE: Luxueux Bavaois, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, saisons, semaine, vacances-repos. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 2-7-76

STE-AGATHE: Luxueux Bavaois, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, saisons, semaine, vacances-repos. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 2-8-76

DEMANDES D'EMPLOI

AUTEUR — COMPOSITEUR écrirait musique pour films, pièces de théâtre, ou commerciaux. Appelez Gino, 365-0271. 28-6-76

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSELLE TRANSPORT: Déménagement local, longue distance. Service entreposage. Tél.: 725-2421. 28-6-76

DIVERS

BOIS DE GRANGE, vieille grange à vendre, 21'x25' Acheteur doit démolir. Région Ste-Agathe. Tél.: après 18h. 514-272-1815. 29-6-76

FRAISES À CUEILLIR

Venez cueillir vous-mêmes vos fraises!
1050 Grande Caroline, Rougemont, à 30 milles de Montréal
28-6-76

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) L.R.E. Réparations et maçonnerie générale. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf garantie. Assurance Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 689-2547. J.N.O.

ÉQUITATION

MANÈGE ST-MARC: Cours d'équitation pour débutants, intermédiaires et cavaliers plus confirmés, durant tout l'été. Camp de jeunes: quelques places libres pour semaines: du 18 juillet, 25 juillet, 8 août, 15 août et 22 août. Pour renseignements: Tél.: Mme Marcelle Messier: 584-3384. j.n.o.

FERMES À VENDRE

CANTONS DE L'EST, St-Adrien, environ 150 arpents, dont 80 en culture. Maison 7 pièces, bâtiments en bon état. Beau paysage. \$28,000. Tél.: 679-0644. 2-7-76

MONT ST-GREGOIRE: super-ferme laitière: 336 acres, bonne construction, très gros et bon rouling, 180 têtes de bétail, quota de lait, revenu brut: \$120,000.00 par année. Valeur \$400,000.00 échangerais pour propriétés à revenus. Clarisse ou Henri Denicourt: 514-378-0131 (frais virés) Immeubles Granbien, courtiers. 28-6-76

GARDERIES

DEMANDONS PERSONNE RESPONSABLE pour garder jeune bébé à domicile, 5 jours par semaine, de 8h a.m. à 6h p.m., Tél. (soir): 384-2783. 29-6-76

LOGEMENTS À LOUER

ST-DENIS, près métro Beaubien, 3 1/2 chauffé, éclairé, eau chaude, rénové, rez-de-chaussée. \$185, mois. Aussi: 4 1/2, complètement rénové. \$170. Tél.: 272-4650. 28-6-76

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE BILINGUE, temps partiel, secteur nord. \$4.00 l'heure. 331-5550. 28-6-76

SECRÉTAIRE LEGALE, pour bureau d'avocats dans sud-ouest de Montréal, 1 à 5 ans expérience requise, salaire selon expérience. Bénéfices marginaux. S'adresser à Ruth Léveillé, 933-4211. 28-6-76

GALERIE D'ART

cherche Assistant(e) bilingue
279-2188
26-6-76

TÉLÉPHONISTE-DACTYLO BILINGUE

- rapide et précise
- semaine de 5 jours
- milieu professionnel
- nord de Montréal
- bonnes conditions de travail
- Bénéfices marginaux intéressants.

S'adresser à Monique Deslauriers: Tél.: 331-5530
28-6-76

INFIRMIÈRE LICENCIÉE

Avec expérience en administration
est recherchée
Pour poste de gérante
A notre Clinique axée sur la médecine du travail et de la prévention.
• Expérience en Nursing industriel
• Ainsi que la connaissance approfondie des deux langues officielles est essentielle.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:
Service de Santé MDF
1 Westmount Square
Suite 711
Montréal.
28-6-76

MAISONS À LOUER

LONGUEUIL coin St-Thomas
Superbe bungalow en brique. 6 pièces, chauffage électrique, grand stationnement, terrain paysagé. Redécouvert et taillé, neufs mur à mur. Occupation immédiate. Idéal pour professionnel \$350 par mois - bail à court ou long terme
Tél. 679-5624
28-6-76

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b.p.n. 1. 524-3852 J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Rue Michel BROSSARD
Magnifique maison canadienne, salle à dîner. Faites vite. Pour rendez-vous. Mme Lussier, 659-8681, 465-2000.

3523 Lorne, MONTRÉAL
Centre-ville. Etes-vous à la recherche d'une propriété au centre-ville ayant une décoration unique, répartie sur 8 pièces. D. Lussier, 672-3384, 465-2000.

LE PERMANENT courtier
28-6-76

Fiducie du Québec

le "Trust" des Caisse populaires



ST-JACQUES DE MONTCAUM
A seulement 28 milles de Montréal un oasis de paix, maison bretonne de grande dimension sur pierre des champs, acheteurs sérieux seulement. Information: Gérard Descheneaux. 589-4488 - 735-3237
28-6-76

A.E. LEPAGE

IMMOBILIERS WESTMOUNT REALTIES COURTIER
OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche 2-4 p.m.
N.D.G.
3476 avenue Wilson
Occupation immédiate. Superbe résidence, den au rez-de-chaussée, cuisine moderne, salle de jeux exceptionnelle, 2 foyers, 4 chambres à coucher, garage double, jardin très privé. P-ête à être habitée. Prix demande \$73,000. FAITES OFFRES Exclusif.
Vente hôte, Herb Bourgeois: 935-8541, rés.: 484-0605
GREENFIELD PARK
Bijou de maison canadienne, très bien paysagé, rue tranquille. On demande \$49,500. M.L.S. Raymonde Bradley: 465-2510 ou 676-8638.
28-6-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT, rue Elwood, grand cottage, 4 chambres à coucher, belles boiseries de chêne, jardin à l'arrière. Mme C. Burgess, 276-4843. 28-6-76

CÔTE-DES-NEIGES, Côte Ste-Catherine, duplex avec bachelors au sous-sol, excellente condition, libre le 1er juillet. Mme C. Burgess. Tél.: 276-4843. 28-6-76

ST-ANDRÉ près Cherrier, entre Parc Lafontaine et Métro Sherbrooke, 5 maisons à vendre de 2 à 7 logements. \$20,000, à \$50,000. Tél.: 525-4272. 1-7-76

CANTONS DE L'EST: maison de campagne, près du lac Aylmer. Tél.: 1-819-567-8611 ou 1-819-344-2201 ou 1-819-877-3233. 28-6-76

LONGUEUIL: Occupation immédiate, Bungalow 1976, chauffage électrique, 5 pièces, \$32,990. Comptant 10%. Pour informations, Paulette Vincelle, 526-4141, 761-4061. 28-6-76
LONGUEUIL: attention "transfert", cottage neuf, occupation immédiate, chauffage électrique, 2 salles de bains, foyer, garage. Grand terrain gazonné. \$44,900. Hypothèque à 10%. Pour information Paulette Vincelle, 526-4141, 761-4061. 28-6-76

SUR LES RIVES DU RICHELIEU: maison de cèdre, 3 chambres, salon, salle à manger, cuisine, 1 1/2 salle de bains, 2 foyers, sur terrain 84'x225', à 30 minutes du Centre-Ville par future autoroute 30. \$46,000. Tél.: 1-514-785-5637. 28-6-76

MAISONS QUÉBÉCOISES, pièces sur pièces, sans terrain, telles quelles, défectives ou remaniées. 659-9432. 28-6-76

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

ST-JUDE, 45 milles de Montréal, 5 pièces, meublé, \$15,000. Tél.: 843-8124, 669-1484. 28-6-76

NOUVEAU-BORDEAUX, bungalow de luxe pierre et brique. 7 pièces au rez-de-chaussée, 3 salles de bains, cuisine moderne avec four encastré. Sous-sol complètement fini: 4 pièces, placard de cèdre. Tapis mur à mur, foyer, système de climatisation, piscine creusée et chauffée, garage. Dans les \$70,000. Pas d'agent. 332-0861. 28-6-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

AU BORD DE L'EAU

A Beloeil

Superbe résidence riveraine de la Richelieu
• Vue panoramique rivière et montagne
• Maison pierre de 7 pièces. Vaste terrain 20,000 p.ca. magnifiquement paysager.
Prix: \$75,000.
Comptant et termes à discuter.
Pour renseignements:
Tél: jour: 861-7709
Soir et fin de semaine: 467-6238
467-6238
28-6-76



PERCÉ

Au bord de la mer, 2 à 3 acres de terrain. Maison neuve, 2 chambres, grand salon, buanderie, parquet de chêne, fenêtres thermopane, chauffage électrique, foyer naturel, garage. Luxeusement meublée. Poêle, réfrigérateur neufs. \$40,000. Facilités de paiement. Tél. 481-2288.
28-6-76

OFFRES D'EMPLOIS

INSTITUT MARGUERITE-BOURGEOYS
Collège privé d'Enseignement général
recherche

UNE SECRÉTAIRE

pour la Directrice des Services pédagogiques.
Exigences:
• maîtrise de la langue française
• initiative et sens des responsabilités
• expérience pertinente
• sténographie et dactylographie.
Salaire:
• selon les normes du M.E.Q.
Faire parvenir Curriculum vitae AVANT LE 5 JUILLET au
Bureau du Personnel
Institut Marguerite-Bourgeois
4873, avenue Westmount
Montréal H3Y 1X9
28-6-76

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

L'Office de la construction du Québec est présentement à la recherche d'une secrétaire administrative.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS
— noter et rédiger les procès-verbaux des réunions, conférences et autres débats;
— communiquer aux personnes concernées les directives émises lors des réunions;
— rédiger la correspondance journalière;
— prendre charge de la tenue des affaires courantes du bureau;
— effectuer toute autre tâche connexe au poste.

QUALIFICATIONS
— diplôme de 12e année ou l'équivalent;
— excellente connaissance de la sténographie et de la dactylographie;
— facilité à communiquer avec les gens;
— parler et écrire correctement le français et l'anglais.

RÉMUNÉRATION
Minimum: \$231.00 Maximum: \$290.00
Avantages sociaux intéressants.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE DÉTAILLÉ À LA:

DIVISION DU PERSONNEL
3530 ouest, Jean-Talon
Montréal, Qué.
H3R 2G3
28-6-76

Office de la construction du Québec

OCQ

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-OURS: Cottage canadien, 5 pièces, grand terrain, face au Richelieu, un bijou pour \$26,000 (MLS) Gisèle Vaillant: 658-0628
MONTRÉAL RIVE NORD: cottage attaché, 6 pièces, très propre, faut vendre, bonne offre acceptée. (MLS) Gisèle Vaillant: 658-0628
ST-GREGOIRE: Terre 55 arpents, 25 boises, grange, \$22,000. Demander: Gisèle Vaillant: 658-0628
TERRAIN COMMERCIAL: 165,000 p.ca. sur boulevard, voisin d'un centre d'achats, d'un hôpital et d'un cegap. Conditions excellentes. (Exclusif)
Françoise Léger: 658-0628
LE PERMANENT, courtier
28-6-76

TERRES À VENDRE

CANTONS DE L'EST: 40 acres environ, Ham-Nord, Comté Wolfe. Tél.: 1-819-344-2201, ou 1-819-877-3233. 28-6-76
COUPLE BRÉSILIEN professeurs de linguistique et de français exécutent des travaux de traduction, français-portugais et vice-versa. S'adresser à: 14 Martel, Arthabaska, Comté Arthabaska, Qué., ou Tél.: 1-819-337-8488. 28-6-76

TRAVAIL DEMANDÉ

RECHERCHE CO-EQUIPIER pour randonnée cyclo-touriste: Sorel-sud du Lac Champlain aller-retour, 580 milles; 60 milles par jour. Départ 15 juillet. Frais motel partagés. Tél.: 739-9693. 28-6-76

TERRAINS À VENDRE

LAC L'ACHICAN

SUPERBES TERRAINS

- Bord du lac • 20,000 pieds carrés
- Endroit idéal pour professionnels
- 45 minutes de Montréal

Tél.: 489-2545 ou 1-563-3190 ou 1-563-2821
28-6-76

OFFRES D'EMPLOIS

LES PRODUCTIONS MUTUELLES LIMITÉE

LA CORPORATION DES FILMS MUTUELS LIMITÉE

La plus importante compagnie de production et de distribution de films à Montréal est à la recherche d'une RECEPTIONNISTE-DACTYLO pour le département de la programmation et d'un COMPTABLE-JUNIOR pour le département de la comptabilité.

RÉCEPTIONNISTE-DACTYLO

Exigences:
• Minimum 1 an d'expérience
• Grammaire française excellente
• Connaissance élémentaire de l'anglais

COMPTABLE - JUNIOR

Responsabilité:
• Supervision du département de comptabilité
• préparation des états financiers
• enregistrement des transactions aux livres
• préparation de rapports comptables
• cours du soir sont un atout

Exigences:
• Avoir une expérience d'au moins deux (2) ans dans la comptabilité, être en mesure de superviser du personnel.

Si l'une de ces positions vous intéresse, entrez en contact avec Mlle Lise Dandurand à 845-8649.
28-6-76

AVIS

COIFFEURS POUR DAMES DE MONTRÉAL

EXAMINATEURS DEMANDÉS

CONDITIONS:

- 1- Détenir un certificat de Classe "A" depuis 2 ans;
- 2- Travailler actuellement;
- 3- Être bilingue;
- 4- Appartenir à une association d'employés ou d'employeurs;
- 5- Posséder la citoyenneté canadienne.

ÉCRIRE:

COMMISSION CONJOINTE DES COIFFEURS POUR DAMES DE MONTRÉAL

1665 est, rue Rachel, Montréal, P.Q.
28-6-76

TARIFS D'ABONNEMENT

	12 mois	6 mois
CANADA:	\$52.00	\$28.00
ÉTRANGER**	\$57.00	\$31.00

(*par courrier ordinaire)

S.V.P., remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Mt H3C 3C9.

Nom

Adresse

place de ville



PLACE DE VILLE offre 200,000 pieds carrés d'espaces de bureaux répartis en 3 édifices bien dégagés, complétés d'un vaste stationnement. Tout a été conçu pour assurer aux locataires une atmosphère de calme, de tranquillité et de luxe discret. Comme telle, PLACE DE VILLE offre aux hommes d'affaires et aux professionnels, des bureaux prestigieux et inégalés quant à ses commodités.



BUREAUX PRESTIGIEUX À LAVAL

Au cœur du centre-ville de Laval face à l'hôtel de ville.

- Facilement accessible par les autoroutes
- Vaste stationnement.
- Des commodités inégalées à des prix de location des plus attractifs.
- Tous services inclus.

OCCUPATION IMMÉDIATE

Commission assurée aux courtiers

332-3738

(R. Caron)

CE QU'IL FAUT SAVOIR
DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS
LISEZ-LE DANS "LE DEVOIR"
EN SOUSCRIVANT UN ABONNEMENT

Soldats canadiens en terre de France

"C'est un trou de verdure où chante une rivière
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent; où le soleil, de la montagne fière,
Luit; c'est un petit val qui pousse de rayons.
Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu,
Dort; il est étendu dans l'herbe, sous la nue,
Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.
Les pieds dans les glaieus, il dort. Souriant comme
Souriait un enfant malade, il fait un somme:
Nature, berce-le chaudement: il a froid.
Les parfums ne font pas frissonner sa narine;
Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine
Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit".
(Le dormeur du val-Rimbaud)

1er juillet 1916, 7 h 30, 60 divisions de l'armée alliée, sous un commandement franco-britannique dominé par Foch, Joffre et Douglas Haig, s'élancent contre les mitrailleuses allemandes. La bataille de La Somme est engagée.

Le temps sera beau demain, avait noté le généralissime anglais, la veille au soir; le moral des hommes est splendide et jamais la préparation d'artillerie n'a été aussi minutieuse. Le but de la bataille est décisif: il faut percer le front allemand, inébranlable depuis plusieurs mois, sur 70 kilomètres et, en le prenant de revers, forcer l'envahisseur à battre en retraite.

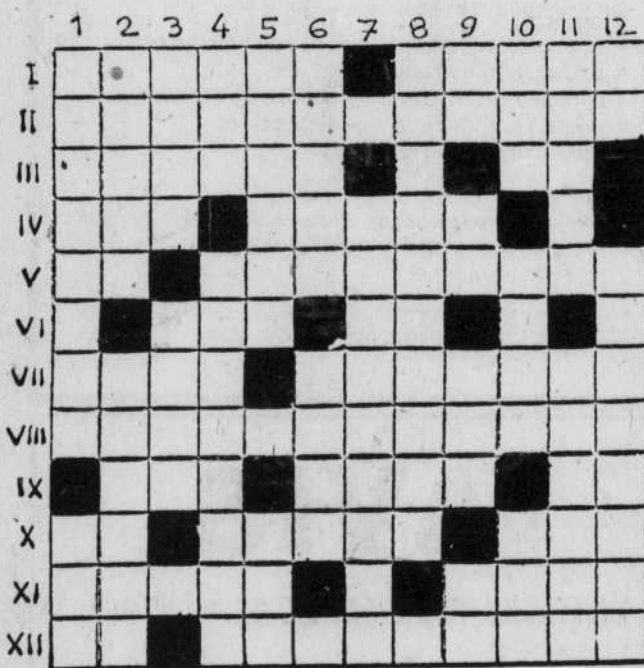
Français, Anglais, Irlandais, Neo-Zélandais, Australiens et Canadiens des deux cultures vont se battre, souffrir, tomber et mourir en Picardie. Dès le début, c'est l'hécatombe. La résistance ennemie, soutenue par un chapelet infini de nids de mitrailleuses lourdes ne montre aucune défaillance. Seuls, les quelques kilomètres séparant ces deux armées, ainsi que des petits hameaux et des bosquets décapités du côté de Thiepval et Beaumont sont arrachés à l'Allemand. Au soir du premier jour, vers les 16 heures, près de 60.000 hommes sont tombés blessés, estropiés, évanouïs et parmi eux, plus de 21.000 meurent sur les brancards ou dans la boue.

Aujourd'hui, au carrefour des petites routes départementales D.151 et D. 73, juste au nord de la modeste ville d'Albert, dominant la petite rivière tortueuse et fraîche de l'Ancre, s'étend encore l'ancien champ de bataille. Le pré vallonné et vert a été aménagé et nivelé. Tout est calme de silence et de repos. Un impressionnant arc de triomphe construit de briques et de pierres, remarquable par ses dimensions imposantes de tous les villages voisins, veille et abrite le souvenir des malheurs passés. Sur cette colline verte et calme, bercée par les chants des oiseaux revenus quand le canon s'est éteint, teutree de la douce brume picarde, soixante-treize mille trois cent soixante-sept soldats anglais, australiens, neo-zélandais et canadiens reposent depuis, demembrés par le fer et brûlés par le feu.

Plus loin sur la même petite route départementale, le parc Mémorial Canadien de Beaumont-Hamel, dominé par son caribou hurlant, tout en bronze, rend hommage à nos jeunes terrassés là, dans ces tranchées encore ouvertes et creuses. J. Rose et P. Rose, A. Désile, W. Gagnon et beaucoup d'autres sont venus de chez nous pour mourir là. Des plaques noires au pied du caribou rappellent que ces soldats se sont battus et sacrifiés modestes et humbles sans gloire inutile, presque oubliés. C'est surtout le régiment de Terre-Neuve qui se distingue en ces lieux car c'est lui qui enleva la butte du Caribou. Qu'importe d'ailleurs les nationalités dans un tel carnage; qu'importe aussi les langues, les croyances et les idéologies, dans la boue gluante des tranchées. Survivre même est un mot vain!... La terre de Beaumont-Hamel n'est toujours pas cicatrisée. La pluie a lavé le sang, éteint le feu, l'herbe a repoussé mais le sol reste blettre, tranché depuis la grande bataille. Au fond des creux, sur les bords, encore les supports du fil de fer barbelé, encore les carcasses rouillées des obus meurtriers, les fers de la bataille souillent la campagne. Les arbres sont restés décapités même après soixante ans, la feuille et le fruit n'ont pas toujours repoussé, la seve a séché.

Mots en croix

de Louise et Jean Jaucourt



problème No 3

HORIZONTALEMENT

I. Pour en faire une au maire Jean Drapeau, faudrait-il encore découvrir la meche? — Marque déposée. II. Allumage automatique qui fonctionne lorsqu'on s'y attend le moins. III. Envoie des pointes qui parfois blesent. — Note. IV. Ne manque pas de grèves. — Produit des étincelles. V. Dans l'alphabet espagnol. — Il joue avec le feu. VI. Tendu. — Morceau de sucre. VII. Versant d'une montagne exposée au Nord. — Soutient les faibles. VIII. Action de relâcher. IX. Mutin. — Homme misérable. — Agé quand il se repète. X. Pronom personnel. — Enorme chez le crocodile, ridicule chez l'éléphant. — Participe moult. XI. Se solda souvent par une perte de terrain. — Compositeur italien du 19ième siècle. XII. Préposition. — Irritante parce qu'elle rase.

VERTICALEMENT

I. Vous, vous revenez plusieurs fois, et lui, il repasse souvent. — La moitié de quatre. 2. Se dit d'un domaine, mais pas d'une maison. — Quand elles ont des chatons, c'est Madame qui est contente. 3. Tête de rocher dangereuse pour la navigation. — Cuisine militaire. 4. Adjectif possessif. — Plan dans lequel se reflète la réflexion. 5. Embrassés. — Ville d'Allemagne. 6. Palmier d'Afrique. — Appât. 7. Lorsqu'elle vous regarde de travers, c'est louche. 8. Toujours supérieure à ce qu'on offre. 9. Participe renversé. — Lettres de François-Xavier Garneau. — Ne se livre que lorsqu'elle est vendue. — Quartier de Papineau. 10. Jamais sans sujet pour un médecin. — Epouse d'Hercule. — Intersection. 11. Arc brisé qui porte. — Cavité à angle droit. 12. Negation. — Améliore.

Tom Puce et les siens

AFFEUX, PAS BEAU

ESSEE

ESSEE

ESSEE

ESSEE

ESSEE

ESSEE

ESSEE

ESSEE

ESSEE

ESSEE

ESSEE

ESSEE

ESSEE

ESSEE

ESSEE

par
JEAN-MARIE BALARD

Novembre 1916. Cela fait quatre mois que l'offensive est déclenchée mais la carte géographique des opérations n'évolue pas. Quelques kilomètres ont été gagnés très durement depuis Thiepval et Beaumont, malgré l'entrée en guerre des chars d'assaut anglais. La bataille de Courcellette va s'engager. Courcellette est un petit village accroché timidement sur une butte boisée. Déserté de ses habitants, silencieux, il se résigne à l'orage. Les Canadiens français du 15ième et du célèbre 22ième régiment attendent l'ordre de monter au feu. Plus de la moitié ne reviendront pas mais les restes de Courcellette seront gagnés et le front avancera de quelques centaines de mètres.

Aujourd'hui, sur le bord de la route nationale 29, entre Albert et Bapaume, dans un enclos fermé de verdure et tapissé de pelouse un gros cube de granit rappelle au passant que là, encore, et toujours, des hommes, venus de très loin sont morts pour gagner une haie, un arbre, un fossé ou un mur. En contre-bas, Courcellette reconstruit, savoureuse, paisible, les douces heures de la vie rurale. Le coq chante, le village est ressuscité. Les Papi-neau, les Tremblay, les Bissonnette, les Paquette, les Bernard, les Bisset, ne l'auraient sûrement pas cru.

L'hiver de 1916 mettra fin à l'offensive de La Somme. Cependant la guerre va durer encore deux longues années. Les contre-attaques allemandes et les ripostes alliées vont nécessiter de nombreuses batailles. Les soldats canadiens, déjà très éprouvés par des combats acharnés vont encore s'illustrer dans les dernières semaines de 1918.

Vimy, petit village près d'Arras, sur une crête escarpée domine la vallée charbonnière de Lens et, plus au nord la plaine de Lille. Point stratégique important, pouvant amener le contrôle des environs en contre-bas, ces collines ont, jusqu'aux derniers moments de la guerre été le théâtre d'opérations militaires coûteuses et sanglantes.

Aujourd'hui, le champ de bataille est resté tel quel. Une partie a été aménagée pour que les visiteurs puissent éprouver l'absurdité étonnante de la vie des tranchées. Mais les environs souillés, crevassés par les obus, n'ont pu être encore nettoyés et désamorcés. Partout le barbelé interdit l'accès aux futaies épineuses et touffues, bosselées et éventrées.

Attention, passage interdit, champ de mines, risque d'explosions.

Le bois est condamné, la terre est polluée, brûlée, sacrifiée pour l'éternité... Sur le bord de la crête dominant la plaine de Lille, un immense monument portant le nom gravé de chacun des 62.000 soldats canadiens morts en terre de France, s'élève triste mais fier dans le vent aigre et frais du nord.

La Picardie offre un paysage calme et monotone. De grands champs quadrillent l'espace jusqu'à l'horizon. Les grands arbres sont rares. S'ils ont survécu, alors ils sont tordus, infirmes, marqués par la fureur des hommes. S'ils sont droits et beaux, alors ils ont moins de cinquante ans. Pas de vastes forêts aux troncs fiers et centenaires, que des petites futaies impénétrables, crevassées de cratères de bombes, entaillées d'anciennes tranchées, enfermées par les barbelés. On n'a pas retrouvé toutes les mines ensevelies, et s'y aventurer est dangereux.

Les cultivateurs picards ramassent dans leurs champs, au moment des labours surtout, de nombreux "obus-de-14" amorcés ou désamorcés. Chaque année, à l'automne, quand le fer de la charrue s'enfonce dans la terre pour la retourner en sillons réguliers, les accidents se produisent. Les "faits divers" relatent la mort de tel fermier alors que tout son équipage, tracteur, outil et homme, a sauté sur un obus ou une mine oubliée et heurtée par le soc. Un agriculteur de Moreuil a conservé dans sa grange tous les obus qu'il a déterrés sur ses terres à betteraves et dans ses prairies. Il en a fait un mur pour y appuyer son foin engrangé.

Les Picards de cette région racontent que les bombardements, au cours de l'offensive de La Somme, projetaient sur les champs, les bêtes et les villages, une grêle continue d'obus. On estime que chaque mètre carré de terrain a reçu en moyenne une tonne d'explosif! Là dessous survivaient des humains.

Le pèlerinage en ces lieux historiques, à la rencontre de ces

LE CANAL DE LACHINE

Suite de la page 11

moblier d'ériger, au nom du progrès et d'un surplus de taxes au trésor municipal, de nouvelles barrières socio-culturelles. Ainsi l'aménagement du canal Rideau à Ottawa, malgré ses grandes qualités, a eu des conséquences néfastes sur le quartier ouvrier de La Côte de la Rivière, favorisant l'implantation de tours d'habitation de luxe qui ont refoulé les autochtones.

La meilleure façon d'éviter ce piège est sans doute d'intégrer les populations locales au processus de planification et de gestion de l'aménagement et de l'équipement. Si les citoyens ne sont pas impliqués, ils ne seront pas impliqués. Si les citoyens ne sont pas impliqués, ils ne seront pas impliqués. Si les citoyens ne sont pas impliqués, ils ne seront pas impliqués.

Donc, dans ce secteur sud-ouest, les justifications à l'amélioration de la qualité de la vie sont multiples, les besoins sur le plan des loisirs sont manifestes, et le potentiel pour fins récréatives de la zone du canal a été confirmé durant deux saisons différentes par l'animation faite par le Service Régional des Loisirs de Montréal. Tout ce qui manque, c'est une volonté politique clairement affirmée de la part des autorités publiques concernées, notamment du gouvernement fédéral, propriétaire du canal par l'intermédiaire du ministère des Travaux publics, de réaménager sur une base permanente ce territoire pour

repondre à ces fins.

Lorsque l'on considère, dans cette période de fausses priorités imposées par les Jeux olympiques, l'insipide et la lâcheté de nos gouvernements concernant la protection et l'amélioration de l'environnement dans la région montréalaise (perte de l'île Bizard et des îles du Sorel aux mains des spéculateurs, retard chronique dans les projets d'épuration des eaux, léthargie dans la zone aéroportuaire de Mirabel, etc.), il y a de quoi être scandalisé. Lorsque l'on considère ce qui se fait dans d'autres régions, telle celle de Ottawa-Hull où, pour une population à peine deux fois plus élevée que celle de notre seul secteur sud-ouest, il existe une quantité impressionnante d'espaces verts et de zones aménagées pour fins de loisir (le parc de la Gatineau, le parc du lac Leamy, l'aménagement des berges des rivières Gatineau, Outaouais et Rideau, le réaménagement du canal Rideau, la ceinture verte, etc.), il y a de quoi être scandalisé aussi.

Car cela prouve que nos gouvernements ne sont guère pressés d'intervenir dans les milieux les plus démunis, car ceux-ci sont moins politiquement rentables. C'est pourtant au secteur étatique qu'il appartient de s'engager résolument dans une politique cohérente visant à réduire l'écart qui existe entre ceux qui jouissent d'un environnement urbain convenable et ceux qui en sont privés, entre ceux qui ont des disponibilités de loisirs et ceux qui en ont moins, peu ou pas.



jeunes canadiens disparus dans ce nord français met le visiteur dans une ambiance de malaise. L'atrocité des faits relatés par ces milliers de pierres tombales et de croix disséminées à travers les vallons, l'effraie; la majesté, mais aussi la sobriété des monuments commémoratifs, l'émeuvent. Mais la verte campagne et la vie qui a repris et tenté de cicatrifier les horreurs passées, le rassurent... Mais il sait et il se rappellera que des jeunes gens anglais, canadiens, français, allemands, irlandais, australiens se sont endormis, silencieux, victimes de la haine et de l'envie.

Et les chiffres, statistiques, après la bataille, après la guerre, on compte les absents. Au total, près de 9 millions, sont une fois et demie la population québécoise, n'ont pas retrouvé leur foyer...

"Et nuncreges, intelligite; eridimini, qui judicatis terram."

Et maintenant, rois, comprenez; instruisez-vous, vous qui décidez du sort de la terre.

1er juillet 1976, on se souviendra... soixante années déjà sont passées. Le cauchemar est terminé. D'autres guerres ont eu lieu

encore, plus terribles; mais nous n'avons qu'une courte mémoire et aujourd'hui on continue à se battre et s'entretenir, à s'envier et à se haïr.

Pourtant des hommes et des femmes vont se réunir sur ces lieux de tristesse et de recueillement. Eux n'oublient pas et ils ont raison... L'histoire nous donne des leçons cinifiantes et coûteuses, mais nous sommes de très mauvais élèves...

"Pour les Anciens Combattants, ces diverses cérémonies revêtiront un caractère tout à fait exceptionnel et sentimental... car elles seront les dernières, sans aucun doute, à pouvoir être suivies par des hommes et des femmes ayant connu cette tragique époque de notre histoire.

Dans dix ans, ils auront tous disparu, emmenant avec eux leur souvenir, et les prochaines cérémonies de juillet seront le dernier hommage grandiose, qui pourra être rendu à ces valeureux combattants de leur vivant".

(Courrier Picard, 20-1-76)

télévision

■ Emissions en noir et blanc

SAMEDI		11.31	Saturday super movies:	1.00	Les beaux dimanches: Les jeux olympiques, Trelès de l'histoire... "Les jeux de l'effortment"	1.30	Romantic Rebellion: "Pruness (1720-1735)"
CBFT 2		1.25	Station closing	1.30	Summer country Canada		
				2.00	Music to see		
8.55	Ouverture et horaire	2.30	Universe of the Air	2.30	ABC Sunday sports		
9.00	Yogi l'ours	2.30	The Community	4.00	Speaking out		
9.30	Bunny et ses amis	2.30	Circle Square	4.30	Hymn sing		
10.00	Poly à Venise	2.30	Kidstuff	5.00	The adventure of black beauty		
10.30	Lassie	2.30	Watergate Gang	5.30	Tommy Common's musical		
11.00	Woobinda	2.30	The Flinstones	6.00	The Wonderful World of Disney		
11.30	The prince Saphir	2.30	Saturday at the movies:	7.00	The Irish Hovers		
12.00	Les héros du samedi:	2.30	"King Kong" (Adventure 1933)	8.00	The Waltons		
	"Mini olympiques" du college de l'Assomption	2.30	1.55 Sports beat 76	8.00	The Olympics ATV		
1.00	Sportheque	2.30	2.00 Rolf Harris	8.00	History of the Golden Games		
1.30	Le XVIIe siècle, le retour	2.30	2.30 World Championship Tennis	10.00	The Tenth Decade		
2.15	Baseball du samedi	2.30	3.00 World Championship Tennis	11.00	The National		
2.45	Echos du sport	2.30	4.00 Queen's plate	11.15	Nation's Business		
3.00	Bagatelle	2.30	5.00 World of sports	11.21	Montreal Tonight		
3.30	Une fenêtre sur le monde	2.30	6.00 Lawrence week program "Strikes up the band"	11.37	Cine-Camp		
3.30	Telejournal	2.30	7.00 Emergency	12.50	"Let's fall in love" (drame 1934)		
6.35	Univers-inconnus	2.30	8.00 Academy Performance		Station closing		
	"La planète des dinosaures"	2.30	9.00 The Nelson affair				
7.30	Deli	2.30	10.30 Heritage highway				
	"Jeunesse Canada Monde - Tunisie"	2.30	10.35 McGowan and Co				
8.00	Baseball:	2.30	11.00 CTV National News				
	Pittsburgh à Montreal	2.30	11.15 Pulse				
10.30	Telejournal	2.30	12.00 The Twelve midnight movie:				
10.45	Nouvelles du sport	2.30	"Reflections in a golden eye" (Drama 1967)				
11.00	Politique federale:	2.30	2.00 Sign-off				
	"Le parti conservateur"						
11.10	Les fetes de la Saint-Jean						
12.40	Cine-mut						
	"Ça n'arrive qu'aux autres" (drame - franco-italien 1971)						
2.00	Fin des émissions						
CFTM 10							
8.55	Horaire-bienvenue	2.30	Ouverture et horaire				
9.00	Fantân Dede	2.30	9.00 Yogi et compagnie				
9.30	Super car	2.30	9.30 Le Roi Leo				
10.00	Michael Vaillant	2.30	10.00 Le jour du Seigneur				
10.30	Capitaine Scarlet	2.30	11.00 Rencontre				
11.00	Joe 90	2.30	11.30 Vers l'an 2000				
11.30	La famille Stone	2.30	12.00 La semaine verte: les ressources principales de Terre-Neuve				
12.00	Bon weekend	2.30	1.00 D'hier à demain: Paul Claudel				
2.30	Papa à raison	2.30	2.00 L'univers des Neufs				
2.30	Sur le matelas	2.30	4.00 L'heure des quilles				
3.30	Horizon sports	2.30	4.30 Le Franchophonisme				
4.00	Le soccer volante	2.30	5.00 Second regard				
4.30	C'est arrivé cette semaine	2.30	6.00 Un été dans le grand nord				
5.00	A l'heure olympique	2.30	6.30 Telejournal				
6.00	Du bon tour	2.30	7.30 La vie qui nous entoure: "Les observations du temps"				
7.00	Les grands spectacles:	2.30	10.00 Living Tomorrow				
	"Le demon des femmes" (drame - américain 1969)	2.30	11.15 A way out				
9.30	Sam Cade	2.30	12.30 Concerning Women				
10.30	Les nouvelles TVA						